



FRONTIER SA

Cahier des charges définissant la responsabilité sociétale de l'Entreprise minière Frontier SA vis à vis des communautés locales affectées par son Projet

Septembre 2021

BUREAU DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MINIER LUBUMBASHI / HAUT-KATANGA
DATE DE RECEPTION: 14/10/2021
PAR: nicola muniya
N° ENREGISTREMENT:
SIGNATURE:

Table des matières

PRELIMINAIRES.....	0
1.0 PROJET AGRICULTURE / LE MAÏS	22
1.1 Contexte et Justification	22
1.2 Brève description	23
1.3 Localisation	23
1.4 Bénéficiaires.....	23
1.5 Objectifs	24
1.6 Résultats attendus (livrables).....	24
1.7 Mécanismes de suivi et évaluation	24
1.8 Budget total	24
1.9 Budgets détaillés et devis par communauté :	25
2.0 PROJET AGRICULTURE / LE HARICOT :.....	26
2.1 Contexte et Justification :	26
2.2 Brève description :	26
2.3 Localisation	27
Voir Figure 2	27
2.4 Bénéficiaires	27
2.5 Objectifs	27
2.6 Résultats attendus (livrables).....	28
2.7 Mécanismes de suivi et évaluation	28
3.0 PROJET AGRICULTURE / CULTURE HORTICOLE (FRUITS ET LEGUMES) : Tomate, piment, pastèque, oignon, papaye.	29
3.1 Contexte et Justification	29
3.2 Brève description	29
3.2.1 Confection d'une pépinière	30
3.2.2 Activités pré culturales	30
3.2.3 Repiquage et conduite des cultures.....	30
3.2.4 Entretien des cultures	30
3.2.5 Commercialisation.....	30
3.3 Localisation	30

3.4	Bénéficiaires	31
3.5	Objectifs	31
3.6	Résultats attendus (livrables)	31
3.7	Mécanismes de suivi et évaluation	31
4.0	PROJET AVICULTURE	33
4.1	Contexte et Justification	33
4.2	Brève description	33
4.3	Localisation	33
4.4	Bénéficiaires	33
4.5	Objectifs	34
4.6	Résultats attendus (livrables)	34
4.7	Mécanismes de suivi et évaluation	34
5.0	PROJET SANTE : REHABILITATION DE L'HOPITAL GENERAL DE REFERENCE	37
5.1	Contexte et Justification	37
5.2	Brève description	37
5.3	Localisation	37
5.4	Bénéficiaires	37
5.5	Objectifs	37
5.6	Résultats attendus (livrables)	37
5.7	Mécanismes de suivi et évaluation	37
5.8	Budget total estimé	38
6.0	PROJET AVICULTURE	48
6.1	Contexte et Justification	48
6.2	Brève description	49
6.3	Bénéficiaires	49
6.4	Objectifs	50
6.5	Résultats attendus (livrables)	50
6.6	Mécanismes de suivi et évaluation	50
7.0	PROJET INFRASTRUCTURE / ADDUCTION D'EAU POTABLE :	54
7.1	Contexte et Justification	54

7.2	Brève Description.....	55
7.3	Bénéficiaires.....	55
7.4	Objectifs	55
7.5	Résultats attendus (livrables).....	55
7.6	Mécanismes de suivi et évaluation	55
8.0	PROJET INFRASTRUCTURE / EDUCATION	58
8.1	Contexte et Justification	58
8.2	Brève Description.....	59
8.3	Objectif	59
8.4	Résultats attendus (livrables).....	59
8.5	Mécanismes de suivi et évaluation	59
8.6	Devis et Plan	59
9.0	PROJET INFRASTRUCTURE / SANTE.....	67
9.1	Contexte et Justification	67
9.2	Brève description	67
9.3	Localisation	68
9.4	Bénéficiaires.....	68
9.5	Objectifs	68
9.6	Résultats attendus (livrables).....	68
9.7	Mécanismes de suivi et évaluation	68
10.0	PROJET INFRASTRUCTURE / ADDUCTION D'EAU POTABLE	83
11.0	COUTS DE MOBILISATION ET DE PRODUCTION AGRICOLE	83

TABLEAUX

Chronogramme et Budget détaillé du Projet de Maïs à Sakania. Voir section 11.0	25
Chronogramme et Budget de la culture de maïs à Kimfumpa. Voir Section 11.0.....	25
Chronogramme et budget de la culture de maïs à Kaloko. Voir Section 11.0	25
Tableau 2: Budget détaillé pour l'Aviculture à Sakania	35
Tableau 3: Devis réhabilitation et équipements de l'Hôpital Général de Référence	38
Tableau 4: Devis de la construction d'un poulailler par communauté.....	51

The bottom of the page features several handwritten signatures and initials in black ink. There are approximately seven distinct marks, including full signatures and stylized initials, arranged horizontally across the bottom margin.

Tableau 5: Chronogramme et Budget pour construction des poulaillers à Kimfumpa, Lukangaba Customs, Lukangaba Mashimu, Kabumba et Kaloko.....	52
Tableau 6: Devis de construction de deux écoles.....	62
Tableau 7: Devis de construction de terrain de basketball.....	64
Tableau 8: Devis de construction terrain de volleyball.....	65
Tableau 9: Chronogramme de construction du terrain de Basket ball.....	66
Tableau 10: Chronogramme de construction du terrain de volley.....	67
Tableau 11: Devis de construction maternité Lukangaba Customs.....	71
Tableau 12: Devis des postes de santé de KALOKO, LUKANGABA MASHIMU et KIMFUMPA.....	74
Tableau 13: Devis fournitures et aménagement équipements postes de santé Kaloko, Lukangaba Mashimu, et Kimfumpa.....	76
Tableau 14: Devis Réhabilitation du Guest-house pour le personnel soignant à Kimfumpa.....	82

FIGURE

Figure 1: Rayon d'actions des communautés locales impactées par Frontier SA.....	17
Figure 2: Coordonnées de tous les projets communautaires convenus.....	18
Figure 3: Chronogramme d'activités de la Réhabilitation de l'Hôpital Général de Référence à Sakania.....	47
Figure 5: Chronogramme d'exécution de construction du poulailler par village : 3 mois.....	53
Figure 8: Modèle du support-tank qui sera utilisé pour les puits de forage.....	58
Les Acquisitions d'Actes de Cessions de Terrains : Voir 0.....	58
Figure 9: Plans côtés, façades et coupes des écoles à construire.....	60
Figure 10: Vues des écoles.....	60
Figure 11: Plan côté des toilettes.....	61
Figure 12: Plan du terrain de volleyball.....	62
Figure 13: Chronogramme d'exécution de construction de deux écoles.....	66
Figure 14: Vues de la maternité.....	69
Figure 15: Plans façades de la maternité.....	69
Figure 16: Plan aménagé de la maternité.....	70
Figure 17: Plan côté de la maternité.....	70
Figure 19: Chronogramme de construction de la maternité à Lukangaba Customs.....	74
Figure 20: Chronogramme des postes de santé de Kaloko, Lukangaba Mashimu, Kimfumpa.....	78
Figure 22: Plans et vues des postes de santé à Lukangaba Mashimu, Kaloko et Kimfumpa.....	79
Figure 23: Plan aménagé des postes de santé à Lukangaba Mashimu, Kaloko et Kimfumpa.....	80
Figure 24: Façades des postes de santé à Lukangaba Mashimu, Kaloko et Kimfumpa.....	80
Figure 25: Plans côtés des postes de santé à Lukangaba Mashimu, Kimfumpa et à Kaloko.....	81

The bottom of the page features several handwritten signatures and stamps. From left to right, there is a signature that looks like 'Z', a signature that looks like 'AD', a signature that looks like 'Z', a signature that looks like 'A', and a circular stamp containing a signature. Below these, there are more scribbles and a signature that looks like 'L'.

Figure 26: Plans de fondation des postes de santé à Lukangaba Mashimu, Kaloko et Kimfumpa	81
Figure 27: Coûts de Production par hectare des cultures vivrières et mixte fruits et légumes	84
Figure 28: Coûts de Production par superficie des cultures vivrières et mixte fruits et légumes par communauté pour les six communautés	84
Figure 29: Coûts en développement par communauté et par superficie reprise dans le tableau synthétique des engagements	85
Figure 30: Equipements et outils à utiliser pour la production des cultures vivrières et mixtes fruits et légumes	86
Figure 31: Chronogramme d'exécution des activités agricoles pour tous les sites.....	87
Figure 32 : Chronogramme d'exécution des activités agricoles pour SAKANIA.....	88

ANNEXES

PRELIMINAIRES

CAHIER DES CHARGES DE RESPONSABILITE SOCIETALE

Entre :

1. Les communautés locales affectées par l'exploitation minière de l'entreprise FRONTIER SA, situées dans les agglomérations de Sakania, Kabumba, Kimfumpa, Kaloko, Lukangaba Customs, et Lukangaba Mashimu.
 - Le Groupement Katala
 - Le Secteur des Balamba
 - Le Territoire de Sakania
 - La Province du Haut Katanga
 - En République Démocratique du Congo,

Représentée par :

- Mme Marie-Octavie Mufuma, CLD Sakania,
- M. Willy Eyumu, CLD Lukangaba Customs,
- M. Joseph Kifita, CLD Kabumba,
- M. Donatien Nkonde Kakinka, CLD Kaloko,
- M. Alain Kibanda, CLD Kimfumpa,
- M. Mupeta Floribert, CLD Lukangaba Mashimu,

Ci-après dénommées « **les communautés locales** » d'une part,

Et

2. La société minière FRONTIER SA

Immatriculée au RCCM sous le numéro **CD/L'SHI/RCCM/14-B-1635**

Ayant son siège au n° 238

Route Likasi

Province du Haut-Katanga

République Démocratique du Congo

Représenté(e) aux fins du présent cahier des charges par M. Dory Mulang, Directeur Général, et

Ci-après dénommé(e) « entreprise minière » d'autre part,



Etant entendu préalablement que :

La société minière FRONTIER SA est titulaire du titre minier n° Permis d'Exploitation 13080 valide du 31 Juillet 2012 au 30 Juillet 2042 comme notifié par l'arrêté n°0435 /CAB.MIN/MINES/01/2012 du 31 Juillet 2012, le projet couvre une superficie de 187 carrés ;

Les communautés locales se trouvant dans la zone d'influence du projet minier de Frontier SA sont situées dans le groupement Katala, secteur de Balamba ainsi qu'en atteste la carte en annexe établie à la suite d'une étude socio-économique et d'une cartographie participative.

Les limites de la concession minière concernée par le présent accord sont celles fixées par le titre minier octroyé par l'Etat et consignées dans le Plan Environnemental (Plan d'Atténuation et de Réhabilitation, Etudes d'Impact Environnement et Social, Plan de Gestion Environnemental et Social) de la concession au moment de sa validation et de son approbation.

Monsieur Mwema Mulota, chef de Secteur assiste à la signature du présent Cahier des charges en qualité de témoin et garant de la bonne application du présent accord dont le contenu ci-dessous.



Tableau 1: TABLEAU SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS CONVENUS

N° PROJET	DENOMINATION DE L'INFRASTRUCTURE/PROJET A REALISER	SECTEUR D'INTERVENTION	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE L'INFRASTRUCTURE	BREVE DESCRIPTION DE L'INFRASTRUCTURE /PROJET A REALISER	CHRONOGRAMME DE REALISATION	BUDGET DE L'INFRASTRUCTURE / PROJET EN (USD)
1	Culture de maïs en faveur des communautés de Sakania et création d'une coopérative à vocation agricole.	Agriculture et Renforcement des capacités	Cité de Sakania	Culture agro-industrielle de maïs consistant à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative de 150 hectares Création d'une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles ; mise en place des mécanismes de bonne gestion et de fonctionnement pour en assurer la prospérité dans l'optique du renforcement des capacités, et du développement d'une économie locale indépendante par l'entremise de la formation	Juin 2023 – Déc 2026 Juin 2022 – Août 2022	246 141,00

					professionnelle.			
2	Culture du haricot	Agriculture	Cité de Sakania	Culture agro-industrielle du haricot avec une approche commerciale sera faite sur une superficie approximative de 120 hectares.	Janv 2024 à Mars 2026	201 763,80		
3	Culture horticole en faveur des communautés de Sakania	Agriculture	Cité de Sakania	Culture agro-industrielle diversifiée maraichère sur terrain irrigué sera faite sur une superficie approximative de 75 hectares. Il s'agit des cultures suivantes : Tomate, piment, oignon, pastèque et papaye.	Avril 2023 à Sept 2025	821 737		
4	Construction d'un poulailler	Elevage	Cité de Sakania	Construction d'un poulailler en matériaux durables d'environ 156m ²	Juin 2022 à Nov 2024	234 580,00		

					pouvant élever 1 200 poules.		
5	Réhabilitation Général de Référence de Sakania en faveur des communautés de Sakania	Santé	Cité de Sakania	Réhabilitation des infrastructures de l'hôpital général de référence de Sakania et appui en équipements adéquats ; mise en place d'un accord pour une bonne gestion de l'hôpital Général de Référence (HGR)	Février 2023 à Décembre 2023	1 111 515,00	
6	Culture de maïs et coopérative agricole	Agriculture et Renforcement des capacités	Kimfumpa	Culture agro-industrielle de maïs consistant à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative de 8 hectares Création d'une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles ; mise en place des mécanismes de bonne gestion et de fonctionnement pour en	Nov 2022 à Juin 2023 Juin 2022 à Aout 2022	13 128	

					assurer la prospérité dans l'optique du renforcement des capacités, et du développement d'une économie locale indépendante par l'entremise de la formation professionnelle		
7	Culture du haricot	Agriculture	Kimfumpa	Culture agro-industrielle du haricot avec une approche commerciale sera faite sur une superficie approximative de 9 hectares	Déc 2023 à Mars 2024	15 133	
8	Culture horticole	Agriculture	Kimfumpa	Culture agro-industrielle diversifiée maraichère sur terrain irrigué sera faite sur une superficie approximative de 15 hectares. Il s'agit des cultures suivantes : Tomate, piment, ognion, pastèque et papaye.	Avril 2022 à Septembre 2023	164,348	

9	Construction d'un poulailler	Elevage	Kimfumpa	Construction d'un poulailler en matériaux durables d'environ 78m ² pouvant élever 600 poules	Juin 2022 à Décembre 2024	118,490
10	Adduction d'eau potable	Energie	Kimfumpa	Réparation et installation avec un système de pompe solaire et une capacité de stockage d'eau de 5,000 litres chacun pour les deux (2) puits existants avec pompe manuelle	Juillet 2022 à Décembre 2022	15,200
11	Construction d'une école primaire et secondaire de douze (12) salles de classes	Education	Kimfumpa	Construction d'une école primaire et secondaire de douze (12) salles de classes répondant aux normes standards de la politique du Gouvernement et des objectifs de développement durable en matière des infrastructures de base Ecole adéquatement équipée en meubles scolaires (bancs, tableau), d'un système à panneaux solaires et d'un puit foré	Janvier 2023 à Décembre 2023	705,350.00

12	Construction et appui en médicaments et en équipements d'un poste de santé de Kimfumpa et construction d'une maternité à Lukangaba Customs.	Santé	Kimfumpa et Lukangaba Customs	Fournitures en équipements, en médicaments et autres outils adéquats au centre de santé de Kimfumpa, d'une réhabilitation d'un ancien dispensaire en Guest house pour le personnel soignant et construction d'une maternité à Lukangaba Customs.	Janvier 2023 à Juin 2023	702,661.00
13	Construction d'un poste de Santé en faveur des communautés de Kaloko	Santé	Kaloko	Construction d'un centre de santé pouvant couvrir environ 300 familles pour les besoins préliminaires ; centre adéquatement équipé en meubles, équipement de laboratoire basic; d'un système d'énergie à panneaux solaires et d'un puit foré pour l'accès facile à l'eau	Janvier 2023 à Juin 2023	312,474.00

14	Culture de maïs en faveur des communautés de Kaloko	Agriculture	Kaloko	Culture agro-industrielle de maïs consistant à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative de 27 hectares Création d'une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles ; mise en place des mécanismes d'une bonne gestion et de fonctionnement pour en assurer la prospérité dans l'optique du renforcement des capacités, et du développement d'une économie locale indépendante par l'entremise de la formation professionnelle	Juin 2022 à Juin 2023 Juin 2022 – Aout 2022	44 305
15	Culture du haricot en faveur des communautés de Kaloko	Agriculture	Kaloko	Culture agro-industrielle du haricot avec une approche commerciale faite sur une superficie	Juin 2022 à Mars 2025	50 441

16	Culture horticole en faveur des communautés de Kaloko	Agriculture	Kaloko	approximative de 30 hectares	Avril 2023 à Sept 2025	273 913
17	Construction d'un poulailler en faveur des communautés de Kaloko	Elevage	Kaloko	Culture agro-industrielle diversifiée maraichère sur terrain irrigué faite sur une superficie approximative de 25 hectares. Il s'agit des cultures suivantes : Tomate, piment, oignon, pastèque et papaye.	Construction d'un (1) poulailler en matériaux durables d'environ 78m ² capable d'élever 600 poules	118,490
18	Construction d'un poulailler en faveur des communautés de Lukangaba Customs	Elevage	Lukangaba Customs	Construction d'un (1) poulailler en matériaux durables d'environ 78m ² pouvant élever 600 poules	Construction d'un (1) poulailler en matériaux durables d'environ 78m ² pouvant élever 600 poules	118,490

19	Culture de maïs en faveur des communautés de Lukangaba Customs	Agriculture	Lukangaba Customs	Culture agro-industrielle de maïs consistant à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative de 38 hectares Création d'une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles ; mise en place des mécanismes de bonne gestion et de fonctionnement pour en assurer la prospérité dans l'optique du renforcement des capacités, et du développement d'une économie locale indépendante par l'entremise de la formation professionnelle	Novembre 2022 à Juin 2023 Juin 2022 à Aout 2022	62 356
20	Culture du haricot en faveur des communautés de Lukangaba Customs	Agriculture	Lukangaba Customs	Culture agro-industrielle du haricot avec une approche commerciale faite sur une superficie	Décembre 2023 à Mars 2026	73 981

21	Culture horticole en faveur des communautés de Lukangaba Customs	Agriculture	Lukangaba Customs	approximative de 44 hectares	Avril 2023 à Sept 2025	383 478
22	Adduction d'eau potable en faveur des communautés de Lukangaba Customs	Energie	Lukangaba Customs	Culture agro-industrielle diversifiée maraichère sur terrain irrigué faite sur une superficie approximative de 35 hectares. Il s'agit des cultures suivantes : Tomate, piment, oignon, pastèque et papaye. Forage, et installation d'un système de pompe immergée photovoltaïque (solaire) et une capacité de stockage d'eau de 5.000 litres chacun pour les quatre (4) nouveaux puits	Juin 2022 à Décembre 2022	56, 800

23	Culture de maïs	Agriculture	Lukangaba Mashimu	Culture agro-industrielle de maïs consistant à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver avec une approche commerciale en champ regroupé sur une superficie approximative de 22 hectares. Création d'une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles ; mise en place des mécanismes de bonne gestion et de fonctionnement pour en assurer la prospérité dans l'optique du renforcement des capacités, et du développement d'une économie locale indépendante par l'entremise de la formation professionnelle.	Novembre 2022 à Juin 2023 Juin 2022 à Aout 2022	36 101
24	Culture du haricot en faveur des communautés de	Agriculture	Lukangaba Mashimu	Culture agro-industrielle du haricot avec une approche commerciale en	Décembre 2023 à Mars 2025	36 991

	Lukangaba Mashimu			champs regroupes sur une superficie approximative de 22 hectares		
25	Culture horticole en faveur des communautés de Mashimu	Agriculture	Lukangaba Mashimu	Culture agro-industrielle diversifiée maraichère avec une approche commerciale en champs regroupes sur terrain irrigué sur une superficie approximative de 18 hectares. Il s'agit des cultures suivantes : Tomate, piment, ognion, pastèque et papaye.	Avril 2023 à Septembre 2024	197 217
26	Construction d'un poulailler en faveur des communautés de Mashimu	Elevage	Lukangaba Mashimu	Construction d'un (1) poulailler en matériaux durables d'environ 78m ² pouvant élever 600 poules	Juin 2022 à Décembre 2025	118,490
27	Adduction d'eau potable en faveur des communautés de Lukangaba Mashimu	Energie	Lukangaba Mashimu	Forage, et installation avec un système de pompe immergée photovoltaïque (solaire) et une capacité de stockage d'eau de 5.000 litres chacun pour les six (6) nouveau puits, dont deux (3) Katshasu, trois (3) Mashimu	Juillet 2022 à Décembre 2022	91,175

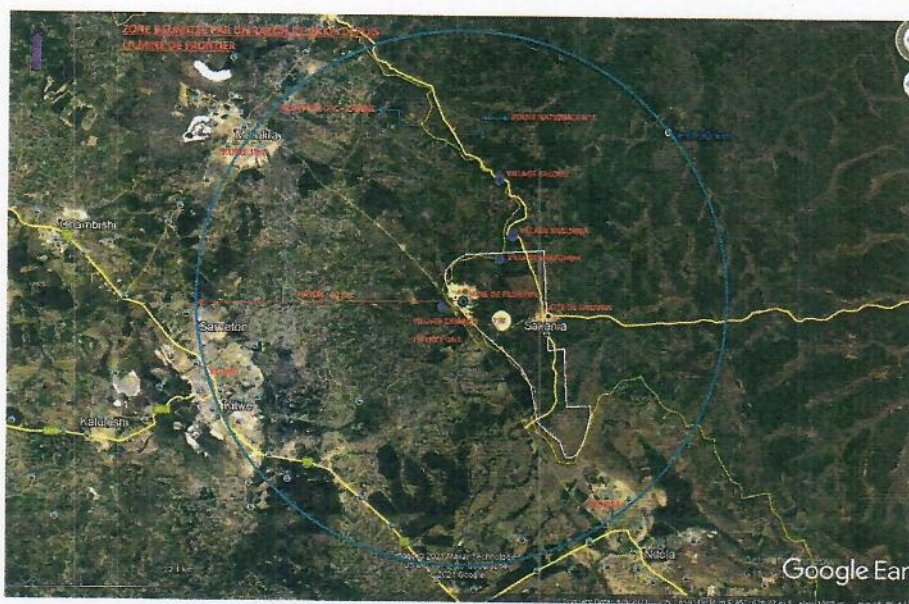
28	Construction d'un poste de santé en faveur des communautés de Lukangaba Mashimu	Santé	Lukangaba Mashimu	Construction d'un poste de santé pouvant couvrir environ 500 familles pour les besoins préliminaires ; Centre adéquatement équipé en meubles, équipement de laboratoire considérant le milieu rural ; d'un système à panneaux solaires et d'un puit foré pour l'accès à l'eau	Janvier 2023 à Décembre 2023	312,480
29	Construction d'une école primaire et secondaire de douze (12) salles de classes en faveur des communautés de Lukangaba Mashimu	Education	Lukangaba Mashimu	Construction d'une école primaire et secondaire de douze (12) salles de classes répondant aux normes standards de la politique du Gouvernement en matière des infrastructures de base et des objectifs de développement durable ; Ecoles adéquatement équipées en meubles scolaires (bancs, tableau), d'un système à panneaux solaires et d'un puit foré pour l'accès à l'eau.	Janvier 2023 à Décembre 2023	705,305

30	Culture de maïs	Agriculture	Kabumba	Culture agro-industrielle de maïs consistant à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver avec une approche commerciale en champ regroupé sur une superficie approximative de 27 hectares Création d'une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles ; mise en place des mécanismes de bonne gestion et de fonctionnement pour en assurer la prospérité dans l'optique du renforcement des capacités, et du développement d'une économie locale indépendante par l'entremise de la formation professionnelle	Nov 2022 à Juin 2023 Juin 2022 à Aout 2022	44 306
----	-----------------	-------------	---------	--	--	--------

31	Culture du haricot en faveur des communautés de Kabumba	Agriculture	Kabumba	Culture agro-industrielle du haricot avec une approche commerciale en champs regroupés sur une superficie approximative de 30 hectares	Déc 2023 à Mars 2024	50 441	
32	Culture horticole en faveur des communautés de Kabumba	Agriculture	Kabumba	Culture agro-industrielle diversifiée maraichère avec une approche commerciale en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative de 25 hectares. Il s'agit des cultures suivantes : Tomate, piment, oignon, pastèque et papaye.	Avril 2023 à Septembre 2025	273,912	
33	Construction d'un poulailler en faveur des communautés de Kabumba	Elevage	Kabumba	Construction d'un (1) poulailler en matériaux durables d'environ 78m ² pouvant élever 600 poules	Juin 2022 à Décembre 2024	118,490	
34.	Adduction d'eau potable en faveur des communautés de Kabumba	Energie	Kabumba	Adduction d'eau, et installation d'un système de pompe immergée photovoltaïque (solaire) et une capacité de stockage d'eau de 5.000 litres chacun pour les quatre (4)	Juin 2022 à Décembre 2022	56 800	

				nouveaux puits à Kabumba.					
35.	Assistance et coordination des projets communautaires.			Administration, gestion et suivi de tous les projets communautaires y compris le renforcement des capacités au sein de l'entreprise ainsi qu'au sein des communautés locales ainsi que les imprévus.	Avril 2022 à Décembre 2026	149 503			
36.	Coûts de mobilisation et production agricole des cultures retenues.			Cette rubrique comprend les coûts de mobilisation, les études pédologiques, l'achat des équipements et outils, l'aménagement des terrains, la mise en œuvre du système d'irrigation, les pépinières serres, les clôtures ainsi que les petits matériels et outillages.	Avril 2022 à Décembre 2026	1 662 853			
TOTAL BUDGET POUR 5 ANS					9.698.838				

Dans le cadre de son cahier des charges de responsabilité sociétale, l'entreprise FRONTIER SA s'est engagée à exécuter les projets ci-après en faveur des communautés directement impactées par ses activités minières.



Les coordonnées de tous les projets par communautés sont reprises ci-dessous :

17 | Page

LUKANGABA CUSTOMS

1,669897.720,8577722.613,1329.705, *Champ de maïs, potager et poulailler* : 155 hectares

2,668080.963,8579589.966,1315.981, *Puit de forage*

3,668368.926,8579563.859,1308.367, *Puit de forage*

4,668487.525,8578852.142,1310.742, *Puit de forage*

5,668387.493,8578758.127,1311.890, *Puit de forage*

6,668249.717,8579337.184,1312.477, *Maternité*

LUKANGABA MASHIMU

1,676488.366,8589498.714,1245.596, *Puit de forage*

2,676381.356,8589522.271,1245.324, *Puit de forage*

3,676304.342,8589653.194,1241.045, *Puit de forage*

4,676154.378,8589621.901,1241.689, *Puit de forage*

5,674951.300,8589756.820,1254.246, *Puit de forage*

6,674613.131,8589709.723,1261.881, *Puit de forage*

7,676363.080,8588296.690,1244.602, *Champ de maïs, potager et poulailler* : 77 hectares

8,676725.410,8589284.880,1253.148, *Ecole et Centre de santé*

KALOKO

1,663908.828,8605977.998,1318.703, *Centre de santé*

2,664223.175,8607127.258,1317.562, *Champ de maïs, potager et poulailler* : 108 hectares

KABUMBA

1,665642.443,8599028.911,1304.785, *Puit de forage*

2,665787.217,8599006.979,1304.322, *Puit de forage*

3,665747.634,8599143.664,1300.713, *Puit de forage*

4,665973.471,8599154.528,1299.321, *Puit de forage*

5,666185.714,8599049.169,1299.280, *Puit de forage*

6,666144.705,8600672.659,1314.581, *Champ de maïs, potager et poulailler* : 108 hectares.

KIMFUMPA

1,663140.745,8596375.823,1315.236, *Champ de maïs, le potager et le poulailler* : 32 hectares

2,664312.955,8596789.358,1318.501, *Centre de santé*

3,664284.227,8596968.616,1323.477, *Puit de forage*

4,664280.745,8596969.535,1323.505, *Puit de forage*

5,665235.161,8597865.703,1316.662, *Ecole Kabumba-Kimfumpa*

SAKANIA

1,687207.420,8593809.453,1250.081, *Champ de maïs, potager à Kasosala* : 1542 hectares

2,669458.849,8590861.067,1268.532, *Hôpital Général de Référence*

Figure 2: Coordonnées de tous les projets communautaires convenus

Les projets ci-après ont été présentés de par leur secteur d'intervention :

A. SECTEUR EDUCATION

(Numéro de référence des projets n°11 et n°29)

Les projets ci-après ont été convenus :



- La construction d'une école primaire et secondaire à Kimfumpa
- La construction d'une école primaire et secondaire à Lukangaba Mashimu

B. SECTEUR SANTE :

(Numéro de référence des projets n°5, n°12, n°13, n°28)

Les projets ci-après ont été convenus :

- La réhabilitation, l'appui en médicaments et en équipements de l'hôpital général de référence de Sakania
- La construction, l'appui en médicaments et en équipements du poste de santé de Kimfumpa ainsi que la réhabilitation d'un ancien bâtiment en Guest house pour le personnel soignant
- La construction d'un poste de santé à Kaloko
- La construction d'un poste de santé à Lukangaba Mashimu
- La construction d'une maternité à Lukangaba Customs

C. SECTEUR ENERGIE : ADDUCTION D'EAU

(Numéro de référence des projets : n°10, n°22, n°27 et le n°34).

Les projets ci-après ont été convenus :

- La réparation à Kimfumpa de deux puits manuels existants et l'installation d'un système de pompe solaire et une capacité de stockage d'eau de 5 000 litres chacun.
- Le forage à Lukangaba Customs de quatre puits à usage domestique munis d'un système de pompe immergée photovoltaïque (solaire) et une capacité de stockage d'eau de 5 000 litres d'eau.
- Le forage à Lukangaba Mashimu de six nouveaux puits et installation d'un système de pompe immergée photovoltaïque (solaire) et une capacité de stockage d'eau de 5 000 litres d'eau chacun.
- Le forage à Kabumba et l'installation d'un système de pompe immergée photovoltaïque (solaire) et une capacité de stockage d'eau de 5.000 litres chacun pour les quatre (4) nouveaux puits.

D. PROJET AGRICULTURE / LA CULTURE DU MAÏS :

(Numéro de projet de référence : n°1, n°6, n°14, n°19, n°23, n°30.)

Les projets ci-après ont été convenus :

- La culture agro-industrielle de maïs consistera à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative totale de 272 hectares répartie dans toutes les six communautés dont Sakania, Lukangaba Customs, Lukangaba Mashimu, Kabumba, et Kimfumpa et Kaloko.

- Ces projets permettront ainsi de mettre en place une chaîne de valeur agro-alimentaire du maïs dans cette région, réunissant les producteurs, les transformateurs, les spécialistes en commercialisation, les détaillants, les fournisseurs, etc. et ce partenariat stratégique entre les acteurs interdépendants apportera progressivement une valeur ajoutée à la population (bénéficiaires finaux), ce qui se traduira par un avantage concurrentiel collectif.

E. PROJET AGRICULTURE / CULTURE VIVRIERE ET CULTURE MIXTE FRUITS ET LEGUMES : HARICOT, TOMATE, PIMENT, OIGNON, PASTèque, ET PAPAYE.

(Numéro de projets de référence : n°2, n°3, n°7, n°8, n°15, n°16, n°20, n°21, n°25, n°32, n°33)

Les projets ci-après ont été convenus :

- La culture agro-industrielle diversifiée maraichère faite en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative combinée de 448 hectares.
- La production se fera toute l'année étant donné que des forages équipés des pompes solaires immergées seront réalisés dans chaque regroupement communautaire des champs maraîchers et des réservoirs d'eau garantissant une capacité de stockage suffisante y seront installés ;
- La superficie totale approximative est répartie comme suit au prorata de la densité de population au sein de chaque communauté :
 - Sakania : 195 hectares
 - Lukangaba Customs : 79 hectares
 - Lukangaba Mashimu : 40 hectares
 - Kabumba : 55 hectares
 - Kaloko : 55 hectares
 - Kimfumpa : 24 hectares

F. PROJET AVICULTURE

(Numéro de projets de référence n°4, n°9, n°17, n°18, n°27, n°34)

Les projets ci-après ont été convenus :

- La construction d'au moins un poulailler en matériaux durables dans chaque communauté : 156m² pour une capacité de charge 1200 poulets de chair à Sakania et de 5 poulaillers de 78 m² chacun pour une capacité de charge individuelle de 600 poulets de chair à Lukangaba Customs, Lukangaba Mashimu, Kabumba, Kimfumpa et Kaloko. Chaque poulailler sera alimenté en énergie par un système photovoltaïque (solaire) pour le chauffage et la bonne croissance des poussins. Au total, ce projet vise l'élevage de 4200 poulets répartis dans les 6 communautés bénéficiaires.

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including a large signature on the left, a circular stamp in the center, and several other initials and signatures on the right.

G. COORDINATION ET GESTION DES PROJETS

(Numéro de référence n° 35)

- **L'assistance et coordination des projets communautaires** : Gestion et suivi de tous les projets communautaires y compris le renforcement des capacités au sein du département social de l'entreprise. Accompagnement par une expertise technique externe et mise en œuvre des coopératives agricoles au sein des communautés locales par les consultants au travers du monitoring et l'orientation des projets.
- Les frais de cette rubrique comprennent les imprévus liés à la fluctuation conjoncturelle et économique au moment de l'exécution des projets communautaires et prend en compte l'ensemble des coûts (variables et fixes) de production de la culture de haricots et de toutes les autres charges imprévisibles.

H. COÛTS DE MOBILISATION ET DE PRODUCTION AGRICOLE

(Numéro de référence n°36)

- **Frais de mobilisation, de développement et d'achat** : Les frais comprennent l'achat et l'entretien des outils et engins, les véhicules, les coûts de mobilisation. Ces coûts prévoient l'aménagement des terrains, les études pédologiques, le système d'irrigation, les pépinières serres, les petits matériels et outillages, l'achat des tracteurs, des charrues à disques.

Notes :

- Pour une bonne gestion des projets et pour faciliter le renforcement des capacités des membres des communautés locales, il a été convenu avec ces dernières de mettre en œuvre une coopérative agricole.
- La mise en place de ces structures se fera de commun accord avec toutes les parties prenantes dont le chef secteur, le chef de groupement, la société civile ainsi que l'Administrateur du territoire. Les modalités d'adhésion et le mode de fonctionnement, ainsi que la cadre de concertation seront également définis ensemble avec toutes parties prenantes.
- Pour tous les projets agricoles qui devront faire usage de l'eau des puits de forage, une étude approfondie sera menée par Frontier quant à la qualité de l'eau, aux propriétés physiques et chimiques de l'eau de puits pour savoir si elle serait viable pour l'irrigation des produits des champs. Il sied de noter que tous les puits forés auront au minimum une profondeur de 120 mètres.
- Des analyses chimiques préalables seront réalisées par Frontier pour évaluer la qualité de l'eau de forage destinée à l'irrigation des champs communautaires. Il sied de noter que tous les puits forés auront au minimum une profondeur de 120 mètres.

The bottom of the page features several handwritten signatures and initials in black ink. From left to right, there is a signature that appears to be 'LAD', followed by a stylized initial 'A', a signature that looks like 'AB', a signature that looks like 'IB', a signature that looks like 'SA', a signature that looks like 'JB', and finally a signature that looks like 'ZB'.

- Les coûts d'exploitation et de production, repris dans les différents budgets des projets agricoles convenus entre Frontier SA et les communautés locales dans le cadre de ce cahier des charges, ont été évalués en fonction des prix de référence en vigueur actuellement sur le marché. Cependant, les budgets négociés avec les communautés tiennent compte des éventuels fluctuations des coûts à la hausse ou à la baisse en fonction des nouveaux éléments extérieurs qui pourrait surgir en cours d'exécution.

Les intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires) spécifiques et adaptés à chacune des cultures ont tous été prévus et évalués pour la mise en œuvre effective une fois que le cahier des charges est mis en œuvre.

Quant à l'aviculture, les vaccins, l'alimentation des poussins, les mangeoires et les abreuvoirs, tous leurs coûts ont été estimés et évalués.

Les projets concernés sont ceux repris ici-bas avec leurs références respectives :

- o **La culture de maïs** (Numéro de projets de référence : n°1, n°6, n°14, n°19, n°23, n°30),
- o **La culture horticole (Haricot, tomate, piment, papaye, pastèque)** (Numéro de projets de référence : n°2, n°3, n°7, n°8, n°15, n°16, n°20, n°21, n°25, n°32, n°33)
- o **L'aviculture (Elevage des poussins)** ; (Numéro de projets de référence n°4, n°9, n°17, n°18, n°27, n°34)

Dans les lignes qui suivent, la description détaillée de chaque projet négocié :

1.0 PROJET AGRICULTURE / LE MAÏS

(Numéros de projets de référence dans le tableau : n°1, n°6, n°14, n°19, n°23, n°30)

1.1 Contexte et Justification

Le maïs demeure l'aliment de base autour des communautés locales impactées par la société Frontier. Comme sur l'ensemble de la Province du Haut-Katanga, la production du maïs est largement insuffisante dans le territoire de Sakania, l'écart entre l'offre et la demande est très élevé.

En milieu paysan le rendement moyen oscille entre 800 et 1000 kg/ha. Plusieurs facteurs sont à la base de ces faibles rendements, notamment le faible accès aux intrants de qualité (semences, engrais et pesticides), les techniques et pratiques agricoles inadéquates, le manque de matériels agricoles et d'encadrement, etc.

En plus d'être un aliment de base, la culture du maïs, une fois mise en œuvre sera l'une des activités génératrices des revenus dans la région. Il sied de noter qu'au total, 272 hectares seront cultivés.

Elle offre un atout pour la diversification économique et le renforcement de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Ce projet permettra en outre de lutter contre le chômage et stimulera la population à l'auto prise en charge, et réduira la pression sur les ressources naturelles.

1.2 Brève description

La culture agro-industrielle de maïs sera exécutée sur une superficie approximative totale de 272 hectares. Il est important de mentionner ici que le type et la quantité d'engrais chimiques listés dans les différents tableaux tiennent compte uniquement des besoins standards en éléments nutritifs de la culture de maïs sans prendre en compte l'analyse physico-chimique des sols. Le projet de culture de maïs consistera aux activités suivantes :

Activités pré culturales

- (i) Prospection pédologique, sélection et délimitation des sites
- (ii) Ouverture du terrain (dessouchage et débardage)
- (iii) Préparation du lit de semis (labour et hersage)
- (iv) Aménagements hydro-agricoles/drainage
- (v) Implantation des coupe-feux

Activités culturales

- (i) Semis
- (ii) Entretien des champs (fertilisation et désherbage chimique)
- (iii) Protection (insectes ravageurs et maladies)
- (iv) Récolte et despathage

Activités post-récoltes/conditionnement/ stockage et conservation

- (i) Séchage
- (ii) Egrenage/ vannage
- (iii) Décorticage
- (iv) Lutte préventive et curative contre les nuisibles des produits stockés

Transformation du maïs en farine

Commercialisation

Formation et encadrement des petits exploitants agricoles

Les membres des communautés impliqués directement dans ce projet recevront une formation sur l'itinéraire technique de la culture de maïs, l'analyse des facteurs socio-économiques de la filière, la maîtrise des circuits de commercialisation. Des écoles au champs seront mis en place à cet effet.

1.3 Localisation

Prière se référer à la Figure 2 quant à la géolocalisation de tous les projets communautaires dont les champs de maïs tels que convenu avec les communautés locales.

1.4 Bénéficiaires

Les communautés locales de Sakania, Lukangaba Customs, Lukangaba Mashimu,

The bottom of the page features several handwritten signatures and marks. From left to right, there is a signature that looks like 'A', a circular stamp or signature, a signature that looks like 'M', a signature that looks like 'B', a signature that looks like 'S', and a signature that looks like 'J'. There are also some scribbles and lines below these signatures.

Kabumba, Kaloko, Kimfumpa sont des bénéficiaires primaires des champs de maïs estimées à 6550 ménages. Le projet bénéficiera indirectement aussi à travers la région grâce à d'autres liens dans les différents segments de la chaîne de valeur tels que l'agroalimentaire, les fournisseurs d'intrants, les acheteurs, les transformateurs et les transporteurs.

1.5 Objectifs

La mise en place d'une culture agro-industrielle de maïs a pour objectif d'accroître la sécurité alimentaire, assurer une indépendance et un développement économique et multiplier les activités génératrices des recettes au sein des communautés locales impactées par la société Frontier.

Ce projet permettra en outre de lutter contre le chômage et stimulera la population à l'auto prise en charge, et réduira la pauvreté et la pression sur les ressources naturelles.

1.6 Résultats attendus (livrables)

Au bout de cinq ans, il sera cultivé 500 hectares de maïs sous forme de champs regroupés. Les résultats attendus de ce projet agro-alimentaire sont les suivants :

- (i) Mise en place d'une infrastructure de production, de transformation et de commercialisation pour la chaîne de valeur du maïs ;
- (ii) Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de valeur ; et
- (iii) Production et commercialisation de la farine de maïs de meilleure qualité et mieux standardisés.

La répartition de la culture par hectare dans chacune des communautés s'effectue de la manière suivante :

La cité de Sakania : 150 ha ; Lukangaba Mashimu : 22 ha ; Lukangaba Customs : 38 ha ; Kabumba : 27 ha ; Kaloko : 27 ha ; Kimfumpa : 8 ha.

Toutes les acquisitions d'actes de cession de chaque communauté sont reprises à l'Annexe B

1.7 Mécanismes de suivi et évaluation

Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentant les communautés locales, (Voir Annexe A) aux fins de contrôler tous les six mois, la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi, une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges.

1.8 Budget total

Il a été convenu un budget de \$ 446,335.68 alloué à la culture de maïs dans toutes les communautés y compris les frais liés aux activités pré culturelles, culturelles, post-

récoltes/conditionnement/ stockage et conservation, labour et hersage, récolte et conditionnement, emballage et stockage.

1.9 Budgets détaillés et devis par communauté :

CITE DE SAKANIA (150 Ha) : (Numéros de projets de référence n°1)

Chronogramme d'activités

La création de la coopérative, son fonctionnement, le renforcement des capacités se fera entre juin 2022 et Aout 2022. Le chronogramme de la culture de maïs est repris à la section 11.0

Chronogramme et Budget détaillé du Projet de Maïs à Sakania. Voir section 11.0

KIMFUMPA (8 Ha) : (Numéros de projets de référence dans le tableau : n°6)

Chronogramme d'activités

La création de la coopérative, son fonctionnement ainsi que le renforcement des capacités se feront entre juin 2022 et Aout 2022.

Chronogramme et Budget de la culture de maïs à Kimfumpa. Voir Section 11.0

KALOKO (27 ha) : (Numéros de projets de référence dans le tableau : n°14)

Chronogramme d'activités

La création de la coopérative, son fonctionnement ainsi que le renforcement des capacités se feront entre juin 2022 et Aout 2022.

Chronogramme et budget de la culture de maïs à Kaloko. Voir Section 11.0

LUKANGABA CUSTOMS (38 ha) (Numéros de projets de référence dans le tableau : n°19)

Chronogramme d'activités

La création de la coopérative, son fonctionnement ainsi que le renforcement des capacités se feront entre juin 2022 et Aout 2022.

Chronogramme et budget de la culture. Voir Section 11.0

LUKANGABA MASHIMU (22 ha) (Numéros de projets de référence dans le tableau : n°23)

Chronogramme d'activités

La création de la coopérative, son fonctionnement ainsi que le renforcement des capacités se feront entre juin 2022 et Aout 2022. L'exécution de la culture de maïs se fera entre juin 2025 - décembre 2025.

Chronogramme et budget de la culture. Voir Section 11.0

The bottom of the page features several handwritten signatures and initials in black ink. From left to right, there is a large, stylized signature, a smaller signature, a signature with a horizontal line through it, a signature that looks like 'LAD', and a large, bold signature on the far right. Below these, there are more initials, including 'LA' and a signature that looks like 'SA'.

KABUMBA (27 ha) (Numéros de projets de référence dans le tableau : n°30)

Chronogramme d'activités

La création de la coopérative, son fonctionnement ainsi que le renforcement des capacités se feront entre juin 2022 et Aout 2022.

Chronogramme et budget de la culture. Voir Section 11.0

Toutes les acquisitions d'Actes de Cessions de Terrains : Voir Annexe B.

2.0 PROJET AGRICULTURE / LE HARICOT :

(Numéros de projets de référence dans le tableau : n°7, n°15, n°20, n°24, n°31)

2.1 Contexte et Justification :

Le secteur primaire est l'une des priorités pour le développement socio-économique des communautés locales vivant autour de la mine Frontier, notamment, au travers de la culture maraichère diversifiée. La culture agro-industrielle constitue un moyen par excellence pour relever le niveau socio-économique des zones ciblées.

La culture du haricot commun (*Phaseolus vulgaris*) sera une bonne alternative pour améliorer la nutrition azotée des êtres humains et des animaux, et augmenter les rendements des cultures utilisées en rotation telles que le maïs. Le haricot est riche en protéines, en énergie et en oligoéléments. Parce que moins chers que la viande, mais riches en protéines, les haricots sont parfois considérés comme la « viande du pauvre ». Les protéines du haricot sont intéressantes par leur teneur en certains acides aminés essentiels, notamment la lysine. Elle complètera heureusement celles du maïs, pauvres en lysine, dans un régime à base de maïs comme celui de la région de Sakania. Son intérêt économique réside également dans le fait que les coûts de production des légumineuses à graines sont inférieurs à ceux des céréales.

2.2 Brève description :

La culture agro-industrielle de haricot sera faite en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative combinée de 255 hectares. La production se fera toute l'année étant donné qu'il y aura installation d'un point de forage d'eau équipé d'un système de pompe immergée photovoltaïque et une capacité de stockage d'eau sur tous les champs répartis dans toutes les communautés ; Il est également prévu la création d'une coopérative agricole aux fins de renforcer les capacités des communautés locales dans la gestion des projets agricoles, allant de la production, jusqu'à la commercialisation des produits finis. Elle comportera les activités suivantes :

Activités pré culturelles

- Prospection pédologique, sélection et délimitation des sites
- Ouverture du terrain (dessouchage et débardage)
- Préparation du lit de semis (labour et hersage)
- Aménagements maraîchers

- Les périmètres maraîchers seront alimentés en eau par des forages : Ils seront dotés d'un système de pompe immergée fonctionnant à l'énergie solaire et d'un système d'irrigation économe en eau (irrigation goutte-à-goutte, etc.).

Activités culturelles

- Semis
- Entretien des champs (fertilisation, désherbage chimique, sarclo-binage et l'irrigation)
- Protection (insectes ravageurs et traitement phytosanitaire)
- Récolte

Activités post-récoltes/conditionnement/ stockage et conservation

- Séchage
- Lutte préventive et curative contre les nuisibles des produits stockés

Commercialisation

- Formation et un encadrement des petits exploitants agricoles

2.3 Localisation

Voir Figure 2

2.4 Bénéficiaires

Les bénéficiaires primaires sont les producteurs/ménages impliqués directement dans la production de cette culture. Les femmes jouent un rôle important dans la production maraîchère et la vente des récoltes. Ce projet contribuera à leur insertion socioéconomique, Ils bénéficieront notamment de l'augmentation des revenus, de la maîtrise des itinéraires techniques, des techniques post récoltes, etc.

Les bénéficiaires intermédiaires comprendront les petites et moyennes industries locales de transformation et stockage, les différents intervenants dans la sécurité alimentaire que sont les services publics (développement rural, recherche, agriculture, etc.), les autres opérateurs privés (opérateurs semenciers, transporteurs, commerçants, etc.), les organisations paysannes, etc.

Les communautés de Sakania (120 Ha), Kimfumpa (9 Ha), Kaloko (30 Ha), Lukangaba Customs (44 Ha), Lukangaba Mashimu (22 Ha), Kabumba (30 Ha) et des alentours sont bénéficiaires finaux.

2.5 Objectifs

Accroître l'autosuffisance alimentaire, en assurer une indépendance économique et multiplier les activités génératrices des recettes.

2.6 Résultats attendus (livrables)

Cultiver le haricot sur une superficie approximative de 272 hectares.

- (i) Mise en place des aménagements maraîchers alimenté en eau par des forages et d'une infrastructure de production, de transformation et de commercialisation pour la chaîne de valeur de la culture du haricot ;
- (ii) Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de valeur du haricot commun ; et
- (iii) Des variétés à haut rendement de haricot seront cultivées sur 570 ha et les récoltes commercialisées.

2.7 Mécanismes de suivi et évaluation

Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (Voir Annexe A) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi, une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges.

Budget total prévu : \$ 428 748.08 est le montant total alloué à la culture de haricot pour toutes les six communautés.

SAKANIA (Numéro de projet de référence dans le tableau : n°2)

Chronogramme d'activités.

Le chronogramme et le budget de la culture. Voir Section 11.0

KINFUMPA (Numéro de projet de référence dans le tableau : n°7)

Chronogramme d'activités : Le chronogramme et le budget détaillé de la culture. Voir Section 11.0

KALOKO (Numéro de projet de référence dans le tableau : n°15)

Chronogramme d'activités : Le chronogramme et le budget détaillé de la culture. Voir Section 11.0

LUKANGABA CUSTOMS (Numéro de projet de référence dans le tableau : n°20)

Chronogramme d'activités : Le chronogramme et le budget détaillé de la culture. Voir



Section 11.0

LUKANGABA MASHIMU (Numéro de projet de référence dans le tableau : n°24)

Chronogramme d'activités : Le chronogramme et le budget détaillé de la culture. Voir Section 11.0

KABUMBA (Numéro de projet de référence dans le tableau : n°31)

Chronogramme d'activités : Le chronogramme et le budget détaillé de la culture. Voir Section 11.0

Toutes les acquisition d'Actes de Cessions de Terrains : Voir Annexe B

3.0 PROJET AGRICULTURE / CULTURE HORTICOLE (FRUITS ET LEGUMES) : Tomate, piment, pastèque, oignon, papaye.

(Numéros de projets de référence dans le tableau : n°3, n°8, n°16, n°21, n°25, n°32)

3.1 Contexte et Justification

La culture maraîchère fait partie des activités qui visent l'amélioration des rations alimentaires et des conditions économiques des ménages en milieu rural. Pour les paysans qui le pratiquent, le maraîchage prolonge en saison sèche, les cultures céréalières de la saison des pluies, les initie à des nouvelles techniques de production et leur procure des revenus supplémentaires.

Les cultures mixtes fruits et légumes (tomates, les oignons, piments, pastèques, papayes) constitueront ainsi un moyen par excellence pour relever le niveau socio-économique des communautés vivant autour de la mine Frontier SA.

Le modèle mixte fruits-légumes irrigués permettra aux communautés de produire toute l'année et d'élargir la gamme de produits à partir d'une seule parcelle agricole en diversifiant les revenus. De plus, cette diversification assurera une stabilité économique en cas d'aléas climatiques et de variations des prix du marché.

L'intégration d'arbres fruitiers dans les parcelles maraîchères offre la possibilité d'un développement agricole durable en optimisant l'utilisation des ressources et en préservant l'environnement. D'autre part, les régimes alimentaires étant très déséquilibrés dans la région en raison de la rareté des fruits et des légumes frais, ce modèle contribuera également à la sécurité et à la sûreté alimentaires des bénéficiaires.

3.2 Brève description

La culture agro-industrielle diversifiée maraîchère sera faite en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative combinée de 193 hectares. La production



se fera toute l'année étant donné qu'il y aura installation d'un point de forage d'eau équipé d'un système de pompe immergée photovoltaïque et une capacité de stockage d'eau sur le lieu du champ. Il est également prévu la création d'une coopérative agricole aux fins de renforcer les capacités des communautés locales dans la gestion des projets liés à la culture maraîchère, allant de la production, jusqu'à la commercialisation des produits finis. Les cultures maraîchères (tomates, piments, oignons, pastèques et papaye) comporteront les activités suivantes :

3.2.1 Confection d'une pépinière

- (i) Mise en place (choix de l'emplacement de la pépinière et préparation du substrat)
- (ii) Conduite de la pépinière (semis et protection de la pépinière)
- (iii) Entretien de la pépinière (arrosage, paillage, désherbage, suivi de l'état sanitaire)

3.2.2 Activités pré culturales

- (i) Prospection pédologique, la sélection et la délimitation des sites
- (ii) Ouverture du terrain (dessouchage et débardage)
- (iii) Confection des planches maraîchères (labour et confection des planches)
- (iv) Aménagements maraîchers

Les périmètres maraîchers seront alimentés en eau par des forages : Ils seront dotés d'un système de pompe immergée fonctionnant à l'énergie solaire et d'un système d'irrigation économe en eau (irrigation goutte-à-goutte, etc.).

3.2.3 Repiquage et conduite des cultures

- (i) Arrosage
- (ii) Paillage des planches à repiquer
- (iii) Réalisation des trous de plantation
- (iv) Sélection et prélèvement des plants
- (v) Repiquage
- (vi) Arrosage des planches repiquées
- (vii) Regarnissage

3.2.4 Entretien des cultures

- (i) Sarclage
- (ii) Binage
- (iii) Fertilisations d'entretien
- (iv) Interventions phyto sanitaires
- (v) Récolte

3.2.5 Commercialisation

3.3 Localisation

Voir Figure 2



3.4 Bénéficiaires

Les bénéficiaires primaires sont les producteurs/ménages impliqués directement dans la production de cette culture. Les femmes jouent un rôle important dans la production maraîchère et la vente des récoltes.

Ce projet contribuera à leur insertion socioéconomique, Ils bénéficieront notamment de l'augmentation des revenus, de la maîtrise des itinéraires techniques, des techniques post récoltes, etc.

Les bénéficiaires intermédiaires comprendront les petites et moyennes industries locales de transformation et stockage, les différents intervenants dans la sécurité alimentaire que sont les services publics (développement rural, recherche, agriculture, etc.), les autres opérateurs privés (opérateurs semenciers, transporteurs, commerçants, etc.), les organisations paysannes, etc.

Les communautés de Sakania (75 Ha), Lukangaba Customs (35 Ha), Lukangaba Mashimu (18 Ha), Kabumba (25 Ha), Kaloko (25 Ha), Kinfumpa (15 Ha) et des alentours seront les bénéficiaires finaux

3.5 Objectifs

Accroître l'autosuffisance alimentaire et assurer une indépendance économique et multiplier les activités génératrices des recettes. Contribuer de manière durable à l'amélioration de la sécurité alimentaire, des revenus des paysans intervenant dans la production et la valorisation de produits dans les filières maraîchères.

L'objectif spécifique est d'améliorer les niveaux de production et de participation dans les circuits de commercialisation des produits de culture mixte fruits et légumes à Sakania, Kinfumpa, Kaloko, Lukangaba Customs, Lukangaba Mashimu, Kabumba.

3.6 Résultats attendus (livrables)

Cultiver 193 hectares de culture agro-alimentaire maraîchère combinée de : Tomates, oignons, piments, pastèques et papayes.

- (i) Mise en place des aménagements maraîchers et d'une infrastructures de production, de transformation et de commercialisation pour la chaîne de valeur des cultures mixtes ;
- (ii) Renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques des cultures mixtes fruits et légumes ; et
- (iii) Production, valorisation et commercialisation des produits maraîchers dans les filières ciblées.

3.7 Mécanismes de suivi et évaluation

Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (Voir Annexe A) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives

légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi, une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges.

Budget total estimé : \$ 2,114,602.09 est le montant total alloué à la culture mixte des fruits et légumes pour toutes les six communautés.

SAKANIA (Numéro de projet de référence dans le tableau : n°3)

Chronogramme d'activités : Le chronogramme et le budget détaillé de la culture. Voir Section 11.0

KINFUMPA (Numéro de projet de référence dans le tableau : n°8)

Chronogramme d'activités : Le chronogramme et le budget détaillé de la culture. Voir Section 11.0

KALOKO (Numéro de projet de référence dans le tableau : n°16)

Chronogramme d'activités : Le chronogramme et le budget détaillé de la culture. Voir Section 11.0

LUKANGABA CUSTOMS (Numéro de projet de référence dans le tableau : n°21)

Chronogramme d'activités : Le chronogramme et le budget détaillé de la culture. Voir Section 11.0

LUKANGABA MASHIMU (Numéro de projet de référence dans le tableau : n°25)

Chronogramme d'activités : Le chronogramme et le budget détaillé de la culture. Voir Section 11.0

KABUMBA (Numéro de projet de référence dans le tableau : n°32)

Chronogramme d'activités : Le chronogramme et le budget détaillé de la culture. Voir Section 11.0

Toutes les acquisitions d'Actes de Cessions de Terrains : Voir Annexe A

The bottom of the page features several handwritten signatures and initials in black ink. There are approximately seven distinct marks, including full signatures and various sets of initials, scattered across the bottom margin.

4.0 PROJET AVICULTURE

4.1 Contexte et Justification

Dans le territoire de Sakania l'élevage traditionnel est constitué des petits bétails et d'animaux de basse-cour. L'élevage des volailles est caractérisé principalement par la divagation, une faible valorisation des ressources disponibles, une rareté des poussins d'un jour de souche améliorée, une faible maîtrise des itinéraires techniques par les paysans, le manque de soins vétérinaires et de compléments alimentaires améliorés, et une non-maîtrise des circuits de commercialisation des produits.

Les niveaux de production de ces systèmes sont généralement faibles et ne garantissent pas la sécurité alimentaire des populations rurales qui dépendent fortement de leurs terres et de leurs animaux pour leur subsistance. C'est dans le but de diversifier l'économie locale et de promouvoir une véritable filière commerciale adaptée au marché intérieur et d'améliorer les conditions de vie des populations que sera développée à Sakania une aviculture communautaire.

4.2 Brève description

Il est prévu la construction d'au moins un poulailler en matériaux durables d'environ 156m² pouvant élever 1 200 poules à Sakania.

La première phase portera sur la construction d'au moins un poulailler en matériaux durables : un poulailler de 156 m² pour une capacité de charge de 1 200 poulets de chair à Sakania.

Le poulailler sera alimenté en énergie par un système photovoltaïque (solaire) pour le chauffage et la bonne croissance des poussins.

Dans la deuxième phase, les leaders (vulgarisateurs) communautaires recevront une formation et un encadrement sur les itinéraires techniques de la production avicole, l'analyse des facteurs socio-économiques de la filière, la maîtrise des circuits de commercialisation et la qualité hygiénique des carcasses de poulets abattus.

Les bénéficiaires recevront également des souches de poussins améliorés et adaptées aux conditions d'élevage dans la région, sans négliger l'exploitation des ressources génétiques locales, et des intrants de qualité (aliments, vaccin contre les maladies, antiparasitaires...).

4.3 Localisation

Voir Figure 2

4.4 Bénéficiaires

Les bénéficiaires primaires de ces appuis seront les communautés d'éleveurs encadrés. Ces éleveurs ne seront pas uniquement impliqués dans la production mais également dans

The bottom of the page features several handwritten signatures and marks. From left to right, there is a signature that appears to be 'Jat', a signature with a large 'X' or 'K' shape, a signature that looks like '4', a signature that looks like 'P', and a signature that looks like 'B'. There are also some other scribbles and marks scattered around these signatures.

la diffusion des innovations auprès des autres pour assurer une durabilité.

A terme, c'est l'ensemble des communautés de Sakania qui bénéficiera économiquement et socialement de ce projet. Tous les segments (production, approvisionnement, transformation, distribution, consommation) de la chaîne de valeur avicole de l'ensemble du territoire de Sakania qui seront impactés, avec des produits qui augmentent en valeur à chaque étape.

La population (consommateurs finaux) pourra s'approvisionner plus régulièrement en produits avicoles de meilleure qualité et mieux standardisés.

4.5 Objectifs

Accroître l'autosuffisance alimentaire et assurer une indépendance économique et multiplier les activités génératrices des recettes.

Améliorer la productivité des volailles et la qualité de leurs produits pour accroître l'autosuffisance alimentaire et assurer une indépendance économique et multiplier les activités génératrices des revenus.

Spécifiquement :

- (i) Répondre à la demande en poulets des marchés locaux et environnants, doter le territoire (communautés paysannes) en infrastructures d'élevage des volailles
- (ii) Renforcer les capacités techniques de production avicole et de maîtrise des circuits de commercialisation des paysans par la formation et l'encadrement
- (iii) Fournir une source de protéines de haute qualité et facile à gérer dans les villages qui n'ont pas accès aux marchés urbains
- (iv) Créer des revenus pour l'ensemble des acteurs du segments (production, approvisionnement, transformation, distribution, consommation) de la chaîne de valeur avicole

4.6 Résultats attendus (livrables)

Construction d'un poulailler en matériaux durables et élevage de 1 200 poussins.

(i) Développement des infrastructures d'élevage en matériaux durables

Construction d'un poulailler de 156 m² (1200 poulets de chair)

(ii) Renforcement des capacités techniques

Formation et encadrement des éleveurs villageois sur les itinéraires techniques de la production avicole, l'analyse des facteurs socio-économiques de la filière, la maîtrise des circuits de commercialisation et la qualité hygiénique des carcasses des poulets abattus

(iii) Production et commercialisation des poulets de chair de meilleure qualité et mieux standardisés.

4.7 Mécanismes de suivi et évaluation

The bottom of the page features several handwritten signatures and stamps. On the left, there is a large, stylized signature. In the center, there is a circular stamp containing a signature. To the right of the stamp, there are three more signatures of varying styles, including one that appears to be a crossed-out signature. The signatures are written in dark ink on a light background.

Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (Voir Annexe A) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi, une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges.

Budget total estimé : 234 580 USD est le montant total alloué à l'aviculture.

Chronogramme d'activités : L'exécution se fera entre Juin 2022 – Décembre 2022.

Budget détaillé et devis : L'allocation du budget en USD sera faite de la manière que voici :

Tableau 1: Budget détaillé pour l'Aviculture à Sakania

N°	NATURE DES TRAVAUX	UTE	QTE	P.U \$	P.T \$
	étude du projet	fft	1	5000	5000
	CHAPITRE 1 : TRAVAUX PREPARATOIRES				
	INSTALLATION DE CHANTIER ET REPLI				
	Baraquement de chantier et divers	FF	1	9,000.00	9,000.00
	Sous-total chapitre 1 : Travaux préparatoires				14,000.00
	Imprévis chapitre 1 : - - %	fft	1	1040	1040
	Total chapitre 1 (Travaux préparatoires)				15,040.00
	CHAPITRE 2 : GROSSE ŒUVRE				
	TERRASSEMENT				
	Déblai pour fondation	m3	19.5	15	292.5
	Remblai avec terre d'apport compactée	m3	104.94	15	1574.1
	Sous-total terrassement	m3			1866.6
	FONDACTIONS				
	Béton de propreté	m3	2.1	150	315
	Semelle isolée	m3	9.36	320	2995.2
	Futs de fondations en BA	m3	6.68	320	2137.6
	Sous Dalle	m3	23.84	250	5960
	Membrane polyéthylène de 2.50 microns sous dalle	m2	290.72	2.6	755.872
	Maçonnerie des fondations en moellons ép. 40 cm	m3	36.8	300	11040
	sous-total B : fondations				23,203.67
	ELEVATIONS				
	Structure				
	maçonnerie en brique	m3	79.48	120	9,537.60
	Structure complète du hangar	fft	1	29,124.54	29,124.54
	Sous-total C :				38,662.14

MENUISERIE				
Fenêtre	m2	12.6	250	3,150.00
Portail métallique	m2	26.34	250	6,585.00
ventilateur élevage	pce	4	450	1,800.00
Sous-total E: menuiserie				11,535.00
Forage et accessoires	fft	1	26,400.00	26,400.00
Total chapitre 2 (Grosse - Œuvre)				101,667.41
CHAPITRE 3 : SECONDE ŒUVRE				
ELECTRICITE				
Fourniture et pose équipement solaire	fft	1	24,000.00	24,000.00
TUYAUTERIE	fft	1	1221	1,221.00
CABLAGE	fft	1	871.8	871.80
COMMANDE	fft	1	949.3	949.30
ECLAIRAGE	fft	1	572.56	572.56
Sous-total D : Électricité				27,614.66
PEINTURE				
Peinture	fft	1	5,700.00	5,700.00
Sous-total P : peinture				5,700.00
Aménagement				
Mangeoires en PVC	pce	8	280	2,240.00
Abreuvoirs en PVC	pce	8	280	2,240.00
Logement de poulets	ml	52	360	18,720.00
éleveuse	pce	4	800	3,200.00
Sous-total : Aménagement				26,400.00
Total chapitre 3 (Seconde - Œuvre)				59,714.66
TOTAL			176,422.07	
MAIN D OEUVRE			52,926.62	
TOTAL GENERAL			229,348.69	

N	Désignation	Poids kgs	Nbre de sac	P.U \$	P.T \$
1ere Age (0-21jours)					
	Aliments (200kgs, cad 4 sacs pour 100 têtes)	2400.00	48.00	40.00	1920.00
2eme Age(21-45jours)					
	Aliments (300kgs, cad 6 sacs pour 100 têtes)	3600.00	72.00	37.00	2664.00
	sous-total			4584.00	

N	Désignation	Ute	Qte	P.U \$	P.T \$
	vaccin (4 doses)	tete	1200.00	0.10	120.00
	vitamine	tete	1200.00	0.22	264.00
	antibiotique	tete	1200.00	0.22	264.00
	Total			648.00	

Toutes les acquisitions d'Actes de Cessions de Terrains : Voir Annexe A

5.0 PROJET SANTE : REHABILITATION DE L'HOPITAL GENERAL DE REFERENCE

5.1 Contexte et Justification

La plus grande infrastructure hospitalière dans la cité de Sakania nécessite une réhabilitation de certaines de ses infrastructures aux fins de rendre viable les infrastructures existantes et mieux servir les communautés locales, elle est dans un état de délabrement avancé, elle n'a pas de frigo mortuaire, les pavillons nécessitent un réaménagement complet.

5.2 Brève description

Le projet ci-dessus renseigné vise la réhabilitation de l'hôpital général de référence de Sakania, s'agissant de la description de cet hôpital à réhabiliter, il est prévu la réhabilitation de 7 bâtiments existants. Il sera ajouté un frigo mortuaire à la morgue, tous les blocs sanitaires seront réhabilités totalement, l'hôpital sera appuyé en médicaments et équipements. L'hôpital est alimenté en eau des puits de forage existant.

5.3 Localisation

Voir Figure 2

5.4 Bénéficiaires

Les communautés de Sakania et alentours.

5.5 Objectifs

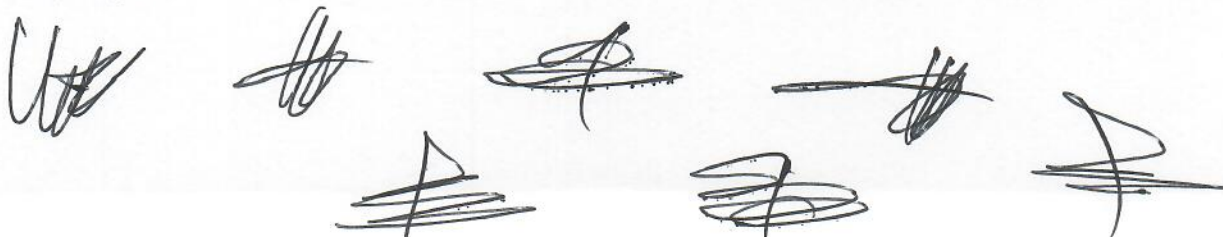
Réhabiliter l'infrastructure existante et appuyer l'hôpital en médicaments et équipements adéquats.

5.6 Résultats attendus (livrables)

Réhabilitation du centre de santé et appui en médicaments et équipements.

5.7 Mécanismes de suivi et évaluation

Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (Voir Annexe A) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris. Outre les prérogatives légales du comité local de suivi ; en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi régulier, et une équipe sera dédiée à l'évaluation et la mise en œuvre des projets faisant partie du cahier des charges.



5.8 Budget total estimé

Il a été convenu un budget de 1 111 514,62 USD pour réhabiliter et équiper l'hôpital général de référence de Sakania.

Tableau 2: Devis réhabilitation et équipements de l'Hôpital Général de Référence

N°	NATURE DES TRAVAUX	UTE	QTE	P.U \$	P.T \$
	INSTALLATION DE CHANTIER ET REPLI				
	Baraquement de chantier et divers	FF	1,00	7 000,00	7 000,00
	DEMOLITIONS				
	Déposes, démolitions et évacuations des décombres	FF	1,00	4 300,00	4 300,00
	Sous-total chapitre 1 : Travaux préparatoires				11 300,00
	Imprévus chapitre 1 : - - %	0	1,00	500,00	500,00
	(Travaux préparatoires)				11 800,00
Médecine interne Homme					
	Chapitre 2 Seconde - Œuvre				
	ENDUITS				
	Enduit au ciment mur	fft	1,00	500,00	500,00
	Sous-total A: Enduits				500,00
	REVETEMENT DE SOL				
	Carrelage en grès cérame (WC et douche)	m²	15,19	37,00	562,03
	faïence (WC et douche)	m²	106,53	22,00	2 343,66
	Sous-tot. B: Revêtement de sol				2 905,69
	FAUX PLAFOND				
	Faux plafond intérieur en plaque de gy proc sur gitages en bois (ou similaire)	m²	178,61	20,00	3 572,20
	Sous-total	m²			3 572,20
	PEINTURE				
	Préparation des surfaces et masticage	m²	460,80	2,00	921,60
	Peinture en latex	m²	460,80	3,20	1 474,56
	peinture plafond	m²	178,61	3,20	571,55
	Peinture émail Portes	fft	1,00	666,95	666,95
	Peinture émail fenêtres	fft	1,00	725,00	725,00
	Sous-total : peinture				4 359,66
	MENUISERIE				
	Fenêtre métallique	m2	34,84	180,00	6 271,20
	Portes métalliques	m2	7,92	180,00	1 425,60
	Portes intérieures	pce	6,00	150,00	900,00
	Sous-total E: menuiserie				8 596,80
	ELECTRICITE				
	appareillage de fixation	fft	1,00	1 565,96	1 565,96
	câblage	fft	1,00	1919,27	1 919,27
	commande	fft	1,00	849,35	849,35
	éclairage	fft	1,00	1415,83	1 415,83
	Sous-total D : Électricité				5 750,41
	CHARPENTE EN BOIS traité				
	charpente en bois et couverture	m2	267,91	30,00	8 037,30
	Sous-total : Charpente et Couverture				8 037,30
	PLOMBERIE ET SANITAIRE				
	Canalisation d'adduction eau froide et accessoires	fft	1,00	3 750,00	3 750,00
	Lavabo complet avec colonne	pce	2,00	150,00	300,00
	Lave main complet	pce	2,00	100,00	200,00

W.C. anglais complet	pce	2,00	250,00	500,00
bac de douche	pce	2,00	150,00	300,00
Robinet service	pce	2,00	25,00	50,00
Porte-savons	pce	2,00	30,00	60,00
Porte-papier	pce	2,00	30,00	60,00
Miroirs 600x900x4mm	pce	2,00	50,00	100,00
Sous-total G : Plomberie , sanitaire et équipements				5 320,00
Total 1 : médecine interne Homme			39 042,06	

Pédiatrie				
chapitre 2 Seconde - Œuvre				
ENDUITS				
Enduit au ciment mur	fft	1,00	1 000,00	1 000,00
Sous-total A: Enduits				1 000,00
REVETEMENT DE SOL				
Carrelage en grès cérame	m²	27,58	37,00	1 020,46
faïence	m²	187,50	22,00	4 125,00
Sous-tot. B: Revêtement de sol				5 145,46
FAUX PLAFOND				
Faux plafond intérieur en plaque de gy proc sur gitages en bois (ou similaire)	fft	1,00	3 000,00	3 000,00
Sous-total	m²			3 000,00
PEINTURE				
Préparation des surfaces et masticage	m²	645,35	2,00	1 290,70
Peinture en latex	m²	645,35	3,20	2 065,12
peinture plafond	m²	274,13	7,00	1 918,91
Peinture émail Portes	fft	1,00	455,00	455,00
Peinture émail fenêtres	fft	1,00	525,00	525,00
Sous-total : peinture				6 254,73
MENUISERIE				
Fenêtre métallique	m²	26,62	180,00	4 791,60
Portes métalliques	m²	7,92	180,00	1 425,60
Portes intérieures	pce	5,00	150,00	750,00
Sous-total E: menuiserie				6 967,20
ELECTRICITE				
appareillage de fixation	fft	1,00	1 595,96	1 595,96
câblage	fft	1,00	1009,27	1 009,27
commande	fft	1,00	1949,35	1 949,35
éclairage	fft	1,00	1615,83	1 615,83
Sous-total D : Électricité				6 170,41
CHARPENTE EN BOIS traité				
charpente en bois et couverture	m²	306,90	30,00	9 207,00
Sous-total : Charpente et Couverture				9 207,00
PLOMBERIE ET SANITAIRE				
Canalisation d'adduction eau froide et accessoires	ml	190,00	15,00	2 850,00
Lavabo complet avec colonne	pce	2,00	150,00	300,00
Lave main complet	pce	2,00	100,00	200,00
W.C. anglais complet	pce	3,00	250,00	750,00
bac de douche	pce	3,00	150,00	450,00
Robinet service	pce	1,00	25,00	25,00
Porte-savons	pce	3,00	30,00	90,00
Porte-papier	pce	3,00	30,00	90,00
Miroirs 600x900x4mm	pce	2,00	50,00	100,00
Sous-total G : Plomberie, sanitaire et équipements				4 855,00
Total 3 : Pédiatrie			42 599,80	

Urgence				
chapitre 2 Seconde - Œuvre				
ENDUITS				
Enduit au ciment mur	fft	1,00	500,00	500,00
Sous-total A: Enduits				500,00
REVETEMENT DE SOL				
Carrelage en grès cérame	m²	134,04	37,00	4 959,48
faïence (WC et douche)	m²	65,19	22,00	1 434,18
Sous-tot. B: Revêtement de sol				6 393,66
FAUX PLAFOND				
Faux plafond intérieur en plaque de gy proc sur gîtages en bois (ou similaire)	fft	1,00	2 000,00	2 000,00
Sous-total	m²			2 000,00
PEINTURE				
Préparation des surfaces et masticage	m²	469,23	2,00	938,46
Peinture en latex	m²	469,23	7,00	3 284,61
peinture plafond	m²	144,30	7,00	1 010,10
Peinture émail Portes	fft	1,00	155,00	155,00
Peinture émail fenêtres	fft	1,00	165,00	165,00
Sous-total : peinture				5 553,17
MENUISERIE				
Fenêtre métallique	m²	16,90	180,00	3 042,00
Portes métalliques	m²	11,60	180,00	2 088,00
Portes intérieures	pce	2,00	150,00	300,00
Sous-total E: menuiserie				5 430,00
ELECTRICITE				
appareillage de fixation	fft	1,00	595,96	595,96
câblage	fft	1,00	909,27	909,27
commande	fft	1,00	549,35	549,35
éclairage	fft	1,00	415,83	415,83
Sous-total D : Électricité				2 470,41
CHARPENTE EN BOIS traité				
charpente en bois et couverture	m²	184,25	30,00	5 527,50
Sous-total : Charpente et Couverture				5 527,50
PLOMBERIE ET SANITAIRE				
Canalisation d'adduction eau froide et accessoires	ml	112,00	15,00	1 680,00
Lavabo complet avec colonne	pce	3,00	150,00	450,00
Lave main complet	pce	3,00	100,00	300,00
W.C. anglais complet	pce	1,00	250,00	250,00
Robinet service	pce	2,00	25,00	50,00
Porte-savons	pce	1,00	30,00	30,00
Porte-papier	pce	1,00	30,00	30,00
Miroirs 600x900x4mm	pce	1,00	50,00	50,00
Sous-total G : Plomberie, sanitaire et équipements				2 840,00
Total 4 : Urgence			30 714,74	

maternité				
chapitre 2 Seconde - Œuvre				
ENDUITS				
Enduit au ciment mur	fft	1,00	1 050,00	1 050,00
Sous-total A: Enduits				1 050,00
REVETEMENT DE SOL				
Carrelage en grès cérame	m²	517,80	37,00	19 158,60
faïence	m²	321,50	22,00	7 073,00
Sous-tot. B: Revêtement de sol				26 231,60

FAUX PLAFOND				
Faux plafond intérieur en plaque de gy proc sur gitages en bois (ou similaire)	m²	387,80	20,00	7 756,00
Sous-total	m²			7 756,00
PEINTURE				
Préparation des surfaces et masticage	m²	1 126,06	2,00	2 252,12
Peinture en latex	m²	1 126,06	7,00	7 882,42
peinture plafond	m²	517,80	7,00	3 624,60
Peinture émail Portes	fft	1,00	755,00	755,00
Peinture émail fenêtres	fft	1,00	625,00	625,00
Sous-total : peinture				15 139,14
MENUISERIE				
Fenêtre métallique	m²	35,96	180,00	6 472,80
Portes métalliques	m²	29,41	180,00	5 293,80
Portes intérieures	pce	15,00	150,00	2 250,00
Sous-total E: menuiserie				14 016,60
ELECTRICITE				
appareillage de fixation	fft	1,00	834,344	834,34
câblage	fft	1,00	1412,978	1 412,98
commande	fft	1,00	1329,09	1 329,09
éclairage	fft	1,00	862,162	862,16
Sous-total D : Électricité				4 438,57
CHARPENTE EN BOIS traité				
charpente en bois et couverture	m²	470,85	30,00	14 125,50
Sous-total : Charpente et Couverture				14 125,50
PLOMBERIE ET SANITAIRE				
Canalisation d'adduction eau froide et accessoires	ml	125,00	15,00	1 875,00
Lavabo complet avec colonne	pce	14,00	150,00	2 100,00
Lave main complet	pce	5,00	100,00	500,00
W.C. anglais complet	pce	13,00	250,00	3 250,00
bac de douche	pce	6,00	150,00	900,00
Robinet service	pce	2,00	25,00	50,00
Porte-savons	pce	14,00	30,00	420,00
Porte-papier	pce	13,00	30,00	390,00
Miroirs 600x900x4mm	pce	8,00	50,00	400,00
Sous-total G : Plomberie, sanitaire et équipements				9 885,00
Total 5 : Maternité				92 642,41

bloc opératoire				
chapitre 2 Seconde - Œuvre				
ENDUITS				
Enduit au ciment mur	fft	1,00	1 350,00	1 350,00
Sous-total A: Enduits				1 350,00
RETEMENT DE SOL				
Carrelage en grès cérame	m²	129,14	37,00	4 778,18
faïence	m²	225,84	22,00	4 968,48
Sous-tot. B: Revêtement de sol				9 746,66
FAUX PLAFOND				
Faux plafond intérieur en plaque de gy proc sur gitages en bois (ou similaire)	m²	149,14	20,00	2 982,80
Sous-total	m²			2 982,80
PEINTURE				
Préparation des surfaces et masticage	m²	316,12	2,00	632,24
Peinture en latex	m²	316,12	7,00	2 212,84
peinture plafond	m²	149,14	4,20	626,39
Peinture émail Portes	fft	1,00	355,00	355,00
Peinture émail fenêtres	fft	1,00	225,00	225,00

Sous-total : peinture				4 051,47
MENUISERIE				
Fenêtre métallique	m²	20,36	180,00	3 664,80
Portes métalliques	m²	22,52	180,00	4 053,60
Portes intérieures	pce	4,00	150,00	600,00
Sous-total E: menuiserie				8 318,40
ELECTRICITE				
appareillage de fixation	fft	1,00	334,344	334,34
câblage	fft	1,00	612,978	612,98
commande	fft	1,00	229,09	229,09
éclairage	fft	1,00	862,162	862,16
Sous-total D : Électricité				2 038,57
CHARPENTE EN BOIS traité				
charpente en bois et couverture	m²	191,58	30,00	5 747,40
Sous-total : Charpente et Couverture				5 747,40
PLOMBERIE ET SANITAIRE				
Canalisation d'adduction eau froide et accessoires	ml	95,00	15,00	1 425,00
Lavabo complet avec colonne	pce	4,00	150,00	600,00
W.C. anglais complet	pce	1,00	250,00	250,00
bac de douche	pce	1,00	150,00	150,00
Robinet service	pce	2,00	25,00	50,00
Porte-savons	pce	1,00	30,00	30,00
Porte-papier	pce	1,00	30,00	30,00
Miroirs 600x900x4mm	pce	2,00	50,00	100,00
Sous-total G : Plomberie, sanitaire et équipements				2 635,00
Total 6 : Bloc opératoire			36 870,30	

Administration				
chapitre 2 Seconde - Œuvre				
ENDUITS				
Enduit au ciment mur	fft	1,00	1 450,00	1 450,00
Sous-total A: Enduits				1 450,00
REVETEMENT DE SOL				
Carrelage en grès cérame	m²	229,68	37,00	8 498,16
faïence (laboratoire)	m²	110,46	22,00	2 430,12
Sous-tot. B: Revêtement de sol				10 928,28
FAUX PLAFOND				
Faux plafond intérieur en plaque de gy proc sur gitages en bois (ou similaire)	fft	249,68	20,00	4 993,60
Sous-total	m²			4 993,60
PEINTURE				
Préparation des surfaces et masticage	m²	875,58	2,00	1 751,16
Peinture en latex	m²	875,58	7,00	6 129,06
peinture plafond	m²	229,68	3,20	734,98
Peinture émail Portes	fft	1,00	155,00	155,00
Peinture émail fenêtres	fft	1,00	125,00	125,00
Sous-total : peinture				8 895,20
MENUISERIE				
Fenêtre métallique	m²	21,78	180,00	3 920,40
Portes métalliques	m²	15,12	180,00	2 721,60
Sous-total E: menuiserie				6 642,00
ELECTRICITE				
appareillage de fixation	fft	1,00	1068,08	1 068,08
câblage	fft	1,00	1258,16	1 258,16
commande	fft	1,00	1120,72	1 120,72
éclairage	fft	1,00	907,02	907,02

Sous-total D : Électricité				4 353,98
CHARPENTE EN BOIS traité				
charpente en bois et couverture	m²	298,58	30,00	8 957,40
Sous-total : Charpente et Couverture				8 957,40
PLOMBERIE ET SANITAIRE				
Canalisation d'adduction eau froide et accessoires	ml	105,00	15,00	1 575,00
Lavabo complet avec colonne	pce	6,00	150,00	900,00
Miroirs 600x900x4mm	pce	6,00	50,00	300,00
Sous-total G : Plomberie, sanitaire et équipements				2 775,00
Total 9 : bâtiment Administratif			48 995,46	

bureau central de zone				
chapitre 2 Seconde - Œuvre				
ENDUITS				
Enduit au ciment mur	fft	1,00	1 550,00	1 550,00
Sous-total A: Enduits				1 550,00
REVETEMENT DE SOL				
Carrelage en grès cérame	m²	485,35	37,00	17 957,95
Faïence (WC et douche)	m²	163,31	22,00	3 592,82
Sous-tot. B: Revêtement de sol				21 550,77
FAUX PLAFOND				
Faux plafond intérieur en plaque de gyproc sur gitages en bois (ou similaire)	fft	485,35	20,00	9 707,00
Sous-total	m²			9 707,00
PEINTURE				
Préparation des surfaces et masticage	m²	1 200,15	2,00	2 400,30
Peinture en latex lavable	m²	1 200,15	7,00	8 401,05
Peinture plafond	m²	485,35	3,20	1 553,12
Peinture émail Portes	fft	1,00	755,00	755,00
Peinture émail fenêtres	fft	1,00	725,00	725,00
Sous-total : peinture				13 834,47
MENUISERIE				
Portes métalliques	m²	57,82	180,00	10 407,60
Sous-total E: menuiserie				10 407,60
ELECTRICITE				
Appareillage de fixation	fft	1,00	3603,624	3 603,62
Câblage	fft	1,00	4606,704	4 606,70
Commande	fft	1,00	3224,712	3 224,71
Éclairage	fft	1,00	4543,776	4 543,78
Sous-total D : Électricité				15 978,82
CHARPENTE EN BOIS traité				
Charpente en bois et couverture	m²	629,49	30,00	18 884,70
Sous-total : Charpente et Couverture				18 884,70
PLOMBERIE ET SANITAIRE				
Canalisation d'adduction eau froide et accessoires	ml	205,00	15,00	3 075,00
Lavabo complet avec colonne	pce	2,00	150,00	300,00
W.C. anglais complet	pce	2,00	250,00	500,00
Bac de douche	pce	2,00	150,00	300,00
Robinet service	pce	2,00	25,00	50,00
Porte-savons	pce	2,00	30,00	60,00
Porte-papier	pce	2,00	30,00	60,00
Miroirs 600x900x4mm	pce	2,00	50,00	100,00
Sous-total G : Plomberie, sanitaire et équipements				4 445,00
Total 10 : bureau central de zone			96 358,36	

Morgue				
Chapitre 2 Seconde - Œuvre				
ENDUITS				
Enduit au ciment mur	fft	1,00	450,00	450,00
Sous-total A: Enduits				450,00
PEINTURE				
Peinture en latex	m²	250,15	3,20	800,48
Peinture plafond	m²	168,18	7,00	1 177,26
Sous-total : peinture				1 977,74
ELECTRICITE				
Commande	fft	1,00	343,63	343,63
Éclairage	fft	1,00	593,24	593,24
Sous-total D : Électricité				936,87
CHARPENTE EN BOIS traité				
Réparation de la charpente	fft	1,00	1 700,00	1 700,00
Sous-total : Charpente et Couverture				1 700,00
PLOMBERIE ET SANITAIRE				
Canalisation d'adduction eau froide et accessoires	ml	185,00	15,00	2 775,00
Sous-total G : Plomberie, sanitaire et équipements				2 775,00
Frigo morgue (6places)	pce	1,00	19 000,00	19 000,00
Total 11 : Morgue			26 839,61	
fourniture et installation des matériels				
MEDECINE INTERNE				
N	Désignation	Quantité	P.U \$	P.T \$
1	Thermomètre	4,00	2,30	9,20
2	Tensiomètre	2,00	57,50	115,00
3	stéthoscope	3,00	17,25	51,75
4	Balance adulte	1,00	17,25	17,25
5	Oxymétrie	2,00	138,00	276,00
6	Aspirateur	1,00	57,50	57,50
7	Potence	10,00	80,50	805,00
8	Mètre ruban	2,00	1,15	2,30
9	vibromasseur	1,00	287,50	287,50
10	Négatoscope	1,00	402,50	402,50
Sous-total : MEDECINE INTERNE			2024,00	
PEDIATRIE				
1	Balance enfant	2	115	230
2	Thermomètre	4	2,3	9,2
3	Oxymètre	1	57,5	57,5
4	Otoscope	2	80,5	161
5	Stéthoscope	2	1,15	2,3
6	Tensiomètre	3	57,5	172,5
7	Ruban muac	10	287,5	2875
8	Négatoscope	1	402,5	402,5
Sous-total : PEDIATRIE			3910,00	
GYNECO OBSTETRIQUE				
1	Table chauffante	1	4025	4025
2	Mètre ruban	5	1,15	5,75
3	Fœtoscope	4	138	552
4	Ambu avec masque faciale	5	57,5	287,5
5	Aspirateur de mucosité	1	575	575
Sous-total : GYNECO OBSTETRIQUE			5445,25	
IMAGERIE MEDICALE				

1	Appareil de radio (Fixe)	1	17250	17250
2	Appareil d'échographie (Fixe)	2	8050	16100
3	ECG	1	1380	1380
4	développer de la radio	1	4025	4025
5	Scanner	1	458000	458000
6	Écho doppler	1	6900	6900
Sous-total : IMAGERIE MEDICALE			503655,00	
CHIRURGIE				
1	Tenues chirurgicales	30	28,75	862,5
2	Bottes	15	23	345
3	Boite césarienne	3	448,5	1345,5
4	Boite laparotomie	3	448,5	1345,5
5	Boite d'herniorraphie	3	218,5	655,5
6	Potence	10	11,5	115
7	Négatoscope	1	402,5	402,5
8	Bistouri électrique	5	2875	14375
9	Table d'anesthésie	2	575	1150
10	Lampre scialytique	1	1725	1725
11	Aspirateur	1	575	575
Sous-total : CHIRURGIE			22896,50	
LABORATOIRE				
1	Banque de sang	1	3220	3220
2	Microscope avec objectif 100	1	97,75	97,75
3	Réactifs de labo (giemsa) litre	10	57,5	575
4	Centrifugeuse	2	345	690
5	Réfrigérateur pour médicaments thermolabiles	1	2300	2300
6	Appareil de biochimie	1	2875	2875
7	Appareil d'hématocrite	1	23	23
8	Agitateur	2	230	460
9	Poubelles avec pédales	4	28,75	115
10	Hemoglobinemètre	3	57,5	172,5
11	Hemocuo 301 avec cuvette	3	402,5	1207,5
12	Chronomètre	2	17,25	34,5
13	Pendule	1	23	23
14	Balanceur électrique	2	575	1150
15	Cellule de new bower	1	23	23
16	Cellule de nageotte	1	23	23
17	Distillateur	1	57,5	57,5
18	Pipette à VS	2	103,5	207
19	Micro pipette de 10 -100ul	2	103,5	207
20	Micro pipette de 100-1000ul	2	103,5	207
21	Micro pipette de 20 -200ul	2	28,75	57,5
22	Compteur GB	1	28,75	28,75
23	Appareil de biochimie	1	2875	2875
Sous-total : LABORATOIRE			16629,00	
AUTRES EQUIPEMENTS				
1	Lit de consultation	10	460	4600
2	Table de nuit	40	207	8280
3	Poubelles avec pédales	15	34,5	517,5
4	Lit d'hospitalisation	40	805	32200
5	Lit d'accouchement	5	805	4025
6	Table gynécologique	3	805	2415
7	Lit d'opération	3	4025	12075
8	Armoires	20	230	4600
9	Étagères	20	230	4600
10	Chaises de bureau	25	172,5	4312,5
11	Chaises roulantes	5	230	1150

12	Kit de lavage des mains		10	23	230
13	Lessiveuse avec accessoires		1	1725	1725
Sous-total : AUTRES EQUIPEMENTS				80730,00	
ENGINS ROULANTS					
1	Ambulance médicalisée		1	97750	97750
2	Motos		2	2875	5750
Sous-total : ENGINS ROULANTS				103500,00	

TOTAL GENERAL				738789,75	
----------------------	--	--	--	------------------	--

Aménagement extérieur					
	Fleur rosier blanc	fft	1,00	4 500,00	4 500,00
	Fleur rouge baraka	fft	1,00	4 500,00	4 500,00
	Fleur bec	fft	1,00	4 500,00	4 500,00
	Sapin pin	fft	1,00	1 500,00	1 500,00
	Manguier	fft	1,00	1 500,00	1 500,00
	Aménagement extérieur en gravier	m3	1 800,00	40,00	72 000,00
total 8 aménagement extérieur					88 500,00

Résumé	
Travaux préparatoires	11 800,00
Total 1 : médecine interne Homme	39 042,06
Total 2 : Pédiatrie	42 599,80
Total 3 : Urgence	30 714,74
Total 4 : Bloc opératoire	36 870,30
Total 5 : bureau centrale de zone	96 358,36
Total 6 : morgue	26 839,61
Total 7 : fourniture et installation des matériels	738 789,75
Total 8 : aménagement extérieur	88 500,00
Total General	1 111 514,62

Chronogramme d'activités (Février 2023 – Decembre 2023) : Il est estimé à 10 mois les travaux de réhabilitation de l'hôpital Général de Référence de Sakania.

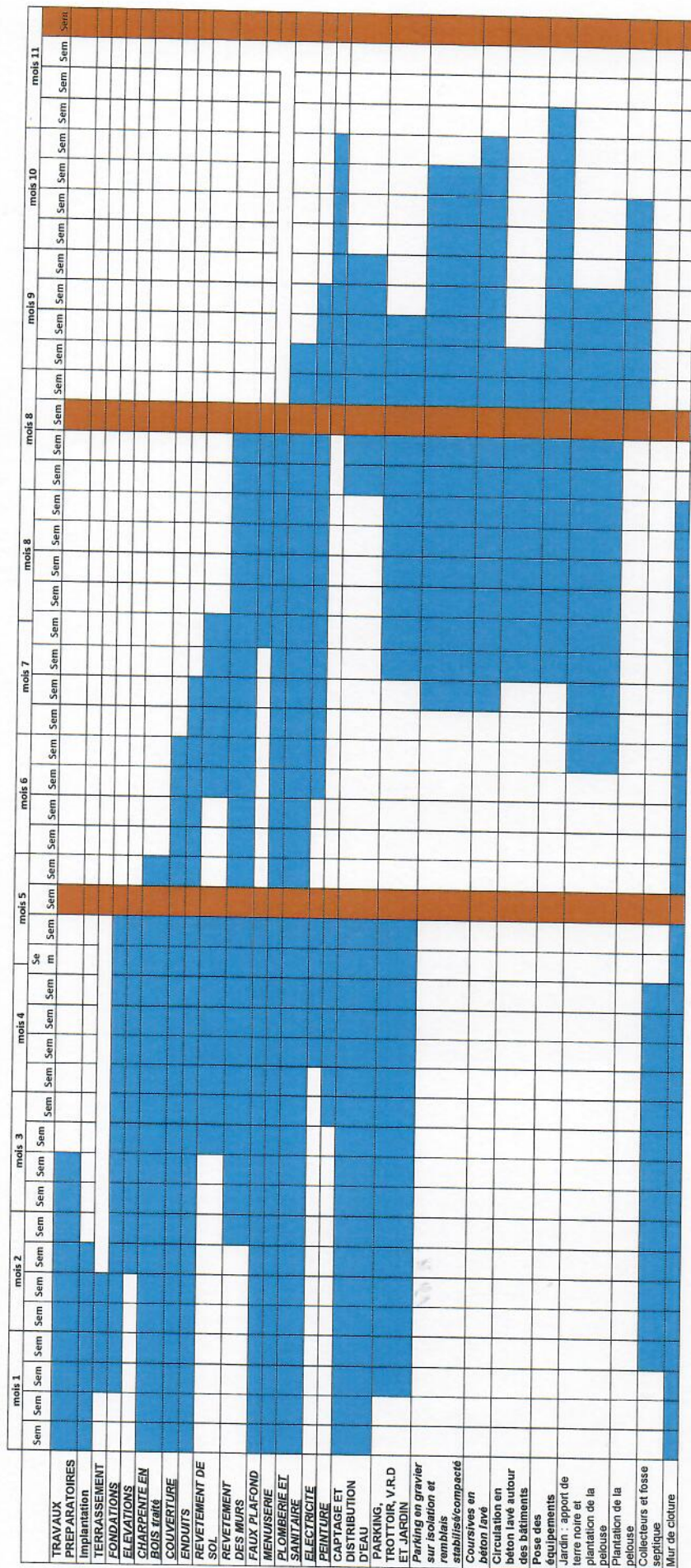


Figure 3: Chronogramme d'activités de la Réhabilitation de l'Hôpital Général de Référence à Sakania

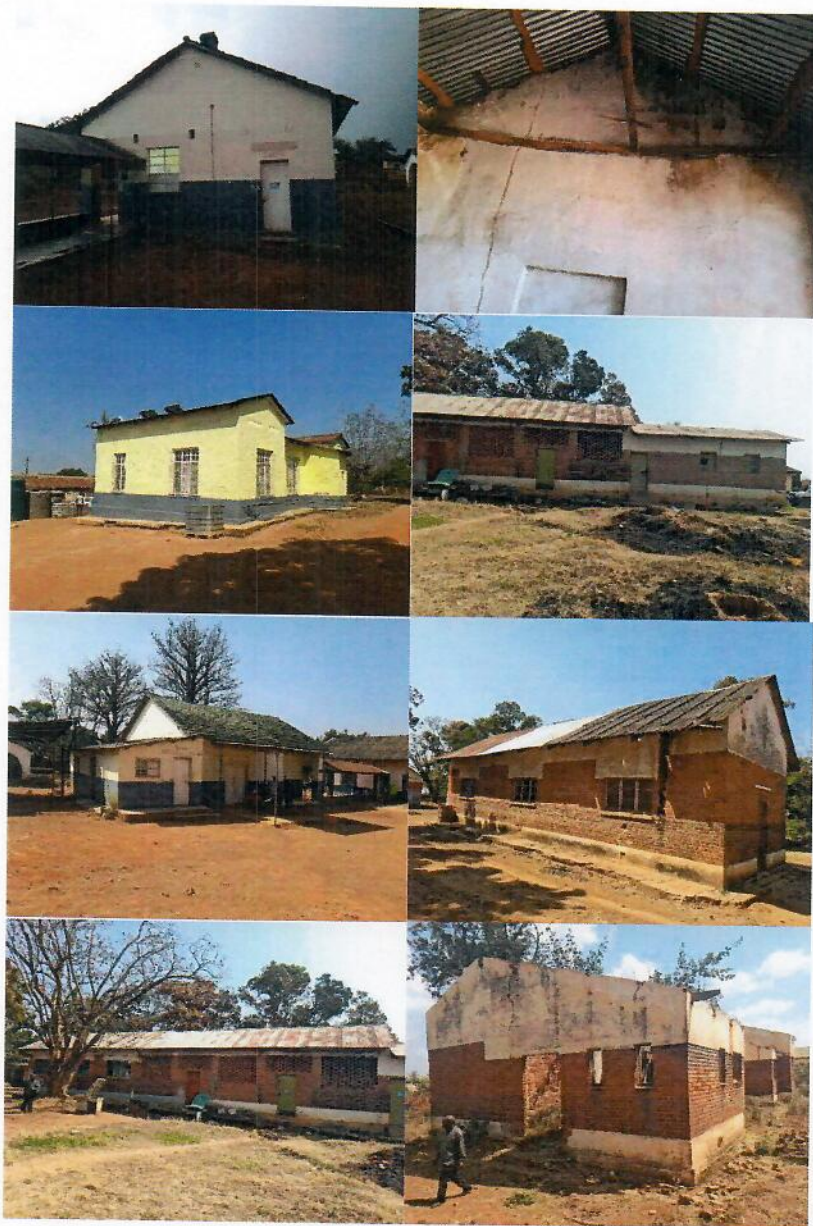


Figure 4 : Les différents pavillons à réhabiliter.

6.0 PROJET AVICULTURE

(Numéro de projets de référence n°9, n°17, n°18, n°26, n°33)

6.1 Contexte et Justification

Dans le territoire de Sakania l'élevage traditionnel est constitué des petits bétails et d'animaux de basse-cour. L'élevage des volailles est caractérisé principalement par la divagation, une faible valorisation des ressources disponibles, une rareté des poussins d'un jour de souche améliorée, une faible maîtrise des itinéraires techniques par les paysans, le

manque de soins vétérinaires et de compléments alimentaires améliorés, et une non-maîtrise des circuits de commercialisation des produits.

Les niveaux de production de ces systèmes sont généralement faibles et ne garantissent pas la sécurité alimentaire des populations rurales qui dépendent fortement de leurs terres et de leurs animaux pour leur subsistance. C'est dans le but de diversifier l'économie locale et de promouvoir une véritable filière commerciale adaptée au marché intérieur et d'améliorer les conditions de vie des populations que sera développée à Sakania une aviculture communautaire.

Dans le cadre de la diversification de l'économie locale, il sera construit un poulailler à Kimfumpa, Lukangaba Customs, Lukangaba Mashimu, Kabumba, et Kaloko.

6.2 Brève description

Il est prévu la construction d'au moins un poulailler dans chacune des communautés mentionnées en matériaux durables d'environ 78 m² pouvant élever 600 poulets de chair. Chaque poulailler sera alimenté en énergie par un système photovoltaïque (solaire) pour le chauffage et la bonne croissance des poussins.

La première phase portera sur la construction d'au moins un poulailler en matériaux durables : un poulailler de 78 m² pour une capacité de charge de 600 poulets de chair à dans chacune de communauté à Kimfumpa, Lukangaba Customs, Lukangaba Mashimu, Kabumba, et Kaloko.

Le poulailler sera alimenté en énergie par un système photovoltaïque (solaire) pour le chauffage et la bonne croissance des poussins.

Dans la deuxième phase, les leaders (vulgarisateurs) communautaires recevront une formation et un encadrement sur les itinéraires techniques de la production avicole, l'analyse des facteurs socio-économiques de la filière, la maîtrise des circuits de commercialisation et la qualité hygiénique des carcasses de poulets abattus.

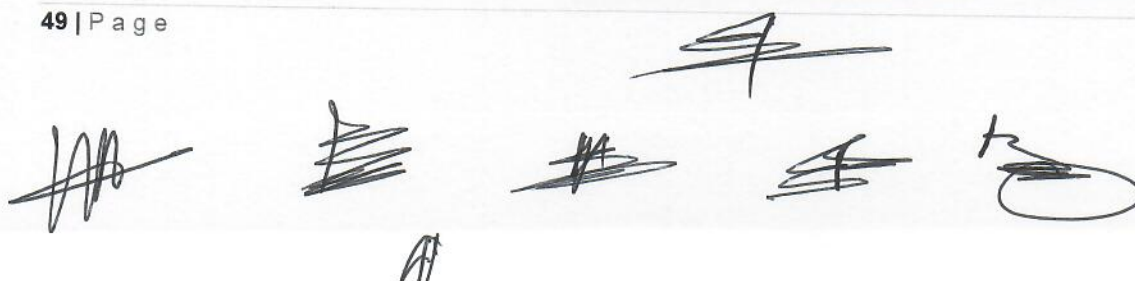
Les bénéficiaires recevront également des souches de poussins améliorés et adaptées aux conditions d'élevage dans la région, sans négliger l'exploitation des ressources génétiques locales, et des intrants de qualité (aliments, vaccin contre les maladies, antiparasitaires...).

6.3 Bénéficiaires

Les bénéficiaires primaires de ces appuis seront les communautés d'éleveurs encadrés. Ces éleveurs ne seront pas uniquement impliqués dans la production mais également dans la diffusion des innovations auprès des autres pour assurer une durabilité.

A terme, c'est l'ensemble des communautés de Kimfumpa, Lukangaba Customs, Lukangaba Mashimu, Kabumba, et Kaloko qui bénéficiera économiquement et socialement de ce projet.

Tous les segments (production, approvisionnement, transformation, distribution,

The bottom of the page features several handwritten signatures and initials in black ink. From left to right, there is a large, stylized signature, followed by a series of horizontal lines, then a signature with a cross-like mark, another signature, and finally a signature that ends in a large circle. Below the first signature, there are some additional scribbles and the letters 'AT'.

consommation) de la chaîne de valeur avicole de l'ensemble de ces communautés seront impactés, avec des produits qui augmentent en valeur à chaque étape.

La population (consommateurs finaux) pourra s'approvisionner plus régulièrement en produits avicoles de meilleure qualité et mieux standardisés.

6.4 Objectifs

Accroître l'autosuffisance alimentaire et assurer une indépendance économique et multiplier les activités génératrices des recettes.

Améliorer la productivité des volailles et la qualité de leurs produits pour accroître l'autosuffisance alimentaire et assurer une indépendance économique et multiplier les activités génératrices des revenus.

Spécifiquement :

- (i) Répondre à la demande en poulets des marchés locaux et environnants, doter le territoire (communautés paysannes) en infrastructures d'élevage des volailles
- (ii) Renforcer les capacités techniques de production avicole et de maîtrise des circuits de commercialisation des paysans par la formation et l'encadrement
- (iii) Fournir une source de protéines de haute qualité et facile à gérer dans les villages qui n'ont pas accès aux marchés urbains
- (iv) Créer des revenus pour l'ensemble des acteurs du segment (production, approvisionnement, transformation, distribution, consommation) de la chaîne de valeur avicole.

6.5 Résultats attendus (livrables)

Construction d'un poulailler en matériaux durables et élevage de 3 000 poussins.

(i) Développement des infrastructures d'élevage en matériaux durables

Construction d'un poulailler de 78 m² (600 poulets de chair) par communauté.

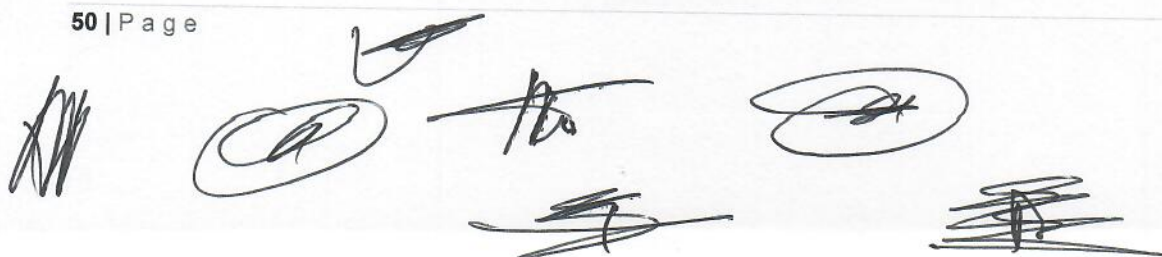
(ii) Renforcement des capacités techniques.

Formation et encadrement des éleveurs villageois sur les itinéraires techniques de la production avicole, l'analyse des facteurs socio-économiques de la filière, la maîtrise des circuits de commercialisation et la qualité hygiénique des carcasses des poulets abattus

(iii) Production et commercialisation des poulets de chair de meilleure qualité et mieux standardisés.

6.6 Mécanismes de suivi et évaluation

Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (Voir Annexe A) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi, une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges.



Budget total estimé : 592 450 USD est le montant total alloué à l'aviculture dont **118 490 USD** par village.

Budget détaillé et devis : L'allocation du budget en USD sera faite de la manière que voici par village :

Tableau 3: Devis de la construction d'un poulailler par communauté

N°	NATURE DES TRAVAUX	UTE	QTE	P.U \$	P.T \$
	Étude du projet	fft	1	2500	2500
	CHAPITRE 1 : TRAVAUX PREPARATOIRES				
	INSTALLATION DE CHANTIER ET REPLI				
	Baraquement de chantier et divers	FF	1	4 500,00	4 500,00
	DEMOLITIONS				
	Déposes, démolitions et évacuations des décombres	FF	1	0	0,00
	Sous-total chapitre 1 : Travaux préparatoires				7 000,00
	Imprévus chapitre 1 : - - %	fft	1	520	520
	Total chapitre 1 (Travaux préparatoires)				7 520,00
	CHAPITRE 2 : GROSSE ŒUVRE				
	TERRASSEMENT				
	Déblai pour fondation	m3	9,75	15	146,25
	Remblai avec terre d'apport compactée	m3	52,47	15	787,05
	Sous-total terrassement	m3			933,3
	FONDATIONS				
	Béton de propreté	m3	1,05	150	157,5
	Semelle isolée	m3	4,68	320	1497,6
	Futs de fondations en BA	m3	3,34	320	1068,8
	Sous Dalle	m3	11,92	250	2980
	Membrane polyéthylène de 2.50 microns sous dalle	m2	145,36	2,6	377,936
	Maçonnerie des fondations en moellons ép. 40 cm	m3	18,4	300	5520
	sous-total B : fondations				11 601,84
	ELEVATIONS				
	Structure				
	maçonnerie en brique	m3	39,74	120	4 768,80
	Structure complète du hangar	fft	1	14 562,27	14 562,27
	Sous-total C :				19 331,07
	MENUISERIE				
	Fenêtre	m2	6,3	250	1 575,00
	Portail métallique	m2	13,17	250	3 292,50
	ventilateur élevage	pce	2	450	900,00
	Sous-total E: menuiserie				5 767,50
	Forage et accessoires	fft	1	13 200,00	13 200,00
	Total chapitre 2 (Grosse - Œuvre)				50 833,71
	CHAPITRE 3 : SECONDE ŒUVRE				
	ELECTRICITE				
	Fourniture et pose équipement solaire	fft	1	12 000,00	12 000,00
	TUYAUTERIE	fft	1	610,5	610,50
	CABLAGES	fft	1	435,9	435,90
	COMMANDE	fft	1	474,65	474,65
	ECLAIRAGE	fft	1	286,28	286,28
	Sous-total D : Électricité				13 807,33
	PEINTURE				
	Peinture	fft	1	2 850,00	2 850,00
	Sous-total P : peinture				2 850,00
	Aménagement				
	Mangeoires en PVC	pce	4	280	1 120,00
	Abreuvoirs en PVC	pce	4	280	1 120,00
	Logement de poulets	ml	26	360	9 360,00

éleveuse	pce	2	800	1 600,00
Sous-total : Aménagement				13 200,00
Total chapitre 3 (Seconde - Œuvre)				29 857,33
TOTAL			88 211,04	
MAIN D OEUVRE			26 463,31	
TOTAL GENERAL			114 674,35	

AVICULTURE (ELEVAGES DES POULES : 600 POUSSINS)

N	Désignation	Variété	Ute	Nbre	P.U \$	P.T \$
	Souche	Hybride	Tête	600,00	2,00	1200,00

N	Désignation	Poids kgs	Nbre de sac	P.U \$	P.T \$
	1ere Age (0-21 jours)				
	Aliments (200kgs, cad 4sacs pour 100 têtes)	1200,00	24,00	40,00	960,00
	2eme Age (21-45 jours)				
	Aliments (300kgs, cad 6sacs pour 100 têtes)	1800,00	36,00	37,00	1332,00
	Sous-total			2 292,00	

N	Désignation	Ute	Qte	P.U \$	P.T \$
	Vaccin (4doses)	Tête	600,00	0,10	60,00
	Vitamine	Tête	600,00	0,22	132,00
	Antibiotique	Tête	600,00	0,22	132,00
	Total			324,00	

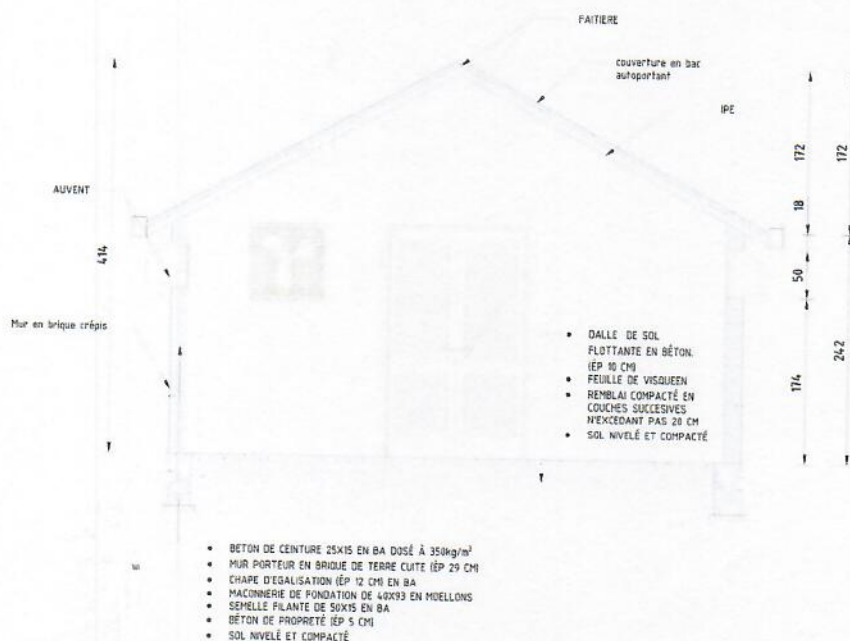
TOTAL AVICULTURE : 600 poussins	3 816, 00
--	------------------

Tableau 4: Chronogramme et Budget pour construction des poulaillers à Kimfumpa, Lukangaba Customs, Lukangaba Mashimu, Kabumba et Kaloko

Communautés	Budget	Chronogramme
Kimfumpa	118 490 USD	Juin – Décembre 2022
Lukangaba Customs	118 490 USD	Juin – Décembre 2022
Lukangaba Mashimu	118 490 USD	Juin – Décembre 2022
Kabumba	118 490 USD	Juin – Décembre 2022
Kaloko	118 490 USD	Juin – Décembre 2022

N°	NATURE DES TRAVAUX	Mois 1				Mois 2				Mois 3			
		Sem	Sem	Sem	Sem	Sem	Sem	Sem	Sem	Sem	Sem	Sem	Sem
	Installation de chantier et repli												
	Terrassement												
	Fondations												
	Élévations												
	Menuiserie												
	Électricité												
	Peinture												
	Aménagement												

Figure 5: Chronogramme d'exécution de construction du poulailler par village : 3 mois



Notes structurales
La conception des éléments et des composants de structure doit respecter les règles de l'art et les prescriptions de la réglementation nationale de la construction.

NOTE
Le plan de construction doit être accompagné d'un plan de coupe et d'un plan de fondation. Les dimensions indiquées sont en mètres. Les dimensions des éléments de structure doivent être conformes aux prescriptions de la réglementation nationale de la construction.

SYNTHÈSE

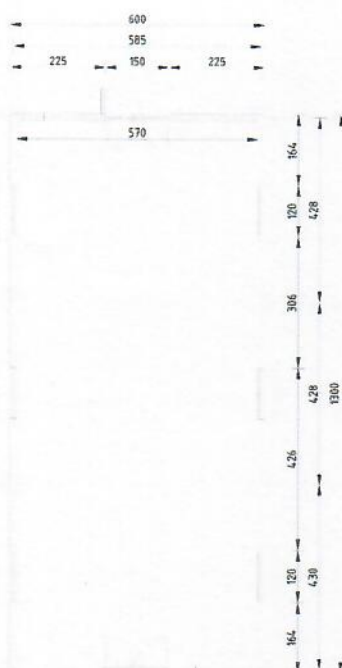
REMARQUES

REPERES
EN NEUSILY
DE 40X93
CONSTRUCTION DE
POULEILLER

COUPE

1/20/2023 10:45:00
1/20/2023 10:45:00

[Handwritten signatures and marks]



Notes structurales
La conception des éléments et des composants structurels sont réalisés par un ingénieur professionnel qui a certifié que la conception est conforme aux exigences de la réglementation nationale de la construction.

NOTE
1. LE PLAN DE COTE EST UN DOCUMENT D'ARCHITECTURE A L'EGALITE D'UN PLAN D'ARCHITECTURE. IL NE DOIT PAS ETRE UTILISE POUR LA CONSTRUCTION D'UN OBJET. IL DOIT ETRE UTILISE POUR LA CONSTRUCTION D'UN OBJET. IL DOIT ETRE UTILISE POUR LA CONSTRUCTION D'UN OBJET.

PROJET DE COTE

PROJET DE COTE

PROJET DE COTE

PROJET DE COTE

Figure 6 : Plans et vues des poulaillers

Les acquisitions d'Actes de Cessions de Terrains : Voir Annexe B

7.0 PROJET INFRASTRUCTURE / ADDUCTION D'EAU POTABLE :

(Numéro de référence des projets : n°10, n°22, n°27, n°34).

7.1 Contexte et Justification

Le projet ci-dessus renseigné vise le forage des puits avec système solaire dans les communautés riveraines de Frontier et que cette zone rurale n'a pas accès à l'eau potable. Qu'en espèce, il est prévu que ces puits aient la capacité de desservir le maximum de cette agglomération.

Les projets ci-après ont été convenus :

- La réparation à Kimfumpa de deux puits manuels existants et l'installation d'un système de pompe solaire et une capacité de stockage d'eau de 5 000 litres chacun.
- Le forage à Lukangaba Customs de quatre puits à usage domestique munis d'un système de pompe immergée photovoltaïque (solaire) et une capacité de stockage d'eau de 5 000 litres d'eau.

Handwritten signatures and marks at the bottom of the page.

- Le forage à Lukangaba Mashimu de six nouveaux puits et installation d'un système de pompe immergée photovoltaïque (solaire) et une capacité de stockage d'eau de 5 000 litres d'eau chacun.
- Le forage à Kabumba et l'installation d'un système de pompe immergée photovoltaïque (solaire) et une capacité de stockage d'eau de 5.000 litres chacun pour les quatre (4) nouveaux puits.

7.2 Brève Description

S'agissant de leur description ; nous prévoyons que ces puits auront une profondeur de 120 m doté d'une pompe solaire (110V) ayant une hauteur manométrique de 180m et, d'un débit de 6 mètres cube par heure. Ces puits seront alimentés à partir des panneaux solaires d'une capacité 1500W. chacun de puits aura une structure métallique qui supportera la citerne d'une capacité de 5000 litres.

7.3 Bénéficiaires

Les communautés de Kimfumpa, Kabumba, Lukangaba Customs, Lukangaba Mashimu et Kaloko.

7.4 Objectifs

Accroître l'accès à l'eau potable en réduisant au maximum les maladies hydriques.

7.5 Résultats attendus (livrables)

Réparation et réhabilitation de puits manuels existants ainsi que le forage de nouveaux puits.

7.6 Mécanismes de suivi et évaluation

Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (Voir Annexe A) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi, une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges

Budget total estimé : 219 975, 00 USD

Devis : Le budget détaillé se présente de la manière que voici :

Tableau 5 : Devis des puits de forages

KINFUMPA

Devis de deux puits à Kinfumpa

N°	Description	Unit	qté	P.U \$	P.T \$
1	Installation sur site	fft	1,00	600,00	600,00
3	Fourniture et installation d'un boîtier PVC de 4 pouces	fft	1,00	100,00	100,00
4	Fourniture et installation de paquet de gravier	fft	1,00	400,00	400,00
	sous-total				1100,00
	Pose des pompes AFRIDEV				
1	Pompe solaire 4HP & installations	pce	2,00	1800,00	3600,00
2	Tank 5000L	pce	2,00	1500,00	3000,00
3	Support tank	pce	2,00	1800,00	3600,00
4	Panneaux 300/36V	pce	12,00	300,00	3600,00
5	Accessoires de fixation	fft	1,00	100,00	100,00
6	Disjoncteur 32A biphasé	pce	2,00	100,00	200,00
	Sous-total				14100,00
	TOTAL GÉNÉRAL				15200,00

LUKANGABA CUSTOMS

Devis de quatre puits de forage à Lukangaba Customs

N°	Description	Unit	qté	P.U \$	P.T \$
1	Installation sur site	fft	1	1200	1200
2	Perçage 7 pouces (150 mm)	m	480	55	26400
3	Fourniture et installation d'un boîtier PVC de 4 pouces	fft	1	200	200
4	Fourniture et installation de paquet de gravier	fft	1	800	800
	Sous-total				28600
	Pose des pompes AFRIDEV				
1	Pompe solaire 4HP & installations	pce	4	1800	7200
2	Tank 5000L	pce	4	1500	6000
3	Support tank	pce	4	1800	7200
4	Panneaux 300/36V	pce	24	300	7200
5	Accessoires de fixation	fft	1	200	200
6	Disjoncteur 32A biphasé	pce	4	100	400
	Sous-total				28200
	TOTAL GÉNÉRAL				56800

The bottom of the page features several handwritten signatures and stamps. There are four distinct signatures in the top row and three in the bottom row, some of which are enclosed in circles or other markings. The signatures appear to be in black ink on a white background.

LUKANGABA MASHIMU

Devis de six puits à Lukangaba Mashimu

N°	Description	Unit	qté	P.U \$	P.T \$
1	installation sur site	fft	1.00	600.00	600.00
2	Perçage 7 pouces (150 mm)	m	885.00	55.00	48675.00
3	Fourniture et installation d'un boîtier PVC de 4 pouces	fft	1.00	800.00	800.00
4	Fourniture et installation de paquet de gravier	fft	1.00	800.00	800.00
	sous-total				50875.00
	Pose des pompes AFRIDEV				
1	Pompe solaire 4HP & installations	pce	6.00	1800.00	10800.00
2	Tank 5000L	pce	6.00	1500.00	9000.00
3	support tank	pce	6.00	1800.00	10800.00
4	panneaux 300/36V	pce	30.00	300.00	9000.00
5	accessoires de fixation	fft	1.00	100.00	100.00
6	disjoncteur 32A biphasé	pce	6.00	100.00	600.00
	sous-total				40300.00
	total général				91175.00

KABUMBA

Devis de 4 puits à Kabumba

N°	Description	Unit	qté	P.U \$	P.T \$
1	Installation sur site	fft	1	1200	1200
2	Perçage 7 pouces (150 mm)	m	480	55	26400
3	Fourniture et installation d'un boîtier PVC de 4 pouces	fft	1	200	200
4	Fourniture et installation de paquet de gravier	fft	1	800	800
	Sous-total				28600
	Pose des pompes AFRIDEV				
1	Pompe solaire 4HP & installations	pce	4	1800	7200
2	Tank 5000L	pce	4	1500	6000
3	Support tank	pce	4	1800	7200
4	Panneaux 300/36V	pce	24	300	7200
5	Accessoires de fixation	fft	1	200	200
6	Disjoncteur 32A biphasé	pce	4	100	400
	Sous-total				28200
	TOTAL GÉNÉRAL				56800

Plan et chronogramme d'exécution :

- Kimfumpa : Juillet 2022 – Décembre 2022.
- Lukangaba Customs : Juillet 2022 – Décembre 2022.
- Lukangaba Mashimu : Juillet 2022 – Décembre 2022.
- Kabumba : Juillet 2022 – Décembre 2022.



Voici le modèle et la dimension de chacun de puit foré.

Prière trouver à la *Figure 7*, le modèle du support-tank qui sera utilisé.

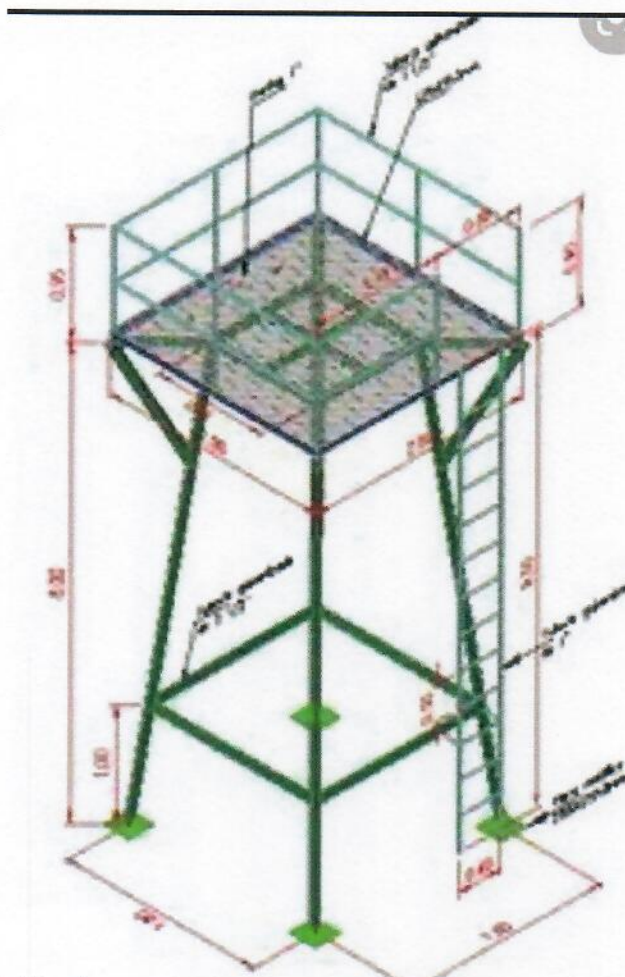


Figure 7: Modèle du support-tank qui sera utilisé pour les puits de forage

Les Acquisitions d'Actes de Cessions de Terrains : Voir 0

8.0 PROJET INFRASTRUCTURE / EDUCATION

(Numéro de référence des projets n°11 et n°29)

8.1 Contexte et Justification

Approximativement, il est estimé à 350 foyers, les communautés vivant à Lukangaba Mashimu et Kimfumpa et qui n'ont pas d'écoles dans leurs contrées respectives. Deux (2) écoles primaires et deux écoles secondaires seront construites à Lukangaba Mashimu et

[Handwritten signatures]

Kimfumpa en matériaux durables, avec accès à l'eau, toilettes, toutes répondant aux normes standards de la politique du Gouvernement et des objectifs de développement durable en matière des infrastructures de base.

8.2 Brève Description

Construction de deux écoles primaires de vingt-quatre (24) salles de classes et deux écoles secondaires de 24 salles de classes répondant aux normes exigées en République Démocratique du Congo, en voici la prescription technique : Qu'en espèce, il est prévu que chacune des écoles ait d'une part la capacité d'accueillir les enfants de plus ou moins trois cents ménages et d'autres part, une moyenne de 50 élèves par classe.

S'agissant de leur description ; nous prévoyons que cette école comprendra 24 locaux à titre des salles de classe et deux bureaux devant abriter les directions des écoles. Ces locaux et bureaux seront tous éclairés à partir des panneaux solaires d'une capacité 3000W.

Que, chacun de local sera couvert d'un plafond, pavement lissé, mur peint en émaille jusqu'au plafond. Les portes et les fenêtres des locaux seront en structure métallique. Ensuite, les écoles seront alimentées en eau potable des puits de forage d'une profondeur de 120 m avec une capacité de stockage comprenant une citerne de 5000 litres. Il est prévu la construction d'un bloc sanitaire hommes, femmes et une fosse septique d'une capacité de 300 usagers, une cour de récréation et jeux pour les élèves. Enfin, chaque école sera dans une clôture dont les murs seront de 2,2m.

Chacune des écoles aura un terrain de Basket ball et volleyball.

8.3 Objectif

Améliorer l'accès à une éducation de base et de qualité

8.4 Résultats attendus (livrables)

Deux (2) écoles construites et équipées selon le modèle type de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel (« EPSP »)

8.5 Mécanismes de suivi et évaluation

Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (Voir Annexe A) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi, une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges

8.6 Devis et Plan

Les plans de chaque école ainsi que les devis sont présentés ci-dessous.

Sous-total ELEVATION				32 493,00
CHARPENTE EN BOIS traité				
charpente en bois et couverture	m3	1 194,14	35,00	41 794,90
Sous-total couverture				41 794,90
Total chapitre 2 (Grosse - Œuvre)				135 817,69
CHAPITRE 3 : SECONDE ŒUVRE				
ENDUITS				
Enduit au ciment	m²	2 136,46	4,20	8 973,13
Sous-total A: Enduits				8 973,13
REVETEMENT				
pavement lissé au ciment	m²	1 192,54	37,00	44 123,98
Sous-total C: Revêtement				44 123,98
FAUX PLAFOND				
Faux plafond intérieur en timberlite sur gitages en bois (ou similaire)	m²	1 192,54	20,00	23 850,80
Sous-total Faux plafond	m²	1 192,54		23 850,80
MENUISERIE				
Fenêtre métallique avec antivol				
Fenêtre	m2	83,80	180,00	15 084,00
porte métallique avec antivol	m2	24,48	180,00	4 406,40
portes en bois	pièce	2,00	150,00	300,00
Sous-total E: menuiserie				19 790,40
PLOMBERIE ET SANITAIRE				
Installation				
Canalisation d'adduction eau froide et accessoires	fft	2,00	3 000,00	6 000,00
Fourniture et pose des appareils				
Lavabo complet avec colonne	pce	4,00	175,00	700,00
W.C. turc complet	pce	16,00	150,00	2 400,00
Porte-savons	pce	4,00	40,00	160,00
Porte-papier	pce	16,00	15,00	240,00
Équipements : F. Septique, PP				
Fosse septique	fft	1,00	9 000,00	9 000,00
Puits Perdu	fft	1,00	3 000,00	3 000,00
Forage et accessoires	fft	1,00	16 000,00	16 000,00
Sous-total G : Plomberie , sanitaire et équipements				37 500,00
ELECTRICITE				
fourniture et pose équipement solaire	fft	1,00	12 000,00	12 000,00
TUYAUTERIE	fft	1,00	4 050,00	4 050,00
CABLAGES	fft	1,00	5 266,80	5 266,80
COMMANDE PARTIELLE	fft	1,00	3 106,80	3 106,80
ECLAIRAGE	fft	1,00	5 472,00	5 472,00
Sous-total D : Électricité				29 895,60
PEINTURE				
Préparation des surfaces et masticage	m²	2 136,46	2,00	4 272,92
Peinture au mur en latex lavable	m²	2 136,46	3,20	6 836,67
Sous-total P : peinture				11 109,59
DIVERS				
aménagement de l'école				
Banc	pce	310	160	49 600,00
Bureau (table et deux chaises)	pce	5	1150	5 750,00
Armoire	Pce	5	650	3 250,00
Armoire enseignant	pce	12	315	3 780,00
Bureau enseignant + table	pce	12	490	5 880,00
aménagement cours de l'école	fft	1	13500	13 500,00
Sous-total : Aménagement de l'école				81 760,00
Clôture				
Déblai pour fondation	m3	177,84	20,00	3 556,80
Béton de propreté	m3	40,04	150,00	6 006,00
Maçonnerie des fondations en moellons	m3	191,10	140,00	26 754,00

Maçonnerie en briques	m3	239,48	120,00	28 737,60
barrière métallique	m3	28,60	250,00	7 150,00
aménagement extérieur en gravier	m3	160,00	40,00	6 400,00
Sous-total : Clôture				78 604,40
Plantation				
fleure rosier blanc	fft	1,00	950	950,00
fleure rouge bakara	fft	1,00	950	950,00
fleur bec	fft	1,00	950	950,00
sapin pain	fft	1,00	450	450,00
palmier	fft	1,00	450	450,00
Sous-total : Plantation				3 750,00
total divers				164 114,40
Total chapitre 3 (Seconde - Œuvre)				339 357,90
TOTAL			480 775,60	
MAIN D'ŒUVRE			144 232,68	
TOTAL GENERAL			625 008,27	

Tableau 7: Devis de construction de terrain de basketball

N°	NATURE DES TRAVAUX	UTE	QTE	P.U \$	P.T \$
	Étude du projet	fft	1,00	3 500,00	3 500,00
	CHAPITRE 1 : TRAVAUX PREPARATOIRES				
	Baraquement de chantier et divers	FF	1,00	2 600,00	2 600,00
	NIVELLEMENT				
	Décapage de la terre végétale sur l'emprise de toutes les constructions à réaliser, mis en dépôt et Évacuation des terres excédentaires	fft	1,00	1 000,00	1 000,00
	Sous-total chapitre 1 : Travaux préparatoires				7 100,00
	Imprévus chapitre 1 : - - %	0	1,00	2 500,00	2 500,00
	Total chapitre 1 (Travaux préparatoires)				9 600,00
	CHAPITRE 2 : GROS ŒUVRE				
	TERRASSEMENT				
	Remblai avec terre d'apport compactée par couche de 200 mm	m3	11,89	20,00	237,80
	Sous-total terrassement	m3			237,80
	FONDATIONS				
	Dalle dosé à 350kg/m3	m3	32,08	400,00	12 832,00
	Membrane polyéthylène de 2.50 microns sous dalle	m2	353,28	3,20	1 130,50
	Sous-total B : fondations				13 962,50
	Total chapitre 2 (Gros - Œuvre)				14 200,30
	CHAPITRE 3 : SECOND ŒUVRE				
	PEINTURE				
	Préparation des surfaces et peinture	m²	192,40	7,20	1 385,28
	Sous-total P : peinture				1 385,28
	AMÉNAGEMENT TERRAIN				
	Afficheur bodet	pièce	1,00	4438,00	4438,00
	Panneau basket	pièce	2,00	2900,00	5800,00
	Filet	pièce	10,00	150,00	1500,00
	Coudière	pièce	20,00	45,00	900,00
	Genouillère	pièce	20,00	40,00	800,00
	Ballon	pièce	10,00	70,00	700,00
	Total : aménagement terrain				14138,00
	Total chapitre 3 (Seconde - Œuvre)				15 523,28
	TOTAL			39 323,58	
	MAIN D'ŒUVRE			11 797,07	
	TOTAL GENERAL			51 120,65	

Tableau 8: Devis de construction terrain de volleyball

N°	NATURE DES TRAVAUX	UTE	QTE	P.U \$	P.T \$
	Étude du projet	fft	1,00	3 000,00	3 000,00
	CHAPITRE 1 : TRAVAUX PREPARATOIRES				
	Baraquement de chantier et divers	FF	1,00	2 600,00	2 600,00
	NIVELLEMENT				
	Décapage de la terre végétale sur l'emprise de toutes les constructions à réaliser, mis en dépôt et Évacuation des terres excédentaires	fft	1,00	1 000,00	1 000,00
	Sous-total chapitre 1 : Travaux préparatoires				3 600,00
	Imprévus chapitre 1 : - - %	0	1,00	2 500,00	2 500,00
	Total chapitre 1 (Travaux préparatoires)				6 100,00
	CHAPITRE 2 : GROSSE ŒUVRE				
	TERRASSEMENT				
	Remblai avec terre d'apport compactée par couche de 200 mm	m3	9,91	20,00	198,20
	Sous-total terrassement	m3			198,20
	FONDACTIONS				
	Dalle dosé à 350kg/m3	m3	26,73	400,00	10 692,00
	Membrane polyéthylène de 2.50 microns sous dalle	m2	294,40	3,20	942,08
	sous-total B : fondations				11 634,08
	Total chapitre 2 (Grosse - Œuvre)				11 832,28
	CHAPITRE 3 : SECONDE ŒUVRE				
	PEINTURE				
	Préparation des surfaces et peinture	m²	162,00	7,20	1 166,40
	Sous-total P : peinture				1 166,40
	Aménagement terrain				
	filet et poteaux	pièce	1,00	700	700,00
	ballon	pièce	5,00	70	350,00
	lot de haie	pièce	2,00	144	288,00
	genouillère	pièce	20,00	48	960,00
	coudière	pièce	20,00	54	1080,00
	sous-total Aménagement terrain				3378,00
	Total chapitre 3 (Seconde - Œuvre)				4 544,40
	TOTAL			22 476,68	
	MAIN D'ŒUVRE			6 743,00	
	TOTAL GENERAL			29 219,68	

Budget total prévu : 1,410,700.00 USD, soit 705 350.000 USD par école.

Chronogramme de réalisations par école pour toutes les deux communautés bénéficiaires : Janvier 2023 – Décembre 2023.

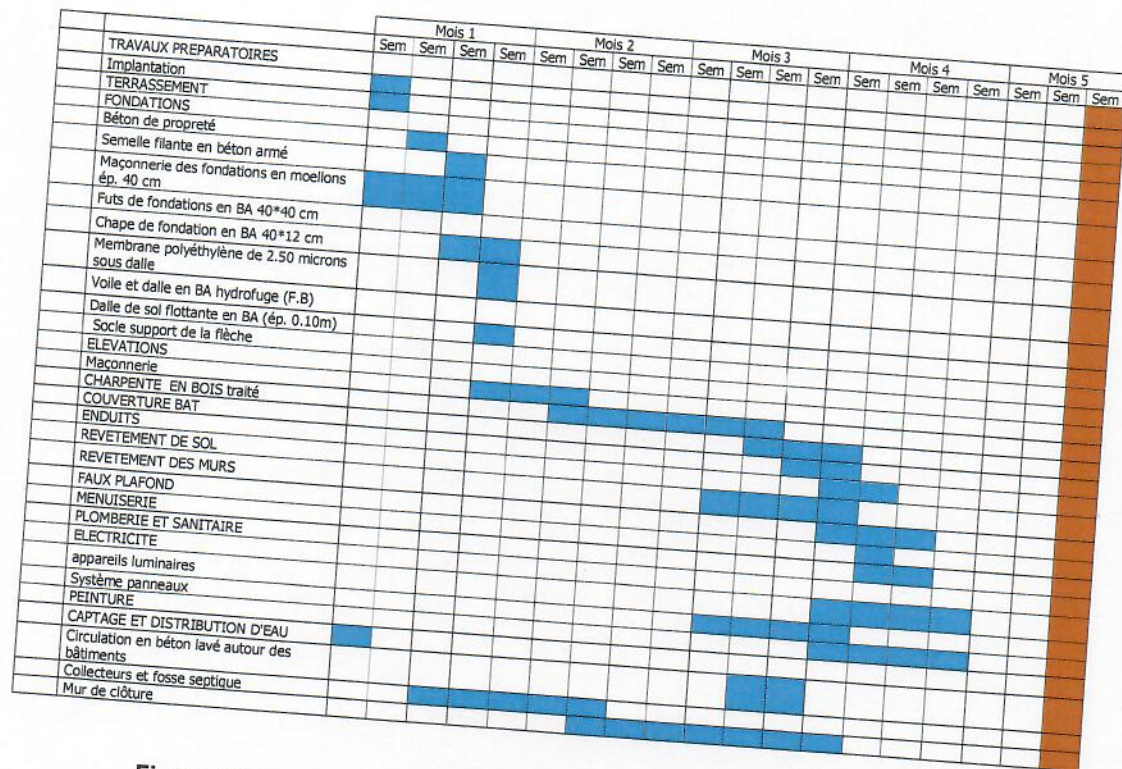


Figure 12: Chronogramme d'exécution de construction de deux écoles

Tableau 9: Chronogramme de construction du terrain de Basket ball

Libellé	Durée en jours
Implantation	3
Préparation terrain	3
Dépôt matériaux	2
Dimensionnement et mise à niveau	4
Bétonnage	7
Fixation de panneau	2
Peinture	5
TOTAL	26

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

Tableau 10: Chronogramme de construction du terrain de volley

Libellé	Durée en jours
Implantation	2
Préparation terrain	2
Dépôt matériaux	1
Dimensionnement et mise à niveau	2
Bétonnage	5
Fixation de poteaux	1
Peinture	3
TOTAL	16

Les Acquisitions d'Actes de Cessions de Terrains : Voir Annexe B

9.0 PROJET INFRASTRUCTURE / SANTE

(Numéro de référence des projets n°5, n°12, n°13, n°28)

9.1 Contexte et Justification

Il n'existe pas d'infrastructures hospitalières viables dans les communautés cibles qui sont estimées à 700 foyers et les communautés sont toujours appelées à parcourir des longues distances à la quête de soins de santé primaire.

9.2 Brève description

Trois (3) postes de santé seront construits et équipés à Lukangaba Mashimu, à Kimfumpa et Kaloko, une (1) maternité sera construite et équipée à Lukangaba Customs, un dispensaire existant à Kimfumpa sera appuyé en meubles pour servir de maison pour le personnel soignant.

S'agissant de leur description ; nous prévoyons que chacun de ces postes de santé soit éclairé à partir des panneaux solaires d'une capacité 3000W et ait la capacité de 8 lits avec 2 pavillons, une salle d'observation hommes et une autre pour femmes. Une salle de réception, une salle de consultation et une salle d'urgence, un laboratoire et un cabinet Médecin.

Les locaux seront couverts d'un plafond, d'un pavement carrelé, des murs peints en émaille jusqu'au plafond. Les portes et les fenêtres des locaux seront en structure métallique mais les portes intérieures seront en bois. Ensuite, ces dispensaires seront alimentés en eau potable des puits de forage d'une profondeur de 120 m avec une capacité de stockage comprenant une citerne de 5000 litres. Il est prévu la construction d'un bloc sanitaire



hommes, femmes et une fosse septique d'une capacité de 150 Usagers. Enfin, chaque dispensaire sera dans une clôture dont les murs seront de 2.2m.

Les Postes de santé :

Les postes de santé seront éclairés à partir des panneaux solaires d'une capacité de 3000 W, ils auront deux pavillons, un pour observation hommes et l'autre pour observation femmes. Ensuite seront construits deux blocs sanitaires dont un pour homme et l'autre pour femme et une fosse septique d'une capacité de 150 usagers.

La maternité à Lukangaba Customs :

La maternité sera éclairée à partir des panneaux solaires d'une capacité de 3000W et aura la capacité de 6 lits avec 3 pavillons, une mini salle d'opération, une salle de réception, une salle de consultation, une salle de travail avec 4 lits, une salle d'accouchement avec 1 lit, une toilette et une douche intérieure.

9.3 Localisation

Lukangaba Mashimu (Poste de santé), Kaloko (Poste de santé), Lukangaba Customs (Maternité) ; Kimfumpa (Poste de santé)

9.4 Bénéficiaires

Les communautés de Kimfumpa, Kaloko, Lukangaba Mashimu, Lukangaba Customs

9.5 Objectifs

Améliorer l'accès à des soins de santé de qualité en milieu rural.

9.6 Résultats attendus (livrables)

Trois (3) postes de santé et une maternité seront construits, un (1) dispensaire existant sera adéquatement meublé en Guest house pour personnel soignant à Kimfumpa.

9.7 Mécanismes de suivi et évaluation

Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (Voir Annexe A) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris. Outre les prérogatives légales du comité local de suivi ; en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi régulier, et une équipe sera dédiée à l'évaluation et la mise en œuvre des projets faisant partie du cahier des charges

Devis et Plan : Voir les Plans prévus ainsi que les devis y relatifs pour chacune des infrastructures

Ci-dessous les plans et devis de la maternité de Lukangaba Customs :

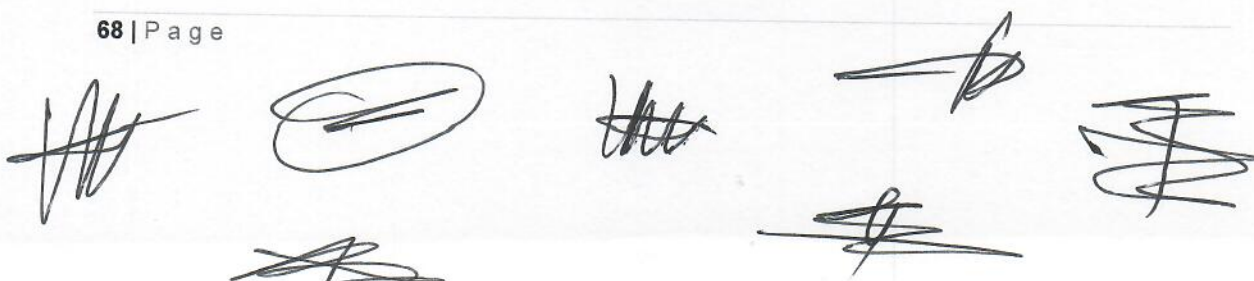
The bottom of the page features several handwritten signatures and stamps. From left to right, there is a signature, a circular stamp with a horizontal line, another signature, a signature with a long horizontal line extending to the right, and a final signature. Below the first signature is another signature. Below the signature with the long horizontal line is another signature. The stamps and signatures are in black ink on a white background.



Figure 13: Vues de la maternité



Notes d'architecture
Le bâtiment est conçu pour être une structure moderne et fonctionnelle, avec une attention particulière portée sur l'aspect esthétique et la qualité des matériaux utilisés. Les couleurs choisies sont sobres et adaptées à l'environnement hospitalier.

PROJET
Le projet consiste en la construction d'un bâtiment de maternité de 1000 m², destiné à accueillir les femmes enceintes et leurs familles. Le bâtiment sera équipé de toutes les commodités nécessaires à un séjour confortable et sécurisé.

PROJET

PROJET
Le projet consiste en la construction d'un bâtiment de maternité de 1000 m², destiné à accueillir les femmes enceintes et leurs familles. Le bâtiment sera équipé de toutes les commodités nécessaires à un séjour confortable et sécurisé.

Figure 14: Plans façades de la maternité

Handwritten signatures and marks at the bottom of the page, including a large signature on the left, a circular stamp in the center, and several smaller marks on the right.



Figure 17 :Plan de la fondation

Tableau 11: Devis de construction maternité Lukangaba Customs

N°	NATURE DES TRAVAUX	UTE	QTE	P.U \$	P.T \$
	Études techniques du projet	fft	1,00	5 500,00	5 500,00
	CHAPITRE 1 : TRAVAUX PREPARATOIRES				
	Baraquement de chantier et divers	FFt	1,00	5 500,00	5 500,00
	NIVELLEMENT				
	Décapage de la terre végétale sur l'emprise de toutes les constructions à réaliser, mis en dépôt et Évacuation des terres excédentaires	fft	1,00	1 500,00	1 500,00
	Sous-total chapitre 1 : Travaux préparatoires				12 500,00
	Imprévus chapitre 1 : - - %	0	1,00	5 000,00	5 000,00
	Total chapitre 1 (Travaux préparatoires)				17 500,00
	CHAPITRE 2 : GROSSE ŒUVRE				
	TERRASSEMENT				
	Déblai pour fondation	m3	51,48	20,00	1 029,60
	Remblai avec terre d'apport compactée par couche de 200 mm	m3	77,44	20,00	1 548,80
	Sous-total terrassement	m3			2 578,40
	FONDATIONS				
	Béton de propreté (0,05x0,50)	m3	5,05	150,00	757,50
	Maçonnerie des fondations en moellons ép. 40 cm	m3	62,92	140,00	8 808,80
	Sous Dalle	m3	15,70	150,00	2 355,00
	Membrane polyéthylène de 2.50 microns sous dalle	m2	176,40	3,20	564,48
	Sous-total B : fondations				12 485,78
	ELEVATIONS				
	Structure				
	Colonnes en BA	m3	1,98	450,00	891,00
	Maçonnerie en briques 15x40x20cm	m3	48,50	150,00	7 275,00
	Linteau en BA (NA)	m3	5,36	450,00	2 412,00

Handwritten signatures and marks at the bottom of the page.

Sous-total ELEVATION				10 578,00
CHARPENTE EN BOIS traité				
Charpente en bois et couverture	m3	254,10	30,00	7 623,00
Sous-total couverture				7 623,00
Total chapitre 2 (Grosse - Œuvre)				33 265,18
CHAPITRE 3 : SECONDE ŒUVRE				
ENDUITS				
Enduit au ciment	m²	754,10	4,20	3 167,22
Sous-total A: Enduits				3 167,22
REVETEMENT				
Carrelage en grès cérame	m²	176,40	37,00	6 526,80
Plinthe en grès cérame	ml	144,48	22,00	3 178,56
Faillance	m2	247,20	22,00	5 438,40
Sous-total C: Revêtement				15 143,76
FAUX PLAFOND				
Faux plafond intérieur en plaque de gyproc sur gitages en bois (ou similaire)	m²	176,40	20,00	3 528,00
Sous-total Faux plafond				3 528,00
MENUISERIE				
Fenêtre METALLIQUE avec antivol				
Fenêtre	m2	13,18	180,00	2 372,40
Portes métalliques et porte en bois				
Porte métallique avec antivol	m2	12,76	180,00	2 296,80
Portes en bois	pièce	11,00	150,00	1 650,00
Sous-total E: menuiserie				6 319,20
PLOMBERIE ET SANITAIRE				
Installation				
Canalisation d'adduction eau froide et accessoires	fft	1,00	3 000,00	3 000,00
Fourniture et pose des appareils				
Lavabo complet avec colonne	pce	7,00	150,00	1 050,00
W.C. anglais complet	pce	3,00	350,00	1 050,00
Porte-savons	pce	3,00	30,00	90,00
Porte-papier	pce	3,00	5,00	15,00
Équipements : F. Septique, PP				
Fosse septique	pce	1,00	5 500,00	5 500,00
Puits Perdu	pce	1,00	1 000,00	1 000,00
Forage et accessoires	fft	1,00	13 200,00	13 200,00
Sous-total G : Plomberie, sanitaire et équipements				24 905,00
ELECTRICITE				
FORNITURE ET POSE EQUIPEMENT SOLAIRE	fft	1,00	12000	12000
TUYAUTERIE	fft	1,00	1361,25	1 361,25
CABLAGES	fft	1,00	1770,23	1 770,23
COMMANDE PARTIELLE	fft	1,00	1044,23	1 044,23
ECLAIRAGE	fft	1,00	1839,2	1 839,20
Sous-total D : Électricité				18 014,91
PEINTURE				
Préparation des surfaces et masticage	m²	754,10	2,00	1 508,20
Peinture au mur en email	m²	754,10	3,20	2 413,12
Sous-total P : peinture				3 921,32
Total chapitre 3 (Seconde - Œuvre)				74 999,41
AMENAGEMENT				
Plantation				
Fleur rosier blanc	fft	1,00	300,00	300,00
Fleur rouge bakara	fft	1,00	300,00	300,00
Fleur bec	fft	1,00	300,00	300,00

YMK

✍

NY

UN

d

UN

OK

Sapin pain	fft	1,00	100,00	100,00
Manguier	fft	1,00	100,00	100,00
Sous-total : Plantation				1 100,00
Clôture				
Déblai pour fondation	m ³	104,60	20,00	2 092,00
Béton de propreté dosé à 200kg/m ³	m ³	20,33	150,00	3 049,50
Maçonnerie des fondations en moellons	m ³	116,20	140,00	16 268,00
Maçonnerie en briques	m ³	87,20	120,00	10 464,00
Barrière métallique	pce	1,00	3 000,00	3 000,00
Aménagement extérieur en gravier	m ³	90,00	40,00	3 600,00
Sous-total : Clôture				38 473,50
Total aménagement				39 573,50
DIVERS				
Aménagement des matériels	fft	1,00	48625,45	48 625,45
Fourniture médicament	fft	1,00	0,00	0,00
Incinérateur	fft	1,00	3 500,00	3 500,00
Trou à placenta	fft	1,00	1 500,00	1 500,00
Trou à ordures	fft	1,00	1 200,00	1 200,00
Total Divers				54 825,45
CLOTURE				
Déblai pour fondation	m ³	79,20	20,00	1 584,00
Béton de propreté	m ³	15,40	150,00	2 310,00
Maçonnerie des fondations en moellons	m ³	88,00	140,00	12 320,00
Maçonnerie en briques	m ³	66,06	120,00	7 927,20
Barrière métallique	m ³	17,00	250,00	4 250,00
Sous-total : Clôture				28 391,20
TOTAL			248 554,74	
MAIN D'ŒUVRE			74 566,42	
TOTAL GENERAL			323 121,16	

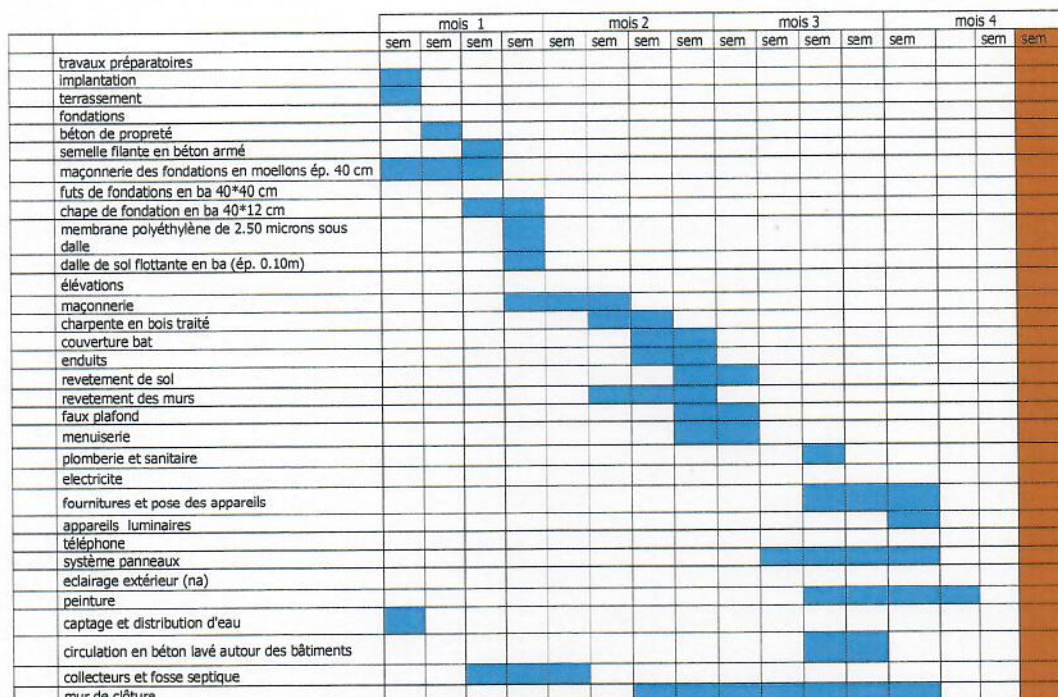


Figure 18: Chronogramme de construction de la maternité à Lukangaba Customs

Le chronogramme d'exécution se déroulera entre Janvier 2023 – Juin 2023

Tableau 12: Devis des postes de santé de KALOKO, LUKANGABA MASHIMU et KIMFUMPA

N°	NATURE DES TRAVAUX	UTE	QTE	P.U \$	P.T \$
	CHAPITRE 1 : TRAVAUX PREPARATOIRES				
	Étude du projet	fft	1,00	5 000,00	5 000,00
	INSTALLATION DE CHANTIER ET REPLI				
	Baraquement de chantier et divers	FF	1,00	4 550,00	4 550,00
	Travaux connexe	FF	1,00	3 500,00	3 500,00
	Sous-total chapitre 1 : Travaux préparatoires				13 050,00
	Imprévus chapitre 1 : - %	0	1,00	5 500,00	5 500,00
	Total chapitre 1 (Travaux préparatoires)				18 550,00
	CHAPITRE 2 : GROS ŒUVRE				
	TERRASSEMENT				
	Déblai pour fondation	m3	54,25	10,00	542,50
	Remblai avec terre d'apport compactée par couche de 200 mm	m3	62,25	10,00	622,50
	Sous-total terrassement	m3			1 165,00
	FONDATIONS				
	Béton de propreté	m3	17,47	150,00	2 620,50
	Maçonnerie des fondations en moellons ép. 40 cm	m3	70,10	120,00	8 412,00
	Sous Dalle	m3	46,86	150,00	7 029,00

sous-total B : fondations				18 061,50
ELEVATIONS				
Structure				
Maçonnerie en briques	m3	75,54	120,00	9 064,80
linteau en BA	m3	19,21	200,00	3 842,00
Sous-total ELEVATION				12 906,80
CHARPENTE EN BOIS traité				
charpente en bois et couverture	m3	344,96	18,00	6 209,28
Sous-total couverture				6 209,28
Total chapitre 2 (Gros - Œuvre)				38 342,58
CHAPITRE 3 : SECOND ŒUVRE				
ENDUITS				
Enduit au ciment mur intérieur	m²	475,09	4,20	1 995,38
Enduit sur mur extérieur	m²	263,62	4,20	1 107,20
Sous-total A: Enduits				3 102,58
REVETEMENT				
Carrelage en grès cérame	m²	180,90	22,00	3 979,80
Faillance	m2	73,90	22,00	1 625,80
Sous-total C: Revêtement				5 605,60
FAUX PLAFOND				
Faux plafond intérieur en plaque de timberlite sur gitages en bois (ou similaire)	m²	182,20	37,00	6 741,40
Sous-total Faux plafond	m²	182,20		6 741,40
MENUISERIE				
Fenêtre	m2	11,24	220,00	2 472,80
porte avec antivol	m2	17,10	100,00	1 710,00
portes en bois	pièce	9,00	150,00	1 350,00
Sous-total E: menuiserie				5 532,80
PLOMBERIE ET SANITAIRE				
Installation				
Canalisation d'adduction eau froide et accessoires	ml	210,78	10,00	2 107,80
Fourniture et pose des appareils				
Lavabo complet avec colonne	pce	3,00	150,00	450,00
W.C. anglais complet	pce	3,00	350,00	1 050,00
Porte-savons	pce	3,00	30,00	90,00
Porte-papier	pce	3,00	5,00	15,00
Équipements : F. Septique, PP				
Fosse septique	pce	1,00	1 500,00	1 500,00
Puits Perdu	pce	1,00	500,00	500,00
Forage et accessoires	fft	1,00	13 200,00	13 200,00
Sous-total G : Plomberie , sanitaire et équipements				18 912,80
ELECTRICITE				
fourniture et pose équipement solaire	fft	1,00	12 000,00	12 000,00
TUYAUTERIE	fft	1,00	610,50	610,50
CABLAGES	fft	1,00	435,90	435,90
COMMANDE	fft	1,00	474,65	474,65
ECLAIRAGE	fft	1,00	286,28	286,28
Sous-total D : Électricité				13 807,32
PEINTURE				
Préparation des surfaces et masticage	m²	738,75	2,34	1 728,68
Peinture intérieur en email	m²	475,11	3,90	1 852,93
Peinture email	m²	263,64	3,90	1 028,20
Sous-total P : peinture				4 609,80
Total chapitre 3 (Seconde - Œuvre)				58 312,30
aménagement extérieur				
Plantation				
fleur rosier blanc	fft	1,00	150,00	150,00
fleur rouge bakara	fft	1,00	150,00	150,00



fleur bec	fft	1,00	150,00	150,00
sapin pain	fft	1,00	50,00	50,00
manguier	fft	1,00	50,00	50,00
Sous-total : Plantation				550,00
Clôture				
Déblai pour fondation	m3	95,04	20,00	1 900,80
Béton de propreté dosé à 200kg/m3	m3	18,48	150,00	2 772,00
Maçonnerie des fondations en moellons	m3	105,60	140,00	14 784,00
Maçonnerie en briques	m3	79,27	120,00	9 512,64
barrière métallique	pce	1,00	3 000,00	3 000,00
aménagement extérieur en gravier	m3	80,00	40,00	3 200,00
Sous-total : Clôture				35 169,44
Total aménagement extérieur				35 719,44
DIVERS				
Fourniture et aménagement des matériels (Cfr Annexe)	fft	1,00	83 240,06	83 240,06
Fourniture médicament	fft	1,00	0,00	0,00
Incinérateur	fft	1,00	3 500,00	3 500,00
Trou à placenta	fft	1,00	1 500,00	1 500,00
Trou à ordures	fft	1,00	1 200,00	1 200,00
Total Divers				89 440,06
TOTAL			240 364,39	
MAIN D'ŒUVRE			72 109,32	
TOTAL GENERAL			312 473,70	

**DETAILS FOURNITURES ET AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS
POSTES DE SANTE KALOKO, LUKANGABA MASHIMU ET KIMFUMPA**

Tableau 13: Devis fournitures et aménagement équipements postes de santé Kaloko, Lukangaba Mashimu, et Kinfumpa

N°	Désignation	Quantité	PU \$	PT \$
Salle d'observation				
1	Lit d'hébergement	6,00	930,26	5581,55
2	Potence	6,00	93,03	558,15
3	Table de nuit	6,00	239,21	1435,26
4	Thermomètre	6,00	3,99	23,92
5	Balance adulte	2,00	93,03	186,05
6	Tensiomètre	2,00	66,45	132,89
7	Poubelles avec pédales	4,00	33,22	132,89
8	Panne de lit	6,00	26,58	159,47
9	Oxymétrie	2,00	66,45	132,89
10	Table d'examen gynécologique	1,00	930,26	930,26
Laboratoire				
1	Microscope avec objectif 100	2,00	531,58	1063,15
2	Réactifs de laboratoire (giemsa)	5,00	66,45	332,24
3	Centrifugeuse	2,00	531,58	1063,15
4	Glucomètre avec test	4,00	93,03	372,10
5	Réfrigérateur pour médicaments thermolabiles	1,00	2657,88	2657,88
6	Appareil d'hématologie	1,00	1993,41	1993,41
7	Appareil de biochimie	1,00	3322,35	3322,35

8	Appareil d'hématocrite	1,00	26,58	26,58
9	Agitateur	2,00	265,79	531,58
10	Poubelles avec pédales	4,00	33,22	132,89
11	Hemoglobininmetre	3,00	66,45	199,34
12	Hemocuo 301 avec cuvette	3,00	996,71	2990,12
13	Chronomètre	2,00	19,93	39,87
14	Pendule	1,00	26,58	26,58
15	Balanceur électrique	2,00	664,47	1328,94
16	Cellule de new bower	1,00	26,58	26,58
17	Cellule de nageotte	1,00	26,58	26,58
18	Distillateur	1,00	66,45	66,45
19	Pipette à VS	2,00	26,58	53,16
20	Micro pipette de 10 -100ul	2,00	119,60	239,21
21	Micro pipette de 100-1000ul	2,00	119,60	239,21
22	Micro pipette de 20 -200ul	2,00	119,60	239,21
23	Compteur GB	1,00	33,22	33,22
24	Compteur GB	1,00	33,22	33,22
Pharmacie				
1	Thermomètre mural	2,00	166,12	332,24
Salle de consultation				
1	Table de consultation	2,00	531,58	1063,15
2	Otoscope	2,00	66,45	132,89
3	Tensiomètre	2,00	93,03	186,05
4	Stéthoscope	2,00	19,93	39,87
5	Négatoscope	1,00	332,24	332,24
6	Balance pèse adulte	1,00	93,03	93,03
7	Thermomètre	3,00	3,99	11,96
8	Poubelles avec pédales	4,00	33,22	132,89
9	Urinal	4,00	66,45	265,79
10	Table d'examen gynécologique	1,00	930,26	930,26
11	Saturomètre	2,00	66,45	132,89
Réception				
1	Balance adulte	1,00	93,03	93,03
2	Thermo flash	4,00	66,45	265,79
3	Toise	2,00	66,45	132,89
Salle des soins			0	
1	Poubelles avec pédales	4,00	33,22	132,89
2	Bassin réniforme	5,00	26,58	132,89
3	Tambours	3,00	66,45	199,34
4	Potence	1,00	93,03	93,03
5	Bras scialytique	1,00	664,47	664,47
6	Bocaux à inox	2,00	66,45	132,89
Stérilisation				
1	Marmite à pression	3,00	332,24	996,71
2	Poupinelle	1,00	1129,60	1129,60

3	Tambours	4,00	66,45	265,79
4	Autoclave	1,00	1993,41	1993,41
5	Fumigateur à formol	2,00	239,21	478,42
Petite chirurgie				
1	Boîte de suture	3,00	598,02	1794,07
2	Boîte de pansement	3,00	66,45	199,34
3	Table des soins	1,00	598,02	598,02
4	Potence	2,00	93,03	186,05
5	Poubelles avec pédales	4,00	33,22	132,89
PMI				
1	Toise	2,00	66,45	132,89
2	Balance adulte	1,00	93,03	93,03
3	Salter avec culotte	3,00	66,45	199,34
4	Mètre ruban	3,00	1,33	3,99
5	Tensiomètre	2,00	93,03	186,05
6	Fœtoscopie	2,00	13,29	26,58
7	Boîte isotherme	4,00	66,45	265,79
8	Thermomètre	2,00	3,99	7,97
Salle de garde				
1	Lit pour infirmiers	3,00	930,26	2790,77
Meubles				
1	Table de bureau	11,00	531,58	5847,34
2	Armoire vitrée de bureau	11,00	265,79	2923,67
3	Chaises de bureau	30,00	199,34	5980,23
4	Palette	10,00	598,02	5980,23
5	Étagère	10,00	797,36	7973,64
6	Classeurs	50,00	6,64	332,24
7	Paravent	5,00	265,79	1328,94
8	Chaise roulante	1,00	292,37	292,37
9	Civière	1,00	664,47	664,47
10	Matelas avec toile Sciré	25,00	93,03	2325,65
11	Stabilisateur	3,00	93,03	279,08
12	Onduleur	3,00	288,90	866,70
13	Kit de lavage des mains	10,00	26,58	265,79
14	Tabliers	10,00	26,58	265,79
15	Kit informatique	2,00	2311,20	4622,40
16	Kit solaire	2,00	0,00	0,00
TOTAL			\$83 240,06	

Figure 19: Chronogramme des postes de santé de Kaloko, Lukangaba Mashimu, Kimfumpa

	mois 1				mois 2				mois 3				mois 4			
	sem	sem	sem	sem	sem	sem	sem	sem	sem	sem	sem	sem	sem	sem	sem	sem
travaux préparatoires																
implantation																
terrassement																
fondations																
béton de propreté																
semelle filante en béton armé																
maçonnerie des fondations en moellons ép. 40 cm																
futs de fondations en ba 40*40 cm																
chape de fondation en ba 40*12 cm																
membrane polyéthylène de 2.50 microns sous dalle																
dalle de sol flottante en ba (ép. 0.10m)																
elevations																
maçonnerie																
charpente en bois traité																
couverture bat																
enduits																
revêtement de sol																
revêtement des murs																
faux plafond																
menuiserie																
plomberie et sanitaire																
electricite																
fournitures et pose des appareils																
appareils lumineux																
téléphone																
système panneaux																
eclairage extérieur (na)																
peinture																
captage et distribution d'eau																
circulation en béton lavé autour des bâtiments																
collecteurs et fosse septique																
mur de clôture																

Figure 20 : Le chronogramme d'exécution est entre (Janvier 2023 – Juin 2023)

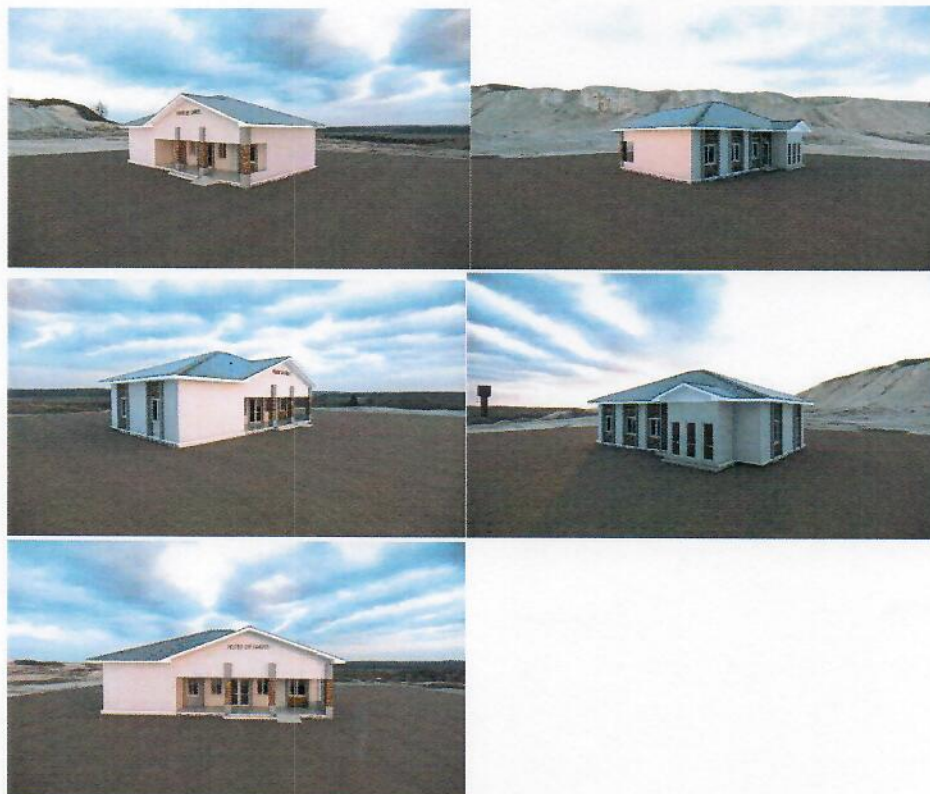


Figure 21: Plans et vues des postes de santé à Lukangaba Mashimu, Kaloko et Kimfumpa

Handwritten signatures and marks at the bottom of the page, including a large signature on the left, a circular stamp in the center, and several other signatures and marks on the right.

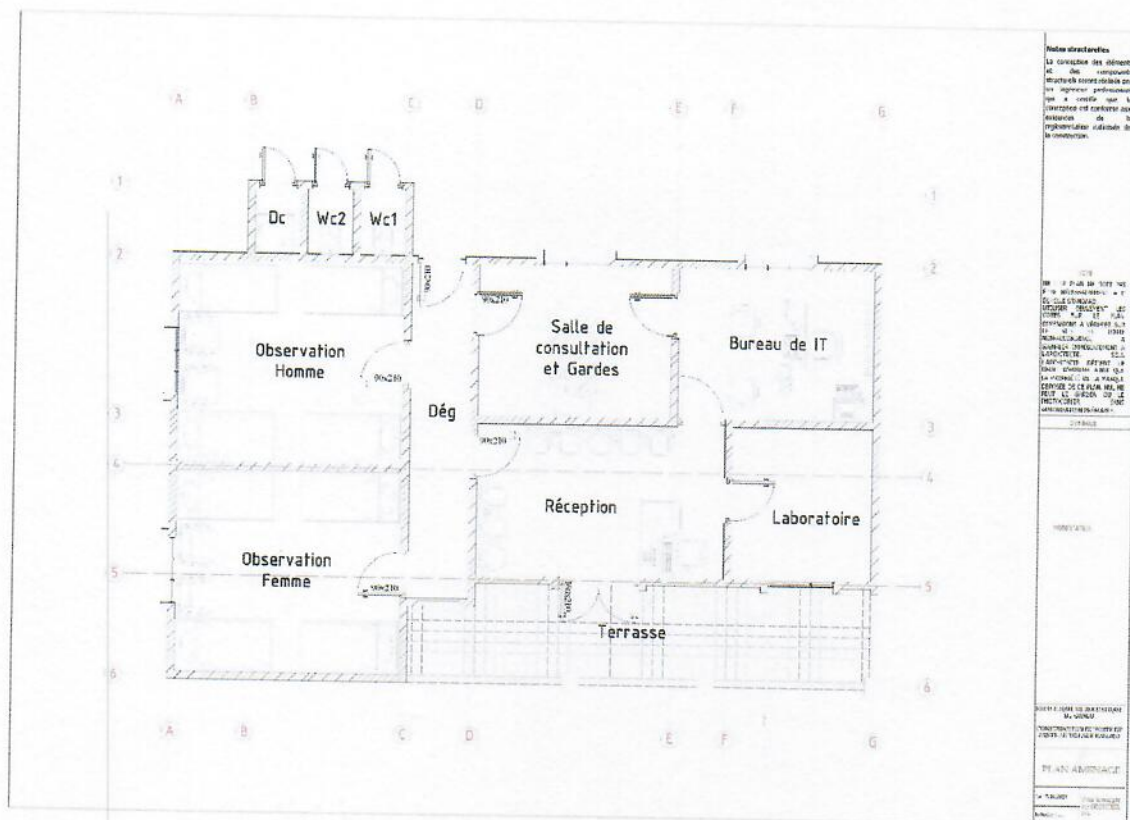


Figure 22: Plan aménagé des postes de santé à Lukangaba Mashimu, Kaloko et Kimfumpa



Figure 23: Façades des postes de santé à Lukangaba Mashimu, Kaloko et Kimfumpa

Handwritten signatures and marks at the bottom of the page, including a large signature on the left, a circular stamp in the center, and several other signatures on the right.

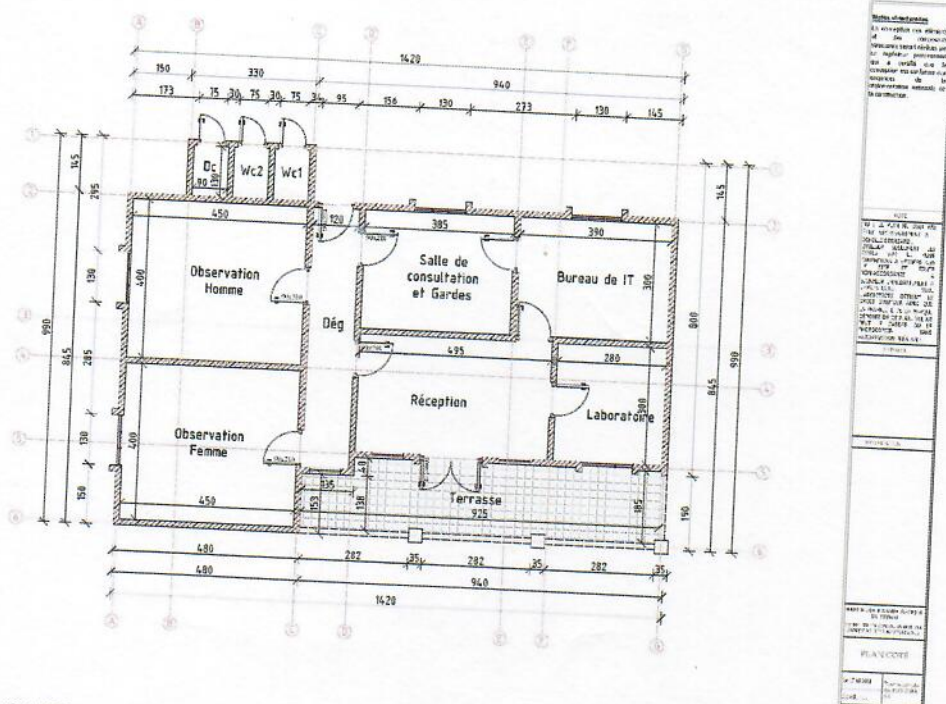


Figure 24: Plans côtés des postes de santé à Lukangaba Mashimu, Kimfumpa et à Kaloko

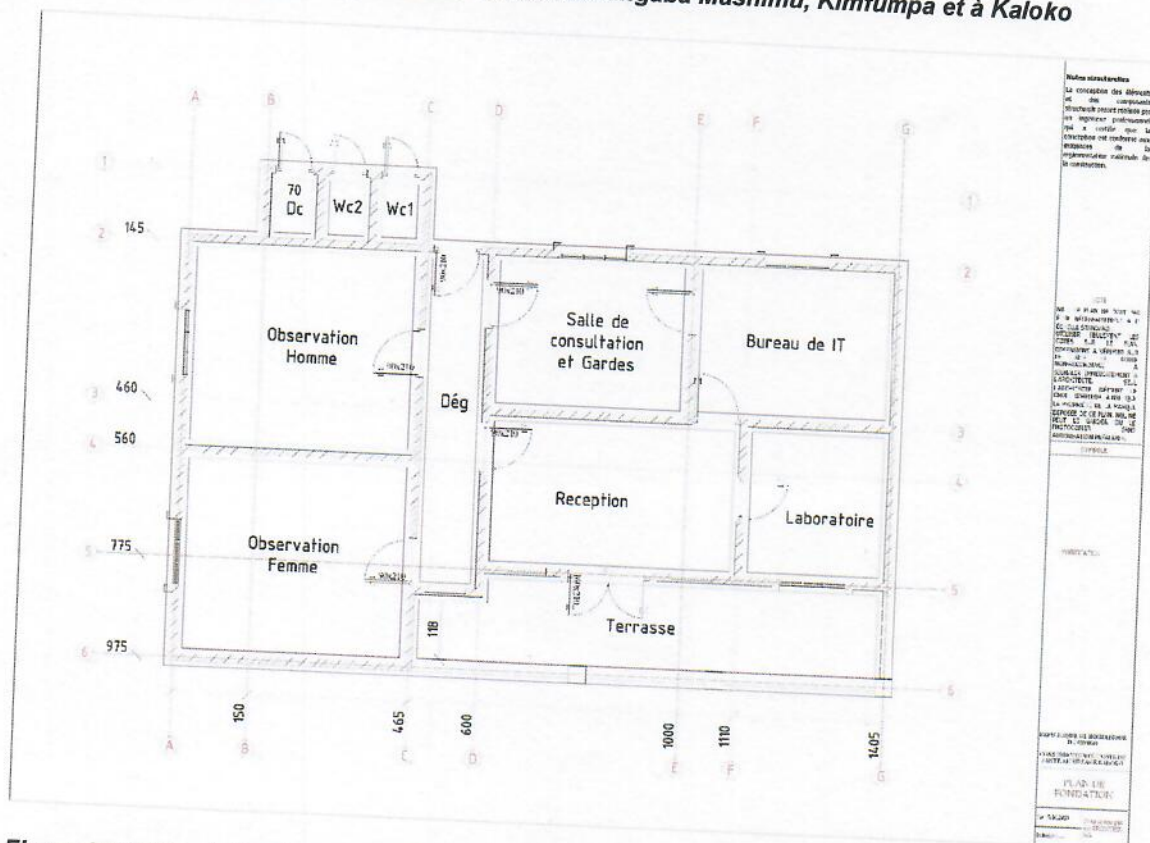


Figure 25: Plans de fondation des postes de santé à Lukangaba Mashimu, Kaloko et Kimfumpa

Handwritten signatures and marks at the bottom of the page.

Tableau 14: Devis Réhabilitation du Guest-house pour le personnel soignant à Kinfumpa

N°	NATURE DES TRAVAUX	UTE	QTE	P.U \$	P.T \$
	Études techniques du projet	fft	1,00	2 000,00	2 000,00
	CHAPITRE 1 : TRAVAUX PREPARATOIRES				
	Baraquement de chantier et divers	FF	1,00	2 550,00	2 550,00
	Travaux connexes	FF	1,00	1 000,00	1 000,00
	Total chapitre 1 (Travaux préparatoires)				5 550,00
	CHAPITRE 2 : GROSSE ŒUVRE				
	CHARPENTE EN BOIS traité				
	Réhabilitation toiture	fft	1,00	300,00	300,00
	Total chapitre 2 (Grosse - Œuvre)				300,00
	CHAPITRE 3 : SECOND ŒUVRE				
	ENDUITS				
	Enduit au mur	m²	175,09	4,20	735,38
	Sous-total A: Enduits				735,38
	REVETEMENT				
	Carrelage en grès cérame	fft	1,00	1 450,00	1 450,00
	Faillance	fft	1,00	450,00	450,00
	Sous-total C: Revêtement				1 900,00
	FAUX PLAFOND				
	Faux plafond intérieur en plaque de timberlite sur gitages en bois (ou similaire)	m²	33,20	37,00	1 228,40
	Sous-total Faux plafond				1 228,40
	MENUISERIE				
	Fenêtre	m2	5,24	220,00	1 152,80
	Vitre de porte	fft	1,00	210,00	210,00
	Portes en bois	pièce	2,00	150,00	300,00
	Sous-total E: menuiserie				1 662,80
	PLOMBERIE ET SANITAIRE				
	Canalisation d'adduction eau froide et accessoires	fft	1,00	700,00	700,00
	Lavabo complet avec colonne	pce	1,00	150,00	150,00
	W.C. anglais complet	pce	1,00	350,00	350,00
	Porte-savons	pce	1,00	30,00	30,00
	Porte-papier	pce	1,00	5,00	5,00
	Sous-total G : Plomberie, sanitaire et équipements				1 235,00
	ELECTRICITE				
	TUYAUTERIE	fft	1,00	610,50	610,50
	CABLAGES	fft	1,00	435,90	435,90
	COMMANDE	fft	1,00	474,65	474,65
	ECLAIRAGE	fft	1,00	286,28	286,28
	Sous-total D : Électricité				1 807,32
	PEINTURE				
	Préparation des surfaces	fft	1,00	450,00	450,00
	Peinture intérieur en email	m²	1,00	1 000,00	1 000,00
	Sous-total P : peinture				1 450,00
	Total chapitre 3 (Seconde - Œuvre)				10 018,90
	aménagement extérieur				
	Plantation				
	fleur rosier blanc	fft	1,00	150,00	150,00
	fleur rouge bakara	fft	1,00	150,00	150,00
	fleur bec	fft	1,00	150,00	150,00
	sapin pain	fft	1,00	50,00	50,00
	manguier	fft	1,00	50,00	50,00
	Sous-total : Plantation				550,00
	Clôture				
	Déblai pour fondation	m3	95,04	20,00	1 900,80
	Béton de propreté dosé à 200kg/m3	m3	18,48	150,00	2 772,00

Maçonnerie des fondations en moellons	m3	105,6	140,00	14 784,00
Maçonnerie en briques	m3	79,272	120,00	9 512,64
Barrière métallique	pce	1	3 000,00	3 000,00
Aménagement extérieur en gravier	m3	80,00	40,00	3 200,00
Sous-total : Clôture				35 169,44
Total aménagement extérieur				35 169,44
TOTAL			51 588,34	
MAIN D'ŒUVRE			15 476,50	
TOTAL GENERAL			67 064,84	

Budget total estimé : \$1,327,612.00 USD, soit 312,475.00 USD pour la construction et l'équipement du poste de santé de Kaloko, 312,475.00 USD pour la construction et l'équipement du poste de santé de Kimfumpa, 67 065 USD pour la réhabilitation du Guest house du personnel soignant de Kimfumpa, 312,475.00 USD pour la construction et l'équipement du poste de santé de de Lukangaba Mashimu, et 323 122 USD pour la construction et l'équipement de la maternité à Lukangaba Customs.

Chronogramme d'exécution par projet (Janvier 2023 – Juin 2023): Il est prévu une durée de 4 mois pour la finalisation de chacun des projets, dont 4 mois pour la construction du poste de santé de Lukangaba Mashimu, 4 mois pour la construction du poste de santé de Kaloko, 4 mois pour la construction de la maternité de Lukangaba Customs et 1 mois pour la réhabilitation du Guest house du personnel soignant.

Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains : Voir Annexe B

10.0 PROJET INFRASTRUCTURE / ADDUCTION D'EAU POTABLE

Voir n°27 dans le Tableau et voir n° 10 dans la section de description détaillée pour tous les projets d'adduction d'eau

11.0 COUTS DE MOBILISATION ET DE PRODUCTION AGRICOLE

Les couts comprennent l'achat et l'entretien des outils et engins, les couts de mobilisation, de production agricole. Ces couts prévoient l'aménagement des terrains, les études pédologiques, le système d'irrigation, les pépinières serres, les petits matériels et outillages, l'achat de deux tracteurs, de deux charrues à disques, de deux épandeurs d'engrais, d'une Toyota Land Cruiser, de six motos, d'un pulvérisateur, d'un sémoir, d'un conteneur frigorifique 20 pieds à énergie solaire.

Résumé des OPEX											
Rubriques		Culture vivrières				Culture mixte fruits-légumes					
		Coûts		Coûts		Coûts		Coûts		Coûts	
		Maïs 1 ha	Haricot 1 ha	Tomato 1 ha	Piment 1 ha	Oignon 1 ha	Pastèque 1 ha	Papaye 1 ha	Total légumes et fruits 1 ha		
Coût de production (basé sur les coûts actuels)		\$ 122.20	\$ 320.00	\$ 1,200.00	\$ 665.00	\$ 360.00	\$ 420.00	\$ 405.00	\$	\$	1,066.25
(i) Semences		\$ 523.30	\$ 314.00	\$ 2,198.00	\$ 2,104.00	\$ 1,700.00	\$ 500.00	\$ 1,550.00	\$	\$	3,175.50
(ii) Engrais chimiques		\$ -	\$ -	\$ 1,600.00	\$ 1,600.00	\$ 1,600.00	\$ 1,600.00	\$ 800.00	\$	\$	2,400.00
(iii) Engrais organiques (fumiers)		\$ 250.00	\$ 300.00	\$ 350.00	\$ 350.00	\$ 350.00	\$ 510.00	\$ 345.00	\$	\$	735.00
(iv) Insecticides & pesticides		\$ 237.30	\$ 237.30	\$ 910.00	\$ 910.00	\$ 910.00	\$ 1,050.00	\$ 840.00	\$	\$	1,785.00
(v) Travaux manuels		\$ 250.00	\$ 250.00	\$ 250.00	\$ 250.00	\$ 250.00	\$ 250.00	\$ -	\$	\$	250.00
(vi) Labour et hersage (machinerie+ carburant)		\$ 100.00	\$ 100.00	\$ 100.00	\$ 100.00	\$ 100.00	\$ 200.00	\$ 200.00	\$	\$	325.00
(vii) Récolte/conditionnement		\$ 80.00	\$ 80.00	\$ 240.00	\$ 240.00	\$ 240.00	\$ 420.00	\$ 413.00	\$	\$	698.00
(viii) Emballage/Stockage		\$ 78.14	\$ 80.07	\$ 342.40	\$ 310.95	\$ 275.50	\$ 247.50	\$ 227.65	\$	\$	521.74
(ix) Autres, le cas échéant		\$ 1,640.94	\$ 1,681.37	\$ 7,190.40	\$ 6,529.95	\$ 5,785.50	\$ 5,197.50	\$ 4,780.65	\$	\$	10,956.49
Totaux											

Figure 26: Coûts de Production par hectare des cultures vivrières et mixte fruits et légumes

Note : Les coûts par superficie de toutes les cultures ont été calculés à partir du coût par hectare issu de la Figure 23, calculé sur base des prix sur le marché.

	Sakania				Lukangaba Customs				Lukangaba Mashimu				Kabumba				Kaboko				Kinfumpa				Tous les sites	
	Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût
Maïs	150	\$ 246,141.00	38	\$ 62,355.72	22	\$ 36,100.68	27	\$ 44,305.38	27	\$ 44,305.38	27	\$ 44,305.38	27	\$ 44,305.38	8	\$	13,127.52				8	\$	13,127.52		272	\$ 446,335.68
Haricot	120	\$ 201,763.80	44	\$ 73,980.06	22	\$ 36,990.03	30	\$ 50,440.95	30	\$ 50,440.95	30	\$ 50,440.95	30	\$ 50,440.95	9	\$	15,132.29				9	\$	15,132.29		255	\$ 428,748.08
Légumes et fruits	75	\$ 821,736.56	35	\$ 383,477.06	18	\$ 197,216.78	25	\$ 273,912.19	25	\$ 273,912.19	25	\$ 273,912.19	25	\$ 273,912.19	15	\$	164,347.31				15	\$	164,347.31		193	\$ 2,114,602.09
Totaux	345	\$ 1,269,641.36	117	\$ 519,812.84	62	\$ 270,307.49	82	\$ 368,658.52	82	\$ 368,658.52	82	\$ 368,658.52	82	\$ 368,658.52	32	\$	192,607.12				32	\$	192,607.12		720	\$ 2,989,685.84

Figure 27: Coûts de Production par superficie des cultures vivrières et mixte fruits et légumes par communauté pour les six communautés

Note : Les superficies sont en hectares et les superficies par communautés ont été multipliées par le coût par hectare de chaque culture reprise à la Figure 23.

Résumé des coûts en développement par communauté														
Sl. No	Rubriques	Quantité	Prix Unitaire	Coûts										Totaux
				Sakania		Lukangaba Customs		Lukangaba Mashimu		Kabumba		Kaloko		
				Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	
DEV. 1	1 Aménagement du terrain													
	(i) Ouverture et défrichage (par ha)		\$ 1,800.00	140	\$ 252,000.00	68	\$ 122,400.00	43	\$ 77,400.00	22	\$ 39,600.00			
	(ii) Analyses de sol (par ha)		\$ 100.00	140	\$ 14,000.00	68	\$ 6,800.00	43	\$ 4,300.00	22	\$ 2,200.00			
	(iii) Carburant (par ha)		\$ 60.00	140	\$ 8,400.00	68	\$ 4,080.00	43	\$ 2,580.00	22	\$ 1,320.00			\$ 532,880.00
	Total				\$ 274,400.00		\$ 133,280.00		\$ 84,280.00		\$ -		\$ 40,920.00	\$ -
DEV. 2	2 Système d'irrigation													
	(i) Forage 120 m-Ø 150 mm + accessoires	1	\$ 7,560.00	25	\$ 7,560.00	15	\$ 7,560.00	10	\$ 7,560.00	10	\$ 7,560.00	10	\$ 7,560.00	\$ 45,360.00
	(ii) Pompe solaire immergée 4HP + installation	1	\$ 1,500.00	25	\$ 1,500.00	15	\$ 1,500.00	10	\$ 1,500.00	10	\$ 1,500.00	11	\$ 1,500.00	\$ 9,000.00
	(iii) Réservoir d'eau (5000L) + accessoires (x 2)	2	\$ 2,000.00	25	\$ 4,000.00	15	\$ 2,000.00	10	\$ 2,000.00	10	\$ 2,000.00	11	\$ 2,000.00	\$ 14,000.00
DEV. 3	3 Pépinière-Serre													
	(i) Serre-tunnel 12 x 5,5 x 2 m- Ø 25 mm + accessoires	1	\$ 3,000.00		\$ 3,000.00		\$ 3,000.00		\$ 3,000.00		\$ 3,000.00		\$ 3,000.00	\$ 12,000.00
	(ii) Ombrière pour serre 50 X 2 m- Ø 25mm	2	\$ 600.00		\$ 1,200.00		\$ 1,200.00		\$ 1,200.00		\$ 1,200.00		\$ 1,200.00	\$ 2,400.00
	(iii) Accessoires de fixation (attaches vertes + ficelle)		\$ 150.00		\$ 300.00		\$ 150.00		\$ 150.00		\$ 150.00		\$ 150.00	\$ 600.00
	Total				\$ 7,500.00		\$ 3,750.00		\$ 3,750.00		\$ 3,750.00		\$ 3,750.00	\$ 15,000.00
DEV. 4	4 Clôture													
	(i) Treillis métallique maille WD 80/3	400 m ²	\$ 6,196.00		\$ 6,196.00		\$ 6,196.00		\$ 6,196.00		\$ 6,196.00		\$ 6,196.00	\$ 24,784.00
	(ii) Main-d'œuvre d'installation	400 m ²	\$ 500.00		\$ 500.00		\$ 500.00		\$ 500.00		\$ 500.00		\$ 500.00	\$ 2,000.00
	Total				\$ 6,696.00		\$ 6,696.00		\$ 6,696.00		\$ 6,696.00		\$ 6,696.00	\$ 8,192.00
Autres	5 Petits matériels et outillages													
	(i) Equipement de protection individuelle (PPE) (x 30)	50	\$ 2,500.00		\$ 10,000.00		\$ 5,000.00		\$ 5,000.00		\$ 5,000.00		\$ 5,000.00	\$ 25,000.00
	(ii) Sacs pépinières en plastique polyéthylène (X 3000)	4500	\$ 1,125.00		\$ 4,500.00		\$ 2,250.00		\$ 2,250.00		\$ 2,250.00		\$ 2,250.00	\$ 9,000.00
	(iii) Récepteur de traitement (X 10)	10	\$ 50.00		\$ 500.00		\$ 500.00		\$ 500.00		\$ 500.00		\$ 500.00	\$ 5,000.00
Autres	6 Clôture													
	(i) Bac à semis pour pépinières, 200 trous (x330)	330	\$ 825.00		\$ 3,300.00		\$ 1,650.00		\$ 1,650.00		\$ 1,650.00		\$ 1,650.00	\$ 6,600.00
	(ii) Film de paillage en plastique 50 X 1 m	80	\$ 180.00		\$ 720.00		\$ 360.00		\$ 360.00		\$ 360.00		\$ 360.00	\$ 1,440.00
	(iii) Fourche de jardin à 3 dents (X 15)	15	\$ 150.00		\$ 600.00		\$ 300.00		\$ 300.00		\$ 300.00		\$ 300.00	\$ 1,200.00
Autres	7 Clôture													
	(i) Poches (X 15)	15	\$ 150.00		\$ 600.00		\$ 300.00		\$ 300.00		\$ 300.00		\$ 300.00	\$ 1,200.00
	(ii) Transplantoir	20	\$ 200.00		\$ 800.00		\$ 400.00		\$ 400.00		\$ 400.00		\$ 400.00	\$ 1,600.00
	(iii) Bêche	15	\$ 150.00		\$ 600.00		\$ 300.00		\$ 300.00		\$ 300.00		\$ 300.00	\$ 1,200.00
Autres	8 Clôture													
	(i) Houe	20	\$ 200.00		\$ 800.00		\$ 400.00		\$ 400.00		\$ 400.00		\$ 400.00	\$ 1,600.00
	(ii) Machette	15	\$ 150.00		\$ 600.00		\$ 300.00		\$ 300.00		\$ 300.00		\$ 300.00	\$ 1,200.00
	Total				\$ 578,620.00		\$ 246,390.00		\$ 172,890.00		\$ 88,610.00		\$ 129,530.00	\$ 1,304,650.00

4.5. Coût moyen superficiel par hectare dans le tableau synthétique des engagements

Figure 28: Coûts en développement par communauté et par superficie reprise dans le tableau synthétique des engagements

Note : En ce qui concerne l'aménagement du terrain pour les communautés de Kabumba, Kaloko et Kimfumpa, il y a un projet d'intérêt communautaire en cours d'exécution et planifié depuis l'année passée et dont les espaces à utiliser dans le cadre du cahier des charges sont déjà aménagés et ne nécessiteront nullement une nouvelle ouverture ou un quelconque défrichage.

Ces couts concernent les préalables y compris les systèmes d'irrigation, les pépinières, les petits matériels, l'ouverture et le défrichage, l'installation des panneaux solaires, le forage d'eau liés à la culture vivrière et mixte des fruits et légumes.

EQUIPEMENTS ET OUTILS	Articles	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
	(i) Tracteur LANDINI SUPER DT100, 90HP 4WD	2	\$ 37,200.00	\$74,400.00
	(ii) Charrues à disque ILGI 20 X 26 - INX6mm	2	\$ 10,070.16	\$20,140.32
	(iii) Epaneur d'engrais RAUCH-MODEL 18,2m avec extension M430	2	\$ 7,158.54	\$14,317.08
	(iv) Ripper JBH 3 TINE V-FRAME JBH2-3TCR	2	\$ 2,899.79	\$ 5,799.58
	(v) Remorque agricole-10TN STEEL DECK à 2 essieux S/S -STR10T4WDA	2	\$ 12,900.00	\$25,800.00
	(vi) Egreneuse de maïs BASANT/VIDHATA B4 MCT PTO	1	\$ 4,806.18	\$ 4,806.18
	(vii) Conteneur frigorifique 20 pieds à énergie solaire	1	\$ 25,000.00	\$25,000.00
	(viii) Moto YAMAHA DT125 + casque	6	\$ 6,000.00	\$36,000.00
	(ix) Pulvérisateur (Jakto) (12m)	6	\$ 10,400.00	\$62,400.00
	(x) Semoir BD PLB-4 porté avec 4 rangs de culture en ligne	2	\$ 7,770.00	\$15,540.00
	(xi) Toyota Land cruiser LC79 4.0L Pick-up Double Cab 5-MT 4x4	1	\$ 74,000.00	\$74,000.00
Total			\$	358,203.16

Figure 29: Equipements et outils à utiliser pour la production des cultures vivrières et mixtes fruits et légumes

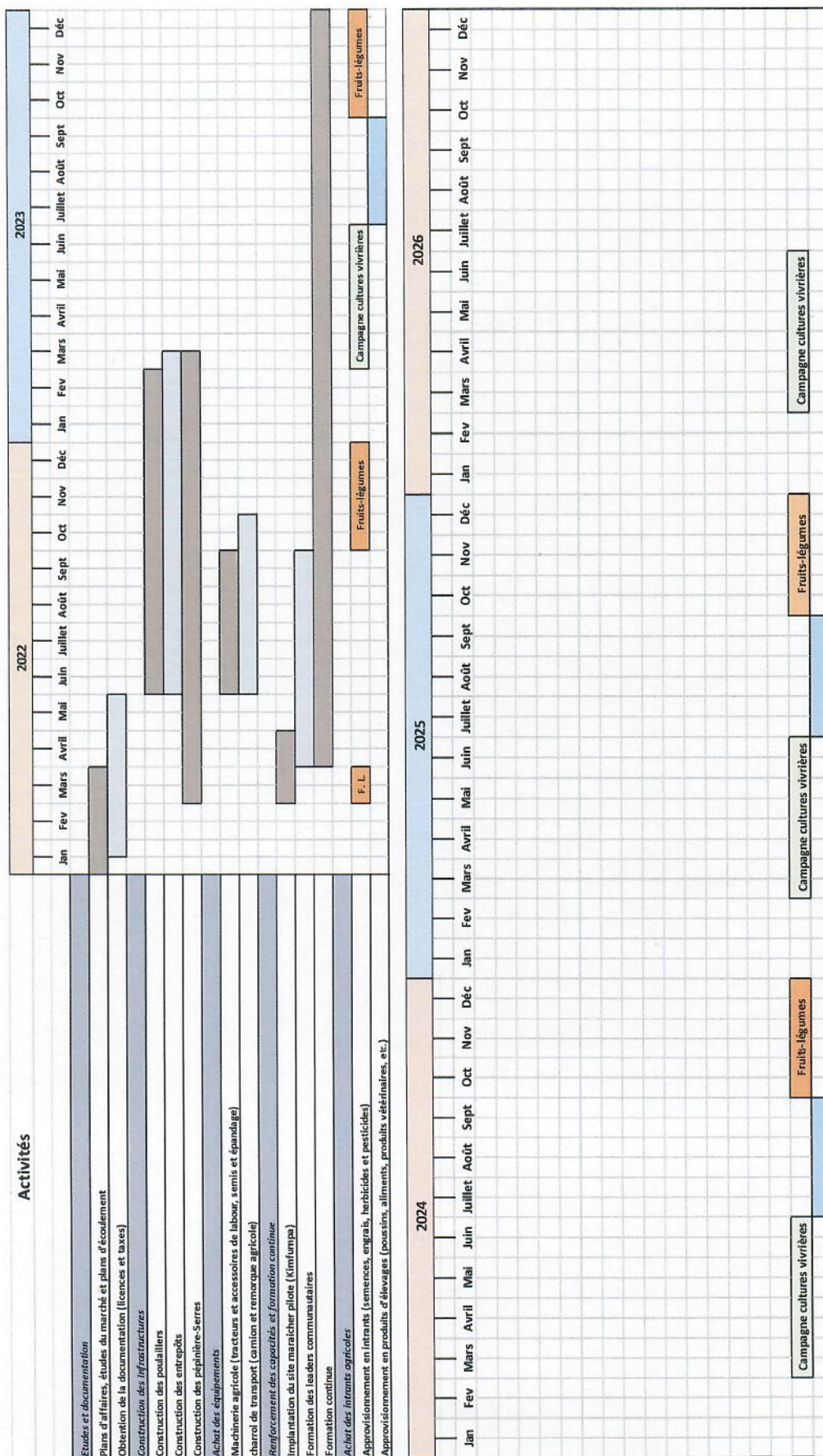


Figure 30: Chronogramme d'exécution des activités agricoles pour tous les sites

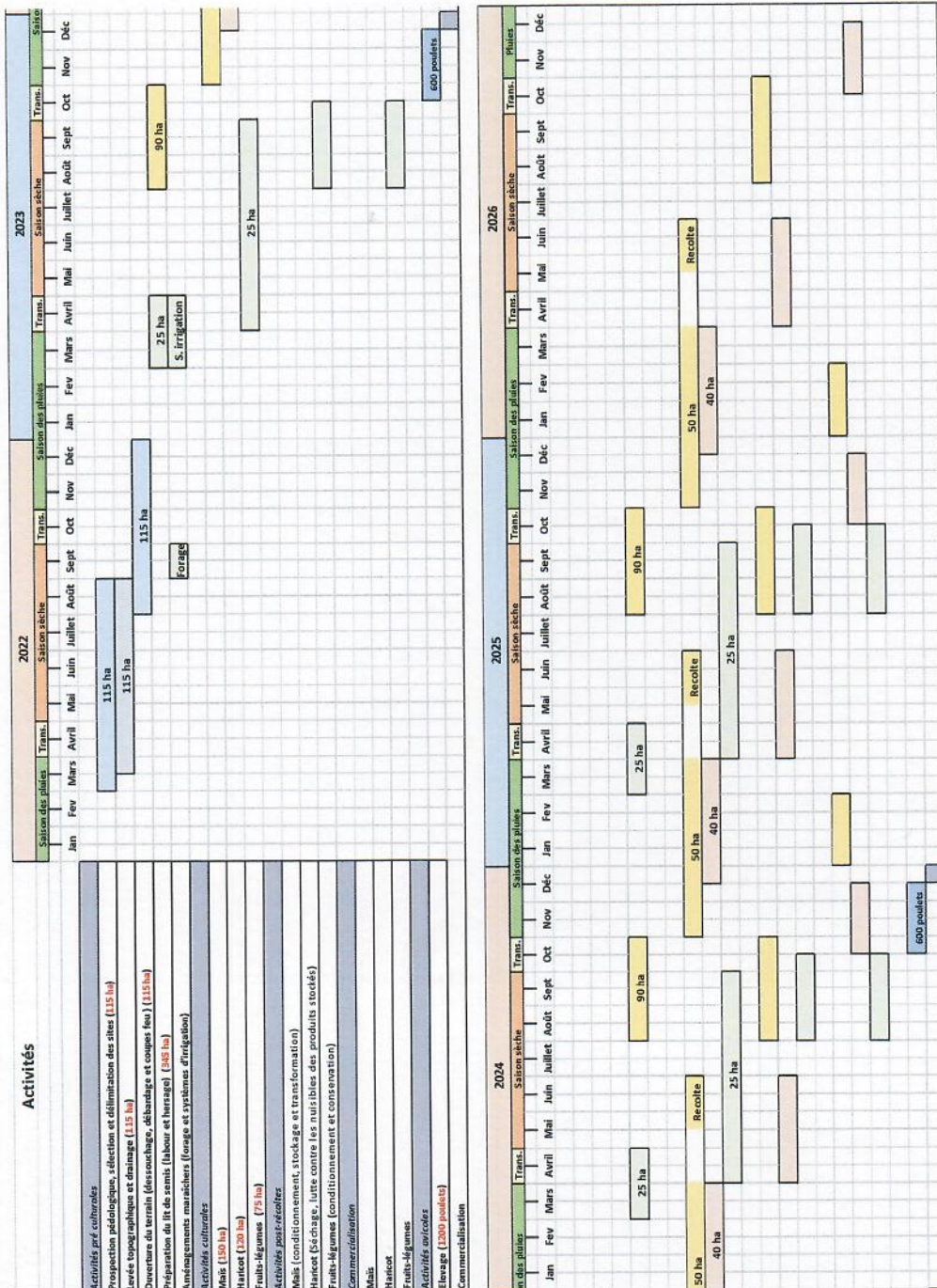


Figure 31 : Chronogramme d'exécution des activités agricoles pour SAKANIA

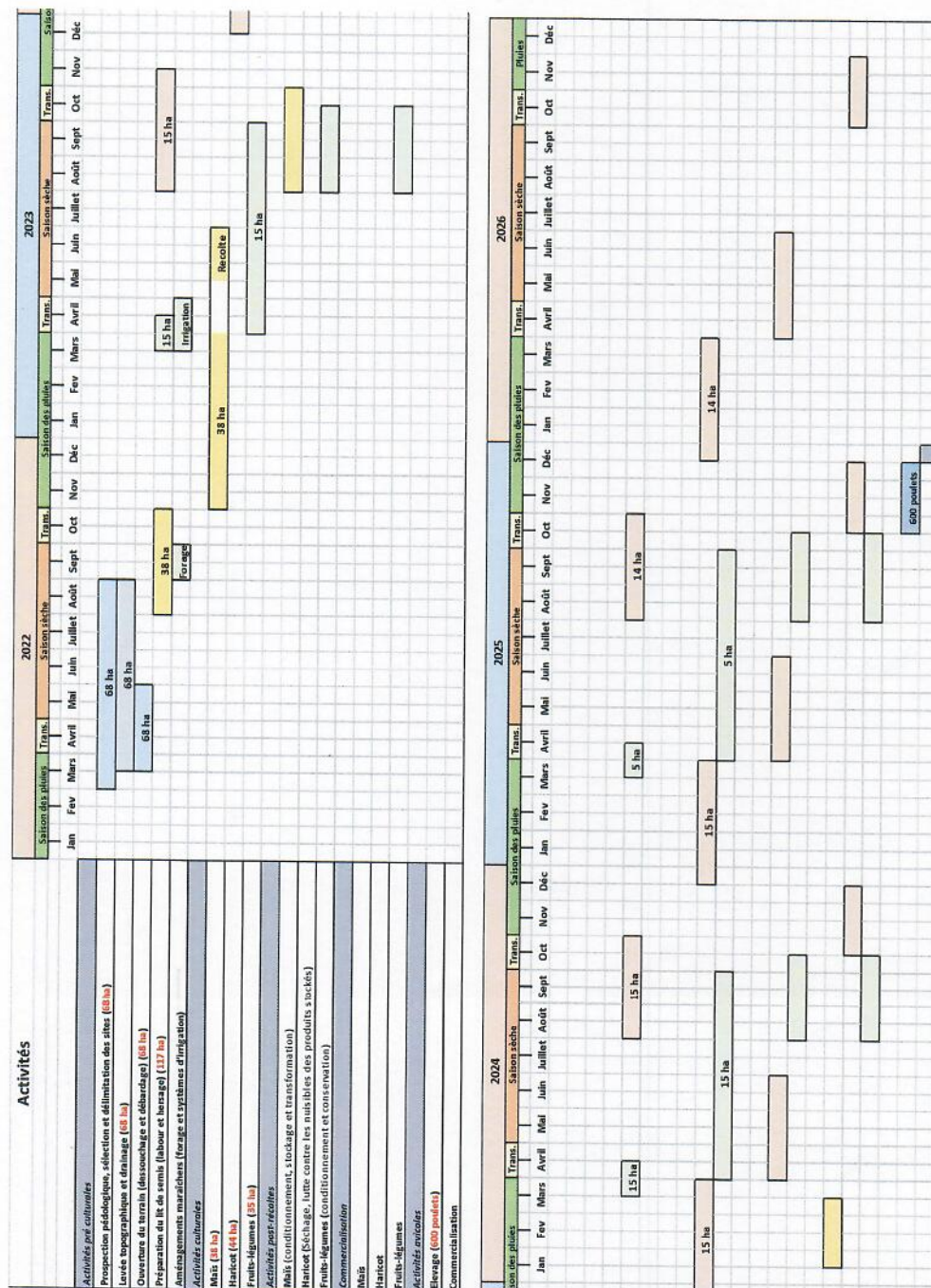


Figure 32: Chronogramme d'exécution des activités agricoles pour Lukangaba Customs

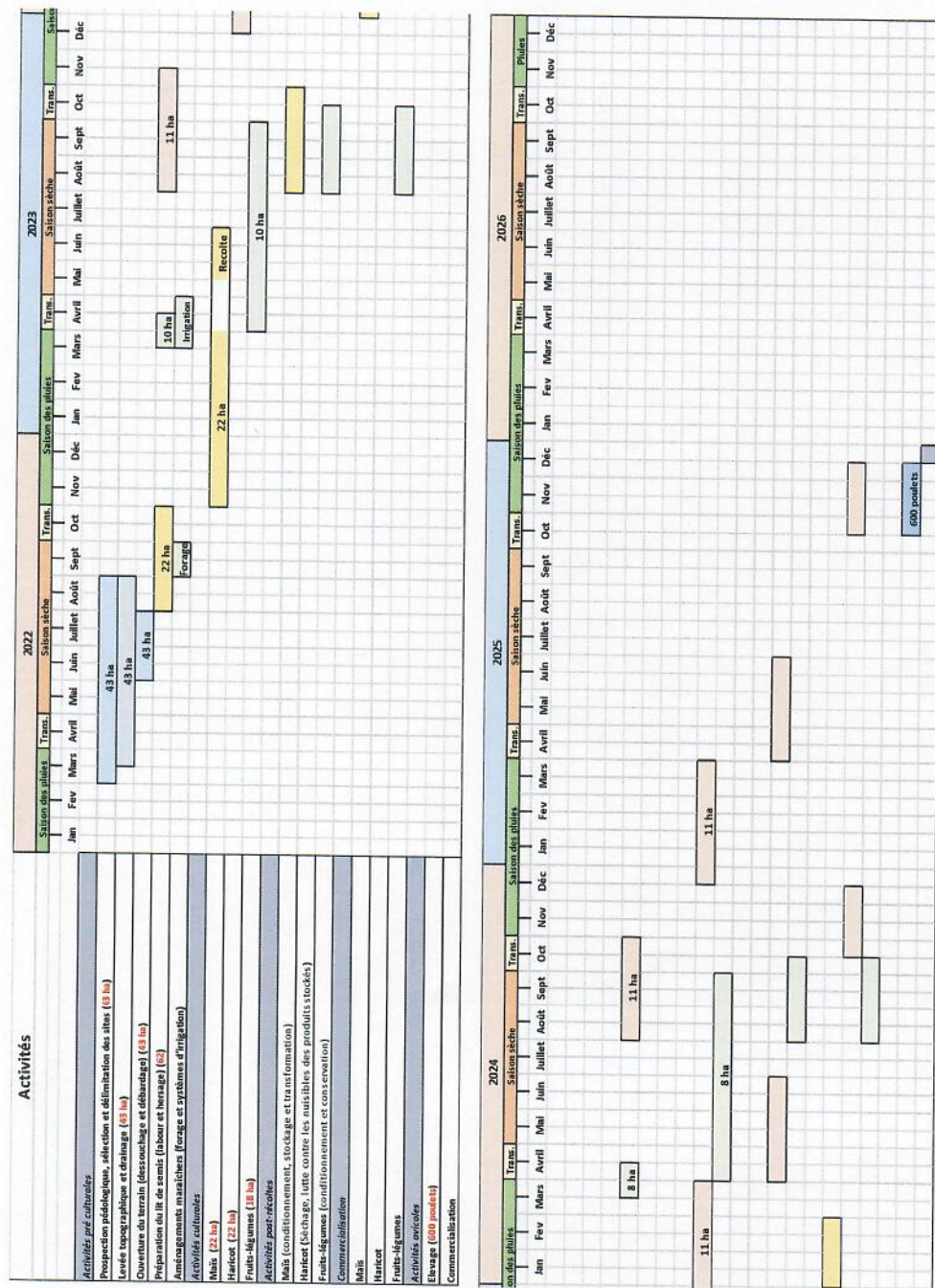


Figure 33: Chronogramme d'exécution des activités agricoles pour Lukangaba Mashimu

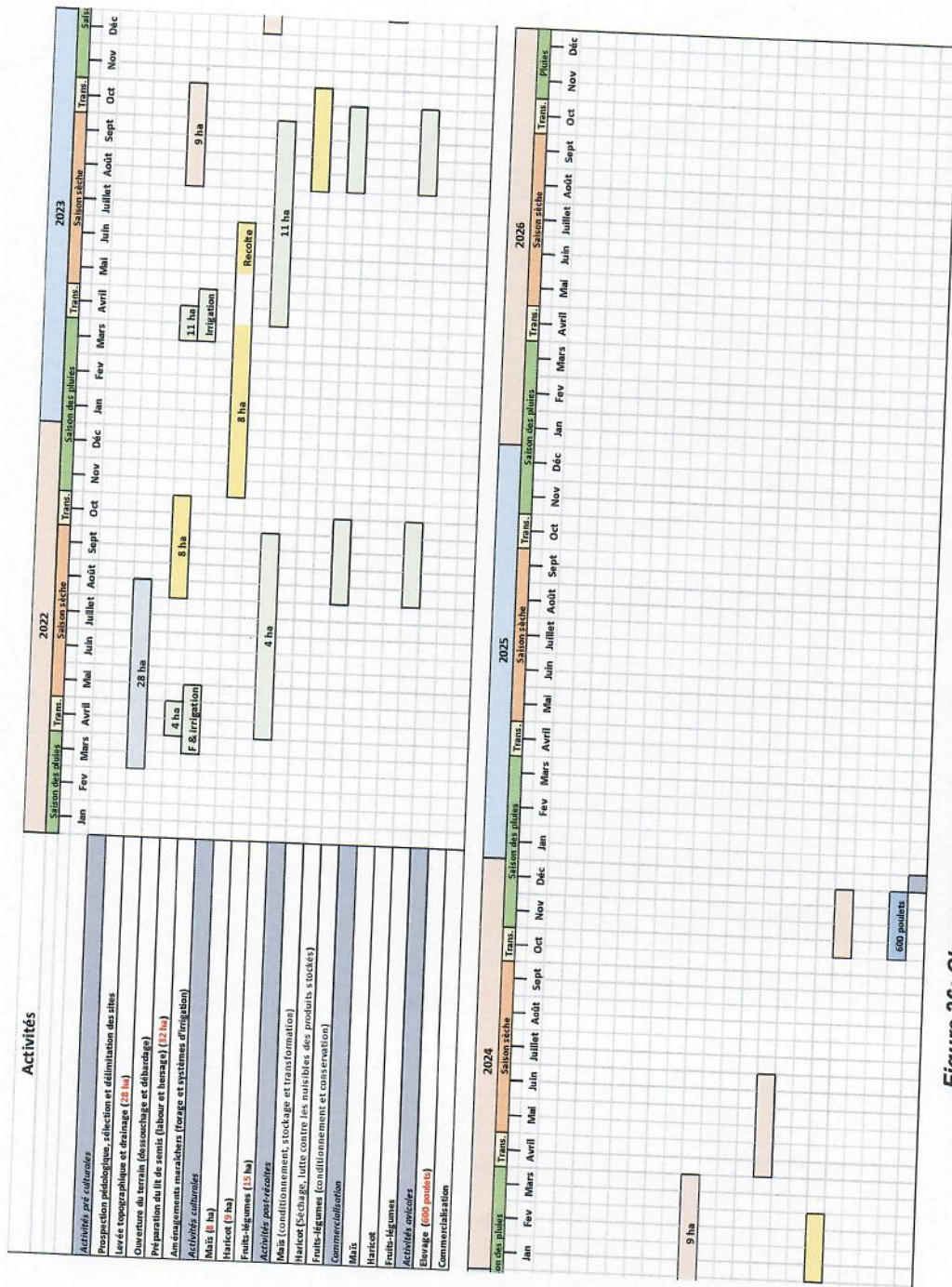


Figure 36: Chronogramme d'exécution des activités agricoles pour Kimfumpa

Pour Frontier SA


M. Dory Mulang
Président Directeur Général
Lu et approuvé



Pour Le Secteur des Balamba

Témoïn :

M. Mwewa Mulota,
Chef de Secteur des Balamba
Lu et approuvé
(Signature et cachet du Secteur)

[Signature]
CHIEF
SECTEUR
BALAMBA
PROVINCE DU HAUT-KATANGA



ANNEXES

ANNEXE A

LES PROCES - VERBAUX

ANNEXE B

LES LETTRES ET LES CORRESPONDANCES

ANNEXE A

LES PROCES-VERBAUX

ANNEXE B

LES LETTRES ET LES CORRESPONDANCES



PROCES-VERBAL DE DESIGNATION N°38/190/001/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 DES MEMBRES RESTREINTS DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT HABILITE A SIGNER LE CAHIER DES CHARGES DE RESPONSABILITE SOCIETALE DE FRONTIER.

L'an deux mil vingt-et-un, le premier jour du mois de Septembre vers 13 heures 25

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n°48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n°49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant dans le Groupement Katala, du dit Secteur, nous nous sommes réunis autour de vingt-quatre (24) membres de différents comités locaux de développement de chaque village respectif, y compris deux représentants de la société Frontier et les représentants de la société civile de Sakania (Cfr liste de présence jointe de tous les participants) aux fins de désigner les personnes qui seront habilitées lors de la cérémonie officielle à signer le cahier des charges de responsabilité d'entreprise de Frontier.

Il a été décidé unanimement de passer au vote ; et à l'issu duquel, 7 personnes ont été élues.

Ont été élues les personnes ci-après au regard de leurs noms et titres respectifs :

1. M. CHRISTOPHE LOSEMBE Président
2. Mme MUFUMA OCTAVIE, Vice-présidente
3. M MUPETA FLORIBERT, Membre
4. M. KIBANDA ALAIN, Membre
5. M.KONDE KAKINKA Donatien, Membre
6. M.JOSEPH KIFITA, Membre
7. M.WILLY EYUMU

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les Officiers de Police Judiciaire

YAMUKOKO YAMUKOKO Gilbert

KABUNDA KAMBOTWE Valentin

PROVINCE DU HAUT KATANGA



TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

**PROCES-VERBAL DE DETERMINATION DE L'ESPACE GEOGRAPHIQUE N°28/191/001/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021
ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE SAKANIA ET LA SOCIETE FRONTIER SA SOUS LA
SUPERVISION DU MINISTRE DES MINES**

L'an deux mil vingt-et-un, le treizième jour du mois d'Aout, vers 17 heures 49.

Nous, Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n°48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n°49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant dans la cité de Sakania, Groupement KATALA, Secteur des BALAMBA, située à 7 kilomètres de la mine de Frontier SA.

Avons réuni, les représentants des communautés locales dans le rayon d'action du projet, le représentant de la société Frontier SA en vue de déterminer l'espace géographique conformément aux conclusions de l'EIES de Frontier SA.

Après avoir parcouru l'EIES et PGEP ; il a été conjointement déterminé que les communautés ci-après font partie intégrante du rayon des communautés bénéficiaires des projets socio-économiques dans le cadre du Cahier des charges de Frontier SA

Il s'agit de :

1. Sakania, *MUFUMA KAPILYA MARIE OCTAVIE*
2. Lukangaba Customs *EYUMU SAOMBA WILLY FLORENCE*
3. Lukangaba Mashimu - *MUPETA FLORENCE DONATIEIN*
4. Kaloko *MONDE KAKINKA*
5. Kabumba - *KIPITA KINSAKA JOSEPH PIERRE*
6. Kimfumpa *IMKI-CHOLA-KIMBANDA ALAIN*

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Pour les Officiers de Police Judiciaire (OPJ)

1. M. YAMUKOKO YAMUKOKO Gilbert

2. M. KABUNDA KAMBOTWE Valentin

Pour la supervision du Ministère Provincial des
Mines

Me KOLONI MULUNI Papy

Conseiller Juridique du Ministre

AR.

FRONTIER



Réf : DM/FRN/210821/01

AGENCE CONGOLAISE DE L'ENVIRONNEMENT (A.C.E.)
Sakania le 27 août 2021
DIRECTION PROVINCIALE
(HAUT-KATANGA, LULUABASHI, HAUT-KATANGA, TANGANYIKA)

Courrier reçu le: 27/08/2021
Sous le N°: 0268
Heure: 18h
Par: [Signature]
Signature: [Signature]

BUREAU DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MINIER LUBUMBASHI / HAUT-KATANGA

DATE DE RECEPTION: 27/08/2021
PAR: [Signature] RPB
N° ENREGISTREMENT: [Signature]
SIGNATURE: [Signature]

SACRET DE RECEPTION DIVISION PROVINCIALE HAUT-KATANGA SECRETARIAT

DATE L'AGENT: 27/08/2021
PAR: [Signature]
N° ENREGISTREMENT: [Signature]
HEURES: [Signature]

transmis copie pour information à :
Son Excellence, Monsieur le Gouverneur de la Province du Haut-Katanga
Monsieur l'Administrateur Gérant du bureau d'études, Environnemental et Technique (Tous) à Lubumbashi.

- A Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial des Mines,
- A Monsieur le chef de Division Provinciale des Mines,
- A Monsieur le Directeur Provincial de l'Agence Congolaise de l'Environnement,
- A Monsieur le Chef de Bureau Provincial de la Direction de Protection de l'Environnement Minier, Tous à Lubumbashi, Province du Haut-Katanga
- A Monsieur le Chef de secteur de Balamba
- A Monsieur l'Administrateur de territoire de Sakania Tous à Sakania

Concerne : Cérémonie de signature du Cahier des Charges de Responsabilité Sociétale de Frontier SA.

Messieurs,

Conformément aux dispositions pertinentes de la réglementation minière en vigueur en République Démocratique du Congo, notamment l'article 12 de l'Annexe XVII du décret n°18/024 du 08 juin 2018 modifiant et complétant le décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant règlement minier, Frontier SA a l'honneur de vous convier à la cérémonie officielle de signature du cahier des charges de responsabilité sociétale, prévue ce mercredi 1 Septembre 2021, dans la salle de conférence de l'Administration de Sakania, à 10 h 30.

Notre haute considération.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de



Président Directeur Général
Dory Mulang

P.O. [Signature]
Guillaume FANDU

Frontier S.A avec Conseil d'administration

Capital social. 185.000.000 CDF
Siège social. 238 Route Likasi, Commune Annexe, Lubumbashi/Haut Katanga
République Démocratique du Congo
RCCM (Siège social). CD/LSH/RCCM/14-B-1635
RCCM (Immatriculation secondaire à Sakania). 001/CDT/TGI/KHI/014
ID. Nat. 6-118-N45037A
NIF. A0905460W



TERRITOIRE DE SAKANIA
COMMUNE DE SAKANIA

RTV BO-FOTIAH

COMMUNIQUE OFFICIEL N°555/6.6./BUR-C/SKN/TKU/2021

TUNAJULISHA KU WA KAAJI WOTE WA MUJI YA SAKANIA KUSEMA:
KISHA MATENGENEZO YOTE YA CAHIER DES CHARGES KATI YA SOCIETE
FRONTIER S.A. NA COMMUNAUTES LOCALES, HII KUNDI INACHAGUA
WASIMAMIZI HAWA, KWA KUFATILIYA MWENENDO YA MAKAZI YOTE.
WATU WENYEWENI NI HAWA:

1. MADAME MUFUMA KAPILIA MARIE-OCTAVIE
2. MADAME MWITWA KISENGA JOSIANNE
3. MONSIEUR LUNDA KIMBALA ODILON
4. MONSIEUR COLA NKUMBULA REGINALD

HAWA WANACHAGULIWA KWA KUFATILIYA NENO LOLOTE LA CAHIER
DES CHARGES KU SOCIETE FRONTIER S.A.

HII NI MIPANGO ILIKUBALIWA KU MAMIKUSANYO YA
MACOMMUNAUTES LOCALES ILIOFANYIKWA HAPA SAKANIA.
TUNACOMBA USIKILIVU MWEMA KWA WOTE.

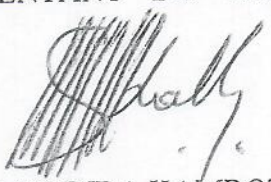
FAIT A SAKANIA, LE 24/08/2021

POUR LA COMMUNE DE SAKANIA
LE BOURGMESTRE DE LA COMMUNE

Philippe TSHIKAMBY KASONDA UYAZE
DELEGUE DE LA
CHEF DE BUREAU

PHILIPPE TSHIKAMBY KASONDA UYAZE
Chef de Bureau

POUR LE SECTEUR BALAMBA
LE REPRESENTANT DU CHEF DE
SECTEUR


VALENTIN KABUNDA KAMBOTWE
Comptable Public de Secteur

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINDE DU HAUT-KATANGA



TERRITOIRE DE SAKANIA
SECTEUR DES BALAMBA

Sakania, le 16 Aout 2021

Réf./04/125/02/SEC-BAL/2021

Concerne : Dépôt des résumés des besoins des communautés et
détermination des dates de négociations et de l'élaboration du
cahier des charges sociétales de Frontier

Au Directeur Général de Frontier SA
Province du Haut-Katanga
République Démocratique du Congo

Monsieur Le Directeur Général

Nous venons auprès de votre autorité, et ce, conformément aux prescrits du code et règlement minier en vigueur en République Démocratique du Congo, vous soumettre les résumés des besoins prioritaires identifiés des communautés aux travers de réunions populaires sous notre supervision dans le cadre de l'élaboration du cahier des charges, ainsi que les différents procès-verbaux de désignation des membres des comités locaux de développement (CLD) dans leurs communautés respectives, lesquels sont habilités à négocier avec Frontier.

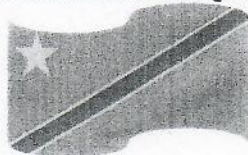
Les communautés concernées sous ma juridiction dont les procès-verbaux annexés à cette lettre sont : Kaloko, Kimfumpa, Kabumba, Lukangaba Customs, Lukangaba Mashini et ainsi que la cité de Sakania.

Nous tenons aussi à vous informer que toutes les communautés impactées par Frontier se trouvant dans le secteur des Balamba sont disposées à entamer les négociations dans le cadre du cahier des charges à partir du 17 Aout 2021 et nous entrerons en contact avec le Département des affaires sociales de Frontier pour des dispositions utiles des cadres d'organisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre haute considération.



MWEMBA
SECTEUR DES BALAMBA
CHIEF
CITE DE SAKANIA
SECTEUR DES BALAMBA



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
MINISTRE DES MINES ET HYDROCARBURES

Le Ministre

Lubumbashi, le

19 AUG 2021

N° 10.7/...../CAB/MIN.MINES.H.COM/H-KAT/21



Transmis copie pour information à

- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province ;
- Monsieur le Vice-Gouverneur de Province ;
- Monsieur le Chef de Division Provinciale des Mines et Géologie ;
(Tous à Lubumbashi)

Concerne : Accusé de réception

Dossier : début de l'élaboration du cahier des charges de la société FRONTIER

A Monsieur le Président Directeur Général de la société FRONTIER,
à Lubumbashi

Monsieur le Président,

J'accuse bonne réception de votre lettre

me destinée, référencée DM/FRN/210805/07, me transmise en date du 05 Août 2021 et relative à l'objet mieux repris en apostille et vous en remercie.

Sentiments patriotiques

MAWINE KATINDU Georges





PROCES-VERBAL DE DESIGNATION N 19/190/004/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 DES REPRESENTANTS DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE LUKANGABA CUSTOMS

L'an deux mille vingt-et-un, le quatorzième jour du mois d'Aout, vers 16 heures 40

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant dans le village Lukangaba Customs, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 9 kilomètres de la mine de Frontier SA.

Nous nous sommes réunis autour de quatre-vingt-deux (82) membres de la communauté dont 25 hommes et 57 femmes ayant choisi à l'unanimité quatre membres dont deux hommes et deux femmes (Cfr. Liste de présence ci-jointe), comme membres du comité local de développement et les représenter dans l'identification des besoins prioritaires des communautés du village de Lukangaba Customs dans le cadre du cahier des charges des responsabilités sociétales des entreprises minières conformément aux prescrits de la législation minière en vigueur en République Démocratique du Congo :

Ont été désignés les personnes ci-après au regard de leurs noms et titres respectifs :

1. Monsieur Ngoy Mwesele, CDV
2. Madame Cola Kasonta, CDV
3. Monsieur Willy Eyumu, membre
4. Monsieur Nkulu Banze, membre

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

YAMUKOKO YAMUKOKO Gilbert

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN



PROCES-VERBAL D'APPROBATION COMMUNAUTAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES N°030/190/004/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 A LUKANGABA CUSTOMS

L'an deux mille vingt-et-un, le quatorzième jour du mois d'Aout, vers 17 heures 31

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n°48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n°49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village Lukangaba Customs, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 12 kilomètres de la mine de Frontier.

Autour de quatre-vingt-deux membres de la communauté locale de Lukangaba Customs (Cfr liste de présence en annexe), dont 25 hommes et 57 femmes approuvant les besoins communautaires prioritaires dans le cadre du cahier des charges de responsabilités sociétales à remettre à la société Frontier, il a été identifié 15 besoins de développement communautaires que voici :

1. Appuyer l'agriculture
2. Forage de quatre puits d'eau
3. Aménagement d'un terrain de football
4. Equiper le terrain de football
5. Appuyer la culture maraichère
6. Création d'emploi
7. Facilitation du marché des produits maraichers
8. Electrification à la connexion au réseau de la SNEL
9. Distribution des intrants agricoles
10. Construire une maternité
11. Construire une école professionnelle
12. L'urbanisation du village de Lukangaba Customs
13. Construire un marché
14. Construire une école de rattrapage
15. Elevage

WILLY EJUMU
NGOY MWESELE
CHOLA KASONTA
NKULU BANZE

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

YAMUKOKO YAMUKOKO GILBERT

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

Les témoins :

1. Monsieur Ilunga Sylvain : Coordonnateur de la société civile (NSCC)
2. Monsieur Médard Nkonde Kyungu : Agronome du Secteur de Balamba
3. Monsieur Kisenga Mwape Christophe : Président CDV Lukangaba



PROCES-VERBAL DE LA REUNION N°35/190/004/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE LUKANGABA CUSTOMS ET CEUX DE FRONTIER SA AUTOUR DU CAHIER DES CHARGES

L'an deux mil vingt-et-un, le vingtième jour du mois d'Aout, vers 14 heures 29.

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n° 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 14 Aout 2021.

Nous trouvant au village Lukangaba Customs, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 12 kilomètres de la mine Frontier, dans les négociations entre Frontier et le village de Lukangaba Customs subsidiairement au procès-verbal d'approbation communautaire des besoins prioritaires n°030/190/004/rte/sec-bal/mmkdsd/yyg/2021 à Lukangaba customs en date du 14 Aout 2021 à Lukangaba Customs.

Ont pris part à la réunion :

1. Monsieur Ngoy Mwesele, membre du comité local de développement de Lukangaba Customs
2. Madame Cola Kasonta, membre du comité local de développement de Lukangaba Customs
3. Monsieur Willy Eyumu, membre du comité local de développement de Lukangaba Customs
4. Monsieur Nkulu Banze, membre du comité local de développement de Lukangaba Customs
5. Monsieur Serge Kayembe, Expert technique national en Responsabilité Sociétale d'Entreprise
6. Monsieur Ilunga Numbi Sylvain, coordonnateur de la Nouvelle Société Civile Congolaise (N.S.C.C) /Territoire de Sakania
7. Monsieur Kabuya Mwanza, Directeur Décentralisation de la Nouvelle Société Civile Congolaise
8. Madame Mufuma Kapilya Octavie, Comité Local de Développement de Sakania
9. Monsieur Cola Nkumbula, Comité Local de Développement de Sakania
10. Monsieur Losembe Christophe, Directeur du Département de Social à Frontier
11. Monsieur Kabela Patient, Chargé du social à Frontier
12. Les autres membres de la communauté locale (Cfr.liste de présence)

Après débat et discussions entre membres de la communauté locale, il a été retenu les projets ci-après soumis à Frontier pour analyse minutieuse en interne pour délibération et une réunion de compromis trouvé entre parties est prévue le 25 Aout 2021.

Au cours de la réunion, il a été soumis les projets ci-après :

1. Appui en Agriculture commerciale et diversification des cultures
2. Forage de quatre puits (4) équipés d'un système de panneaux solaires
3. Equiper le centre de santé existant en équipement et en matériels adéquats
4. Construction d'une maternité ainsi que son équipement complet
5. Création d'une coopérative agricole et renforcement des capacités sur les pratiques agricoles.

Nous jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

YAMUKOKO YAMUKOKO Gilbert

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

Les O.P.J

Pour les représentants des communautés locales

1. Monsieur Ngoy Mwesele, CDV
2. Madame Cola Kasonta, CDV
3. Monsieur Willy Eyumu, membre
4. Monsieur Nkulu Banze, membre



PROCES-VERBAL DE COMPROMIS TROUVE N 21/190/001/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE LUKANGABA CUSTOMS ET CEUX DE FRONTIER SA

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-et-quatrième jour du mois d'Aout, vers 16 heures 23.

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village Lukangaba Customs, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 12 kilomètres de la mine.

Avons réuni, les quatre membres du comité local de développement, représentants les communautés locales de Lukangaba Customs, comptant 500 ménages, les compromis ci-après ont été trouvés avec Frontier autour des besoins prioritaires identifiés en date du 21 Aout 2021, Frontier SA s'engage à exécuter au cours de cinq prochaines années, soit de 2022, 2023, 2024, 2025, 2026 les projets ci-après :

1. Exploiter à l'échelle commerciale et entretenir à Lukangaba Customs le champ de maïs sur une étendue de 38 hectares,
2. Exploiter à l'échelle commerciale et entretenir 44 hectares de haricots
3. Cultiver et entretenir 73 hectares des produits maraichers
4. Mettre sur pieds un poulailler ayant une capacité de 600 poules,
5. Construction d'une maternité ainsi que son équipement en matériels adéquats y compris fournir un kit de panneau solaire
6. L'équipement du centre de santé existant en matériels adéquats et appui en médicaments
7. Forage de quatre (4) puits à panneaux solaires, équipés chacun d'une pompe solaire, d'un support-citerne,
8. Création d'une coopérative agricole et renforcement des capacités sur les pratiques agricoles.

Ainsi, il a été convenu que la date du mercredi 1 Septembre 2021 soit la date de signature officielle du cahier des charges.

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

YAMUKOKO YAMUKOKO Gilbert

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

Les O.P.J

Monsieur Christophe Losembe

Les quatre représentants du village

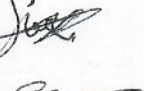
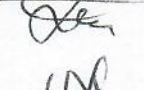
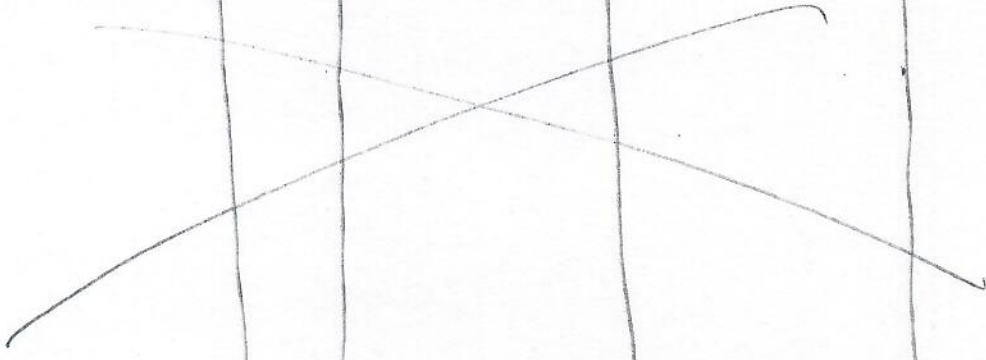
1. Monsieur Ngoy Mwesele, CDV
2. Madame Cola Kasonta, CDV
3. Monsieur Willy Eyumu, membre
4. Monsieur Nkulu Banze, membre

LISTE DE PRESENCE
CONSULTATION AVEC LES MEMBRES DU VILLAGE
LUKANGABA CUSTOM SUR LEUR BESOIN DANS
LE DEVELOPPEMENT

NO	NOM & POST-NOM	SEX	FONCTION	TEL.	SIGNATURE
01	YATUKOYO YATUKOYO G	M	C.P/ECONAT/Sec	0990415952	
02	KABUNDA - PABLO	M	C.P.T/Sec	0842098073	
03	NKONDE KYUNGU Medard	M	AGRONOME Secteur	0998389485	
04	KUNDA LUSENGA ETIENNE	M	Dr. SWIVI	09721194666	
05	MUTUMA KAPILYA OCTAVIE	F	PATZ CHDS	0995350887	
06	CHENGO KUNDA FELIX	M	COORDOADM NSCC	0992550403	
07	ILUNGA-NUMBI SYLVAIN	M	COORDO/NSCC	0993872229	
08	GOLA MKUMBAULA	M	V.P.CLD	0995712213	
09	EADY ITELU	M	ONG AFA	0970151529	
10	EYUMUSAOMBA WILLY	M	President ANEC MAYENGO	0896258631	
11	HO GU - ABON	M	President UNION II	-	
12	CHOLA - KIASONTA	F	Preset I	0891744724	
13	LAV - MUMBA	F	Membre-M	-	
14	ALFonsine Mumba	F	"	-	
15	ALFonsine KASIA	F	"	-	
16	JOmpine-MWE	F	"	-	
17	MARIA LOUYA	F	"	-	
18	MERi MAMGWE	F	"	-	
19	KABAMBA MARIA	F	"	-	
20	Gicetine Mwariba	F	"	-	
21	WIVINE MUPETH	F	"	-	
22	MWAPE-KISENDA	M	"	0897890892	
23	LUNDA KISAIBA	M	SECRETAIRE	0840477877	

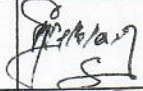
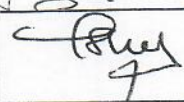
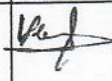
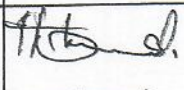
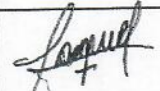
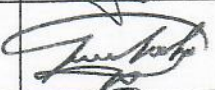
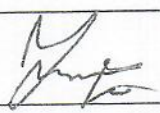
NO	POST- NOM	SEXE	FONCTION	TEL.	SIGNATURE
1	Thunga - Agnès	F	Cultivateur		Thunga
2	Lucie Kashal	F	Cultivateur	0897277265	Lucie
3	Morine Kalunga	fr	Cultivateur		Morine
4	Ana - Kishimba	fr	Cult		Ana
5	Orisa - Kikabala	fr	Cult		Orisa
6	Blessaria Kaputula	fr	Cult		Blessaria
7	Kabunde - Esther	fr	Cult		Kabunde
8	Praselia Chifwa	fr	Cult		Praselia
9	Nasengo - Thunga	fr	Cult		Nasengo
10	Mbuya - Sophie	fr	Cult		Mbuya
11	Karina - Valerie	fr	Cult		Karina
12	Kuku - Mbagi	fr	Cult		Kuku
13	Rebecca - Ntumba	fr	Cult		Rebecca
14	Clementine - Pessu	fr	Cult		Clementine
15	Jeanne - Mvusa	fr	Cult		Jeanne
16	Chantal - Menumu	fr	Cult		Chantal
17	Anie - Makenga	fr	Cult		Anie
18	Charlotte - Kibambe	fr	Cult	0831184118	Charlotte
19	Mbuyi Astrid	fr	Cult		Mbuyi
20	Victorine - Olande	fr	Cult	0844415972	Victorine
21	Joyce - CHENGA	fr	Venduse		Joyce
22	Lili - Mbalingo	fr	Cult	0844017581	Lili
23	Mukehina - Wazambi	fr	Cult		Mukehina
24	MARIE SAMBUA	fr	Cult	"	MARIE
25	Ruth - Chembo	fr	Cult	"	Ruth
26	Juliette - Chola	fr	Cult	"	Juliette

N°	NOM & POST-NOM	SEXE	FONCTION	TEL.	SIGNATURE
01	NGOY MWESELE	M	Secrétaire AVEC	0897054739	Mtshobane
02	KAZADI MARCELE	M	MEMBRE AVEC		His
03	CHANGWE MWAPE	M	>> >>	0966774931	His
04	NGANDU Thomas	M	>> >>	082390547	His
05	HKULUMIKOMBESIMOM	M	> >	0894089308	His
06	PAULIN - MWEWA	M	>> >>		His
07	MWANZA MUPELA	M	>> >>		His
08	KAJEMBE - NGOY	M	>> >>	0892599003	His
09	TSHIKUJA - KAHILU	M	>> >>		His
10	RABAGE - Jean	M	SEC UMOJATI	0852278698	His
11	Mbuya - NDOLAMBA	M	- -		His
12	JOSEPH KILBAMA	M	member		His
13	MUAMBA - FRANÇOIS	M	MEMBRE		His
14	ILunga MBAYO	M			His
15	TSHIBANDA ISIDORE	M	member		His
16	JEAN - NGANDWE	M	"		His
17	MONGA ESPERANCE	F	"		His
18	MBIYA BIYAT	F	"		His
19	MARIE - MWAPE	F	"		His
20	MEBO - KUNDA	F	"		His
21	BANZEWA NGOY	F	"		His
22	Sandra chama	F	"		His
23	KUNDA - CLARICE	F	"	0899958415	His
24	MUMBA - CECILE	F	"		His
25	SAMUEL KAPUYA	M	"	0894064714	His
26	NGOY MWENZE	F	"	0854234029	His

N°	Nom & Post-Nom	SEX	Fonction	TEL.	SIGNATURE
1	KALENGA - CHAMA	F	MEMBRE. AVEC		
2	MARILWISAKISHI	F	"		
3	CHRISTINE	F	"		
4	MUMBI-MUKA	F	"	0853514168	
5	ELIZE CHOLA	F	"	08484964	
6	JEANNE KAKUMBI	F	"		
7	MUKA-KALONGO	F	"		
8	KRISI. MAWUP	F	"		
9	KALENGA. KATEMBWE	F	"		
10	KITWA. SIDONIE	F	"		
11	PAPA-GERMAIN	M	"	08582327	
12	RACHEL	F	"	24	
13	MUNITU-ISAAC	M	"	"	
14	ABOL MUKEDISA	M	"	08577059 70 0844415972	
15	SL DUA	F	"	-	
					
Tot: 88					

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY: LUTANOGABA
 LIEU: ELU DE LUTANOGABA
 DATE: 21/08/2024

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
19	MUNKESA - ABU	CULTIVATEUR	084 7424657	
20	NSAU - JEAN	PROTOCOL	-	
21	TITA - GILBERT	CULTIVATEUR	085 927 4586	
22	TIOLO - MUANI	- II - II -	084 203 1981	
23	BANZA - TITA	- II - II -	085 396 5040	
24	OLANDE - ENRY	- II - II -	-	
25	KAPUYA - NASAMBILA	- II - II -	087 4064714	
26	TIOLO - KASONTA	- II - II -	089 744 724	
27	GERMAIN - KASS	II	085 823 2427	
28	RACHEL MULANGA	II	085 838 7507	
29	KASHALA - ALPHONSINE	- II - II -	085 925 0782	
30	YAMUKOKO - YAMUKOKO G.	CP/ECONAT/SEC	099 041 5958	
31	SERGE KAYENBE	ENTECO	081 904 3399	
32	PATIENT KABE LA	BB / FRONTIER	082 336 6292	
33	PABLO KASUNDA	CPT / Secteur	082 178 1706	
34	CYLVAIN - KAZADI	CULTIVATEUR	089 711 0974	
35	Mutamba Serge		084 062 4941	
36	BILA - BAYENIBE			

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY: LUKA NAKABA I

LIEU: SCOTTS WYOMING BA

DATE: 21/08/2021

[illegible]

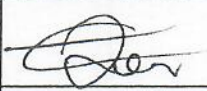
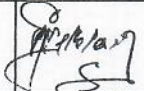
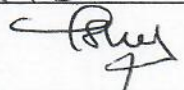
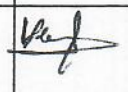
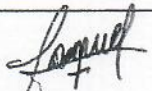
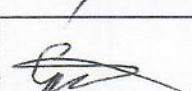
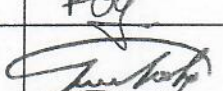
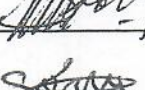
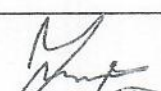
LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY: LUKANOBA I
 LIEU: ECOLE LUKANOBA
 DATE: 21/08/2021

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1/	MWAPE-KISENGE	CHEF-de Village	089 289 0897	
2/	MUFUMA OCTAVIE	POTE CLDS	099 535 0887	
3/	KABALA-FIDELE	Cultivateur	080 862 4096	
4/	EYUMU SAOMBAWIM	CULTIVATEUR	089 625 8631	
5	NGOY MUESELE MIKE	secrétaire C.A.C	089 705 4739	
6	JOSEPH KHEMA			
7	KALAMBADI-JEAN-JACQUES	NSCC. DR. DROITS-HUMAN	099 240 7031	
8	ILUNGA-NUMBI SYLVAIN	COORDO/NSCC	099 387 2229	
9	COLA NKUMBULA	V.P CLDS	099 571 2213	
10	ILUNGA-NASENGO	CULTIVATEUR	-	
11	KABAMBA-NARIE	CULTIVATEUR	-	
12	WALIYA-KAPUTULA	CULTIVATEUR	-	
13	LUNGA-NARIE	- II - II	-	
14	SAKANA-KABA	- II - II	-	
15	SHAKO-KASANDA	CHARGE DE PROJET - II - II -	094 070 4329	
16	YVE-AUGUSTIN	CULTIVATEUR	-	
17	KASANTE-DAKANIA	CULTIVATEUR	-	
18	KULU-MBANZA	- II - II -	-	

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CHARGES

ENTITY: LUKANGA BAI
 LIEU: ECU DE LUKANGA
 DATE: 21/08/2024

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
19	MUNKESA - ABU	CULTIVATEUR	0847424656	
20	NSAUV - JEAN	PROTOCOL	-	
21	TITA - GILBERT	CULTIVATEUR	0859274586	
22	TIOLA - MUANI	- II - II -	0842031981	
23	BANZA - TITA	- II - II -	0853965040	
24	OLANDE - ENRY	- II - II -	-	
25	KAPUYA - PASSEMBILA	- II - II -	0874064714	
26	TIOLA - KASONTA	- II - II -	0891744724	
27	GERMAIN - KASS	II	0858232427	
28	RACHEL MULANEA	II	0858387507	
29	KASHALA - ALPHONSINE	- II - II -	0859250782	
30	YAMUKOKO - YAMUKOKO G.	CP/ECONAT/SEC	0990445958	
31	SERGE KAYENBE	ENTECO	0819043399	
32	PATIENT KABE LA	DB / FRONTIER	0823560392	
33	PABLO KASUNDA	CPT / Secteur	0821781706	
34	CULVAIO - HAZARDI	CULTIVATEUR	0897110974	
35	Mulambo, Gerce		0840624941	
36	BILA - BAYEMBE			



N°556/04/125/02/SEC-BAL/MMKSD/yyg/2021

Transmis copie pour Information à :

- Monsieur l'Administrateur de Territoire de Sakania
- Monsieur le Chef d'Antenne de la division des Titres
- Monsieur le Chef de Division de Cadastre
- Monsieur le Directeur Général de Frontier SA
(Tous) De et à **SAKANIA**

Objet : Acte de cession des Terres

**A Monsieur le Chef du Village de
Lukangaba Customs, à LUKANGABA**

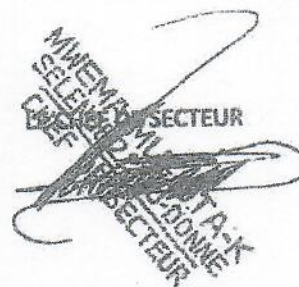
Monsieur le Chef du Village,

J'ai l'honneur de vous informer que par la présente, la communauté de Lukangaba Customs est autorisée d'occuper la portion de terre d'une superficie de 155 hectares située dans le village Lukangaba pour y ériger des projets socioéconomiques à des fins d'intérêts communautaires comme convenu avec Frontier SA lors des négociations et de l'élaboration de son cahier des charges des responsabilités sociétales.

Les coordonnées géographiques de chaque projet se présente de la manière que voici :

669897.720,8577722.613,1329.705 : Champs de maïs, Potager et poulailler
668080.963,8579589.966,1315.981 : Puit de forage
668368.926,8579563.859,1308.367 : Puit de forage
668487.525,8578852.142,1310.742 : Puit de forage
668387.493,8578758.127,1311.890 : Puit de forage
668249.717,8579337.184,1312.477 : Maternité

Je vous en souhaite plein succès.



PROVINCE DU HAUT KATANGA



TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE DESIGNATION N 19/190/003/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 DES REPRESENTANTS DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE KABUMBA

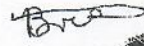
L'an deux mille vingt-et-un, le quatorzième jour du mois d'Aout, vers 14 heures 11

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant dans le village Kabumba, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 15 kilomètres de la mine de Frontier SA.

Nous nous sommes réunis autour de soixante membres (60) membres de la communauté dont 38 hommes et 22 femmes ayant choisi à l'unanimité quatre membres dont deux hommes et deux femmes, comme membres du comité local de développement et les représenter dans l'identification des besoins prioritaires des communautés du village de Kabumba dans le cadre du cahier des charges des responsabilités sociétales des entreprises minières conformément aux prescrits de la législation minière en vigueur en République Démocratique du Congo :

Ont été désignés les personnes ci-après au regard de leurs noms et titres respectifs :

1. Monsieur Benjamin, CDV 
2. Monsieur Kifita Kasaka Joseph, CDV 
3. Madame Mwansa Martine, membre 
4. Madame Leya Kisenga, membre 

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

YAMUKOKO YAMUKOKO Gilbert 

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN 



PROCES-VERBAL DE LA REUNION N° 35/190/002/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE KABUMBA ET CEUX DE FRONTIER SA AUTOUR DU CAHIER DES CHARGES

L'an deux mil vingt-et-un, le dix-septième jour du mois d'Aout, vers 15 heures 24.

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n° 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n° 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village Kabumba, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 15 kilomètres de la mine Frontier, dans les négociations entre Frontier et le village de Kabumba subsidiairement au procès-verbal n° 030/190/002/rte/sec-bal/mmkdsd/yyg/2021 relatif à l'approbation communautaire des besoins prioritaires identifiés en date du 14 Aout 2021 à Kabumba.

Ont pris part à la réunion :

1. Monsieur Benjamin, membre du comité local de développement de Kabumba
2. Monsieur Kifita Kasaka Joseph, membre du comité local de développement de Kabumba
3. Madame Mwansa Martine, membre du comité local de développement de Kabumba
4. Madame Leya Kisenga, membre du comité local de développement de Kabumba
5. Monsieur Serge Kayembe, Expert technique national en Responsabilité Sociétale d'Entreprise
6. Monsieur Losembe Christophe, Directeur du Département de Social de Frontier
7. Monsieur Kabela Patient, Chargé du social de Frontier
8. Les autres membres de la communauté locale (Cfr. liste de présence)

Après débat et discussions participatives entre membres de la communauté locale, il a été retenu les projets ci-après soumis à Frontier pour analyse minutieuse en interne pour délibération et une réunion de compromis trouvée entre parties est prévue le 24 Aout 2021.

Au cours de la réunion, il a été soumis à Frontier les projets de développement ci-après :

1. Forage de cinq (2) puits à panneaux solaires
2. Transformation de trois (3) puits existants de forage mécaniques en les dotant chacun des panneaux solaires, d'un support-citerne
3. Electrification à la connexion au réseau basse tension de la S.N.E.L
4. Appui en Agriculture commerciale diversifiée et à l'élevage,
5. Création d'une coopérative agricole et renforcement des capacités sur les pratiques agricoles.

Nous jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

YAMUKOKO YAMUKOKO Gilbert

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

Pour les représentants des communautés locales

Monsieur Benjamin, CDV

Monsieur Kifita Kasaka Joseph, CDV

Madame Mwansa Martine, membre

Madame Leya Kisenga, membre



PROCES-VERBAL D'APPROBATION COMMUNAUTAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES N 030/190/002/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 A KABUMBA

L'an deux mille vingt-et-un, Le quatorzième jour du mois d'Aout, vers 15 heures 23.

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village Kabumba, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 15 kilomètres de la mine de Frontier.

Autour de soixante membres de la communauté locale de Kabumba (Cfr liste de présence en annexe), approuvant les besoins communautaires prioritaires dans le cadre du cahier des charges de responsabilités sociétales à remettre à la société Frontier, il a été identifié 13 besoins de développement communautaires que voici :

1. Construction d'un centre de santé et de maternité
2. Installation des antennes de télécommunications de réseaux de télécommunication,
3. Electrification à la haute tension de la S.N.E.L
4. Création d'emploi
5. Appuyer l'agriculture avec les intrants agricoles
6. Aménagement du terrain de football
7. Dotation des équipements à l'équipe de football de la place
8. Construction d'une école primaire
9. Construction d'un marché moderne
10. Forage de six puits d'eau
11. Appuyer l'élevage des volailles
12. Appuyer la culture maraîchère et
13. Négocier un marché de fourniture des produits maraichers avec Frontier SA

MWANSA MARTIN

LEYA KISENGA

KIFITA KINSKA JOSEPH

BINJAMIN

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

YAMUKOKO YAMUKOKO GILBERT

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

Les témoins :

1. Monsieur Ilunga Sylvain : Coordonnateur de la société civile (NSCC)
2. Monsieur Médard Nkonde Kyungu : Agronome du Secteur de Balamba
3. Monsieur Kilufya Konde : Président CDV Kabumba



PROCES-VERBAL DE COMPROMIS N 19/190/001/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE KABUMBA ET LA SOCIETE FRONTIER SA

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-et-quatrième jour du mois d'Aout, vers 11 heures 00.

Nous, Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village Kabumba, Groupement KATALA, Secteur des BALAMBA, situé à 15 kilomètres de la mine de Frontier SA.

Avons réuni, les quatre membres du comité local de développement, représentants les communautés locales de Kabumba, comptant 350 ménages, et la société Frontier SA.

Après avoir trouvé un compromis avec Frontier SA autour des besoins prioritaires identifiés en date du 17 Aout 2021, il a été conjointement décidé que les projets ci-après sont retenus dans le cadre du cahier des charges de la société et seront exécutés au cours de cinq prochaines années, soit de 2022 à 2026 :

1. Culture agro-industrielle de maïs consistant à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative de 27 hectares à Mufundo,
2. Culture agro-industrielle du haricot avec une approche commerciale en champs regroupés sur une superficie approximative de 30 hectares
3. Culture agro-industrielle diversifiée maraichère avec une approche commerciale en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative de 51 hectares
4. L'aviculture avec la construction d'un (1) poulailler en matériaux durables d'environ 78m² pouvant élever 600 poules
5. Forage de deux (2) puits équipés chacun de pompes immergées photovoltaïques (à panneaux solaires), avec les citernes surélevées par support.
6. Transformation de trois (3) puits existants de forage mécaniques en les dotant chacun des pompes photovoltaïques (panneaux solaires), de citernes d'eau surélevées.
7. Création d'une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles par l'entremise renforcement des capacités.

Ainsi, il a été convenu que la date du mercredi 1 Septembre 2021 soit la date de signature officielle du cahier des charges.

Jurons par la présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Pour les Officier de Police Judiciaire (OPJ)

1. M. YAMUKOKO YAMUKOKO GILBERT

2. M. KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

Pour Frontier SA

1. M. CHRISTOPHE LOSEMPE

Pour les représentants du village Kabumba

1. M. BENJAMIN

2. M. KIFITA KASAKA JOSEPH

3. Mme. MARTINE MWANSA

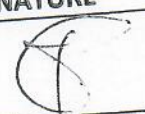
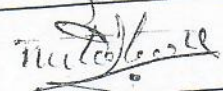
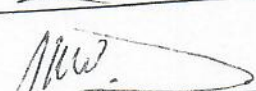
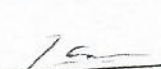
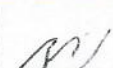
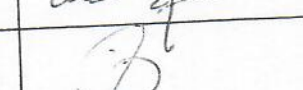
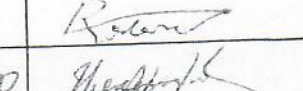
4. Mme LEVA KISENGA

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CHARGES

ENTITY: KABUMBA

LIEU: ECOLE KAHUMBA

DATE: 17/08/2014

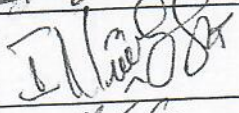
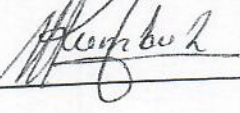
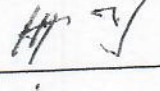
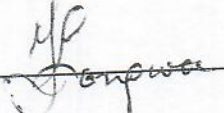
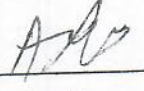
#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
01	KIKUKU KAYITBA	INF	0971499344	
02	LUCIE VUKUBU	CULTIVATEUR	0977536635	
03	KALUMBA ROUSSEAU	Cultivateur	0995460434	
04	EMMANUEL	MEMBRE	0995605000	
05	NKIWA CELESTINE	CULTIVATRICE	—	
06	KABWIBWI MARI	CULTIVATRICE	—	
07	LUNGU THURIST	CULTIVATRICE	—	
08	ARTHUR LUNGA-KEMBO	COORDONATEUR CHARGÉ DE L'ADMINISTRATION	099653489	
09	KIFITA COSTANTE	CULTIVATEUR	—	
10	MUSA SAMBWA	CULTIVATEUR	0974823077	
11	KABUYA MINIANZA JUVENILE	DIRECTEUR DECO- TRAINATION NSCC/ SKN	0997525000	
12	KAMBANDA WAYA MARI	CULTIVATEUR	—	
13	CUNQWE EMILE	DIRECTEUR DE L'EP KABUMBA	0970389750	
14	MWASA LUNGU	CULTIVATEUR	0974152867	
15	MADIL MUSENDI CELESTINE	ENSEIGNANT DE L'EP KABUMBA	0972745962	

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CHARGES

ENTITY: KABUMBA

LIEU: ECOLE KABUMBA

DATE: 17/08/2021

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
16	SERGE KAJENBE	ENTECO	0995738415	
17	CHRISTOPHE LOSEMBE	FLANVILLEZ	0821537269	
18	PABLO KAZUMBA	CPT/secteur	0842098073	
19	YAMUKOKO-YAMUKOKO	C.P./ECONAT/SECT	0990415958	
20	MUTUMA KAPUYA OCTAVIE	PRESIDENTE CLDS	0995350887	
21	ILUNGA-NUMBI SYLVAIN	COORDO/NSCC	0993872229	
22	GOLAMKUMBULA	U.P CLDS	0995712213	
23	YEMBI JEAN MARIE	CULTIVATEUR	—	
24	NTAMBEWE BEJAMIN	CULTIVATEUR	0974266562	
25	LONGWA JOSEPH	CULTIVATEUR	—	
26	KITITA KISAKA JOSEPH	CHARGE DE PROGE	0972437692	
27	KISHIBA ANNE	CULTIVATRICE	—	
28	MWANSA MARTIN	CULTIVATRICE	—	
29	MUCHA ANGLINE	CULTIVATRICE	—	
30	MUMBA CODRILE	CULTIVATRICE	—	
31	KIZIMBA KABANA	CULTIVATEUR	0976188940	
32	KASONGO BERNARD	CULTIVATEUR	0973754363	
33	MWILYE PIERRE	CHef de LO KALITE	0990004733	
34	FATONT KABELA	CSR / FRT	0822960392	

CHARGES

ENTITY: K.A.B.U.M.B.A.

LIEU: SCOTLAND

DATE: 12/08/2021

[illegible]

PROVINDE DU HAUT-KATANGA



TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

N°556/04/125/02/SEC-BAL/MMKSD/yyg/2021

Transmis copie pour Information à :

- Monsieur l'Administrateur de Territoire de Sakania
 - Monsieur le Chef d'Antenne de la division des Titres
 - Monsieur le Chef de Division de Cadastre
 - Monsieur le Directeur Général de Frontier SA
- (Tous) De et à **SAKANIA**

Objet : Acte de cession des Terres

**A Monsieur le Chef du Village de Kabumba, à
Kabumba**

Monsieur le Chef du Village,

J'ai l'honneur de vous informer que par la présente, la communauté de Kabumba est autorisée d'occuper la portion de terre d'une superficie de 108 hectares située dans le village Kabumba pour y ériger des projets socioéconomiques à des fins d'intérêts communautaires comme convenu avec Frontier SA lors des négociations et de l'élaboration de son cahier des charges des responsabilités sociétales.

Les coordonnées géographiques de chaque projet se présente de la manière que voici :

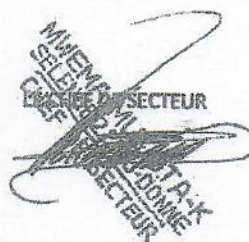
1. Les puits de forage :

665642.443,8599028.911,1304.785, Puit de forage
665787.217,8599006.979,1304.322, Puit de forage
665747.634,8599143.664,1300.713, Puit de forage
665973.471,8599154.528,1299.321, Puit de forage
666185.714,8599049.169,1299.280, Puit de forage

2. Les champs de maïs, le potager et le poulailler :

666144.705,8600672.659,1314.581

Je vous en souhaite plein succès.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA



TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL D'APPROBATION COMMUNAUTAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES N 030/190/006/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 A SAKANIA

L'an deux mille vingt-et-un, le quatrième jour du mois d'Aout, vers 11 heures 32

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant dans la cité de Sakania, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 7 kilomètres de la mine de Frontier.

Autour de vingt-six membres de la communauté locale de Sakania (Cfr liste de présence en annexe), approuvant les besoins communautaires prioritaires dans le cadre du cahier des charges de responsabilités sociétales à remettre à la société Frontier, il a été identifié 12 besoins de développement communautaires que voici :

1. Construction d'un centre de santé
2. Construction d'une école technique médicale
3. Prise en charge du paiement des factures de l'électricité de la SNEL
4. Adopter l'augmentation de la capacité électrique
5. Reboisement de plus de 9 km²
6. Appuyer l'agriculture avec des intrants (500 ménages)
7. Construction d'un stade omnisports de 20000 places assises
8. Construction d'une école technique et professionnelle ;
9. Construction d'un marché moderne
10. Asphaltage des routes d'intérêt local (10 km)
11. Octroi des contrats aux autochtones ; et
12. Respect de la loi de la sous-traitance

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Pour les représentants de la communauté locale

MUFLIMA KADILYA *[Signature]*
COLA NKUMBURA REGINALD *[Signature]*
MWITWA KISENGA JOSIANE *[Signature]*
Lunda Kimbala *[Signature]*

Pour les Officier de Police Judiciaire (OPJ)

1. M. YAMUKOKO YAMUKOKO GILBERT *[Signature]*

2. M. KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN *[Signature]*



PROCES-VERBAL DE LA REUNION N°35/190/007/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE SAKANIA ET CEUX DE FRONTIER SA AUTOUR DU CAHIER DES CHARGES

L'an deux mil vingt-et-un, le vingtième jour du mois d'Aout, vers 14 heures 43.

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 14 Aout 2021.

Nous trouvant dans la cité de Sakania, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 7 kilomètres de la mine Frontier, dans les négociations entre Frontier et le village de Sakania subsidiairement au procès-verbal d'approbation communautaire des besoins prioritaires n°030/190/005/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 en date du 15 Aout 2021 à Sakania.

Ont pris part à la réunion :

1. Madame Mufuma Kapilya Octavie ; membre du comité local de développement de Sakania
2. Monsieur Cola Nkumbula Réginald, membre du comité local de développement de Sakania
3. Monsieur Lunda Kimbale Odilon, membre du comité local de développement de Sakania
4. Madame Mwitwa Kisenga Josiane, membre du comité local de développement de Sakania
5. Monsieur Serge Kayembe, Expert technique national en Responsabilité Sociétale d'Entreprise
6. Monsieur Ilunga Numbi Sylvain, coordonnateur de la Nouvelle Société Civile Congolaise (N.S.C.C) /Territoire de Sakania
7. Monsieur Kabuya Mwanza, Directeur Décentralisation de la Nouvelle Société Civile Congolaise
8. Monsieur Shengo Kunda Félix, vice-coordonnateur de la Nouvelle Société Civile Congolaise (N.S.C.C) Territoire de Sakania
9. Monsieur Christophe Losembe, Directeur du Département de Social de Frontier
10. Monsieur Patient Kabela, Chargé du social de Frontier
11. Les autres membres de la communauté (Cfr.liste de présence)

Après débat et discussions entre membres de la communauté locale, il a été retenu les projets ci-après soumis à Frontier pour analyse minutieuse en interne pour délibération et une réunion de compromis trouvé entre parties est prévue le 25 Aout 2021.

Au cours de la réunion, il a été soumis les projets ci-après :

1. Appui en Agriculture commerciale et diversification des cultures, 500 hectares
2. Aménager les pavillons de l'hôpital Général de Référence de Sakania
3. Mise sur pieds d'une coopérative agricole pour le renforcement des capacités de ses membres

Nous jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Pour les représentants de la communauté locale

Pour les Officier de Police Judiciaire (OPJ)

MUFUMA KADILYA OCTAVIE
COLA NKUMBULA REGINALD
MWITWA KISENGA JOSIANE
Lunda Kimbale Odilon

1. M. YAMUKOKO YAMUKOKO GILBERT

2. M. KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN



PROCES-VERBAL DE COMPROMIS N 27/190/002/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE SAKANIA ET LA SOCIETE FRONTIER SA

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-et-quatrième jour du mois d'Aout, vers 11 heures 00.

Nous, Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village SAKANIA, Groupement KATALA, Secteur des BALAMBA, situé à 7 kilomètres de la mine de Frontier SA.

Avons réuni, les quatre membres du comité local de développement, représentants les communautés locales de SAKANIA, comptant 5000 ménages, et la société Frontier SA.

Après avoir trouvé un compromis avec Frontier SA autour des besoins prioritaires identifiés en date du 15 Aout 2021, il a été conjointement décidé que les projets ci-après sont retenus dans le cadre du cahier des charges de la société et seront exécutés au cours de cinq prochaines années, soit de 2022 à 2026 :

1. Culture agro-industrielle de maïs consistant à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative de 382 hectares,
2. Culture agro-industrielle du haricot avec une approche commerciale en champs regroupés sur une superficie approximative de 435 hectares
3. Culture agro-industrielle diversifiée maraichère avec une approche commerciale en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative de 725 hectares
4. L'aviculture avec la construction de deux (2) poulaillers en matériaux durables d'environ 78m2 pouvant élever 1200 poules
5. Réhabilitation et expansion des pavillons de l'hôpital général de Référence
6. Création d'une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles par l'entremise renforcement des capacités.

Ainsi, il a été convenu que la date du mercredi 1 Septembre 2021 soit la date de signature officielle du cahier des charges.

Jurons par la présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Pour les Officier de Police Judiciaire (OPJ)

1. M. YAMUKOKO YAMUKOKO GILBERT

2. M. KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

Pour Frontier SA

1. M. CHRISTOPHE LOSEMBE

Pour les représentants du village SAKANIA

1. Mme MUFUMA KAPILYA Octavie

2. M. CHOLA KUMBULA Réginante

3. M. LUNDA KIMBALE Odilon

4. Mme MWITWA KISENGA Josiane

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CHARGES

ENTITY: SARAKANA.....

LIEU: Salle de réunion

DATE: 20/08/2011

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
01	PAST. MARCOCHER-NGO	DIRECT. MARKETING RADIO LA REUNION	0970518686 0985601827	
02	MWITWA KISENGA	C.A. NSCC NSCC.	0997304903 0998675899	
03	KALAMBAYI-JEAN-JACQUES	DIR. DROITS HUMAIN	0992407091	
04	PHILIPPE ISHIENKE	BOLRGRESTAZ COORDONNEUR SKII	0994836587	
05	ILUNGA-NUMBI SYLVAIN	COORDO/NSCC	0993872229	
06	THEOBASIE ALBAI-AMUNGA	SUIVI CLD	0979261880	
07	JR. MAHDE FILS	Coord. Tech. ONGO	0887139973	
08	IR. KAJUMBAKUMA	SEC. ABOUVEL. SOL	0974163428	
09	KISENGA-MWAPÉ CELESTIN	VICE PS SUIVI ABELU	0990195060	
10	LONDA ODIAON	REPRESENTANT LOCAL -Psdt Cooperative "CANTO"	0994837519	
11	AUGUSTIN KABEMBELE	Conseiller/Juridique NSCC	0997229906	
12	COLON MKUMBULA	V.P. CLDS	0995718213	
13	MUBUMA KAPUYA	PDTE CLDS	0995350887	
14	KUNDA LUSANGA	SUIVI	0972497666	
15	PIERRE KAYOMBO	SEC ABELU	0973467551	
16	NGOY KASILA	Bien donné Ancien B.T.B	0972281554	
17	Antonia	LUSAKA	097638852	
18	Kabongo-Kabongo	C.A. NSCC	0995454750	

19. KALOTA Edgard Président
SOC. CIVIL FOL. 0992718018

20. JULIE-NYEMBO AFF. SOCIALE 099149116

21. ISHIENKE-ISHIENKE BIRANO-KASAI 0973476512

ENTITY : GARCIA
LIEU : SOLA TERRITOIRE
DATE : 20/02/2024

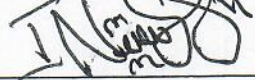
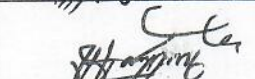
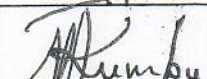
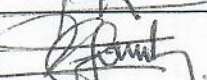
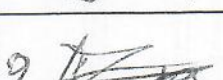
[illegible]

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CHARGES

ENTITY: SAHARA

LIEU: SALLE TERRITOIRE

DATE: 20/08/2021

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
01	PAST. MARNOCHEE-NGO	DIRECT. MARKETING RADIO LA REUNION	0970518686 0995601827	
02	MWITWA KISENGA	C.A. NSCC	0997304903 0998675899	
03	KALAMBAYI-JEAN-JACQUES	DIR. DROITS HUMAIN	0992407091	
04	PHILIPPE ISHIENKE	BORGESIAZ COORDONE/SKI	0974836588	
05	ILUNGA-NUMBI SYLVAIN	COORDO/NSCC	0993872229	
06	THEOBASIE ALBANI-AMUNDO	SUIVI CLD	0979261880	
07	Jr. MAHDE FILS	Coord. Tech. ONGO	09831139873	
08	Jr KAJUMBAKUMA	SEC. NOUVEL. SOL	0974163428	
09	KISENGA MWAPE CELESTIN	Vice Ps Suivi Abelu	0990195060	
10	LONDA ODILON	REPRESENTANT LOCAL -Psdt Cooperative "CARTOC"	0994837519	
11	AUGUSTIN KABEMBELE	Conseiller/Juridique NSCC	0997229906	
12	COLA MUKUMBULA	V.P CLDS	0995718213	
13	MLIBUMA KAPIYA	POTE CLDS	0995350887	
14	KUNDA LUSENGA	SUIVI	0972497666	
15	PIERRE KAYOMBO	SEC ABELU	0973467551	
16	NGUY KASILA	Secrétaire Ancien B.T.B	0972281554	
17	Automa	LUSA KA	097638852	
18	Kabongo-Kabongo	C.A. NSCC	0995454750	

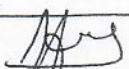
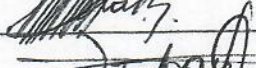
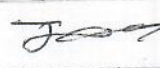
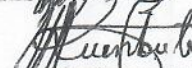
19. KALOTA Edgard President
SOC. CIVIL FOL. 0992718018 

20. JULIE-NYEMBO AFF/SOCIALE 099149116 

21. TSHIENKE-ISHIENKE MIRANDA-KASAI 0973476512 

ELECTION DU COMITE
RESTREINT DU COMITE
LOCAL DE DEVELOPPEMENT

LISTE DE PRESENCE

N°	NOMS & POST-NOM	SEXE	PROVENANCE	N° TEL.	SIGNATURE
01	MUNSHA - MWENYA	F	SAKANIA	0995549830	
02	Mupeto ngondwe Robert M	M	Lukangaba Kacasa	0971695540	
03	Mwamba Jean Pierre	M	MASHIMU	0978321478	Mwamba
04	BLANDINA MWAPE	F	MASHIMU	—	
05	LONGWA TREZIA	F	KABUMBA	—	
06	MARTINA MUANSA	F	KABUMBA	—	
07	SEEPHANE KIPOLU	M	KALOKO	0972847139	
08	PABLO KABUNYOTA	M	SECTEUR	0995238372	
09	KALOTA MUPEWILE	M	SAKANIA	0992718018	
10	KABEKA KWA PATENT	M	11	0823960332	
11	KABUMBA KIFITA	M	KABUMBA	0972437692	
12	BENJAMIN - NIAMBWE	M	KABUMBA	097266561	
13	KITONGE KISHIBA	M	KINFUMPA	—	
14	KONDE KAKINKA M.	F	KALOKO	—	NKONDE
15	MUMBA				
16	JE MIFA - MUZIMBA	F	KINFUMPA	—	
17	ENKI - CHOLA ALAIN	M	KINFUMPA	0972906493	
18	MWITWA KISENBA JOSIANE	F	SAKANIA	0998625899	
	NKONDE KAKINKA DOM	M	KALOKO	0972467296	
	JKAKWANDA	M	KALOKO	—	
	KAWAMBAJI - JEAN-JACQUE	M	NSEC SAKANIA	0992407091	
	OLA MKUMBULA R.	M	V.P CHDS	0985712213	
	UFUMA OCTAVIE	F	PRESIDENTE CHDS	0995350887	

N°	NOMS & POST-NOM	SEXE	PROVENANCE	N° TEL.	SIGNATURE
24	ILUNGA-NUMBI syl	M	SAKANA/A	0993872229	
25	SERGE KAJENBE	M	LUBUNBASHI	0819043399	
26	CHRISTOPHE LOSEMBE	M	FRONTIER	0821537269	
27	YAMUKOKO YAMUKOKO	M	SECTEUR	0990415958	



N°556/04/125/02/SEC-BAL/MMKSD/yyg/2021

Transmis copie pour Information à :

- Monsieur l'Administrateur de Territoire de Sakania
 - Monsieur le Chef d'Antenne de la division des Titres
 - Monsieur le Chef de Division de Cadastre
 - Monsieur le Directeur Général de Frontier SA
- (Tous) De et à **SAKANIA**

Objet : Acte de cession des Terres

A Monsieur le Chef de cité de Sakania, à SAKANIA

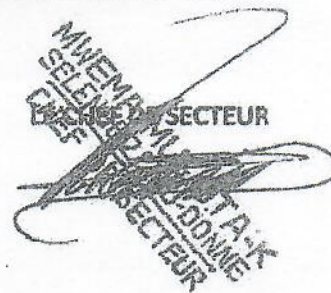
Monsieur le Chef de cité,

J'ai l'honneur de vous informer que par la présente, la cité de Sakania est autorisée d'occuper la portion de terre d'une superficie de 1542 hectares pour y ériger des projets socioéconomiques à des fins d'intérêts communautaires comme convenu avec Frontier SA lors des négociations et de l'élaboration de son cahier des charges des responsabilités sociétales.

Les coordonnées géographiques de chaque projet se présente de la manière que voici :

687207.420,8593809.453,1250.081 : Champ de maïs à Kasosala, potager et poulailler
669458.849,8590861.067,1268.532 : Hôpital Général de Référence

Je vous en souhaite plein succès.



PROVINCE DU HAUT KATANGA



TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE DESIGNATION N 19/190/002/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 DES REPRESENTANTS DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE KIMFUMPA

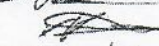
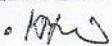
L'an deux mille vingt-et-un, le quatorzième jour du mois d'Aout, vers 12 heures 40

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant dans le village Kimfumpa, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 10 kilomètres de la mine de Frontier SA.

Nous nous sommes réunis autour de cinquante-six membres de la communauté dont trente-quatre hommes et vingt-deux femmes ayant choisi à l'unanimité quatre membres dont deux hommes et deux femmes, comme membres du comité local de développement et les représenter dans l'identification des besoins prioritaires des communautés du village de Kimfumpa dans le cadre du cahier des charges des responsabilités sociétales des entreprises minières conformément aux prescrits de la législation minière en vigueur en République Démocratique du Congo :

Ont été désignés les personnes ci-après au regard de leurs noms et titres respectifs :

1. Monsieur Kitonge Kishiba, CDV 
2. Monsieur Tshola Kibanda Alain, CDV 
3. Madame Kunda Mupeta, membre 
4. Madame Kabunda Konde Marie, membre 

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

YAMUKOKO YAMUKOKO Gilbert 

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN 

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA



TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE LA REUNION N°35/190/001/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE KIMFUMPA ET CEUX DE FRONTIER SA AUTOUR DU CAHIER DES CHARGES

L'an deux mil vingt-et-un, le dix-neuvième jour du mois d'Aout, vers 14 heures 07.

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n°49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village Kimfumpa, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 10 kilomètres de la mine Frontier, dans les négociations entre Frontier et le village de Kimfumpa subsidiairement au procès-verbal n°030/190/001/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 relatif à l'approbation communautaire des besoins prioritaires identifiés en date du 14 Aout 2021 à Kimfumpa.

Ont pris part à la réunion :

1. Monsieur Kitonge Kishiba, membre du comité local de développement de Kimfumpa
2. Monsieur Tshola Kibanda Alain, membre du comité local de développement de Kimfumpa
3. Madame Kunda Mupeta, membre du comité local de développement de Kimfumpa
4. Madame Kabunda Konde Maria, membre du comité local de développement de Kimfumpa
5. Monsieur Serge Kayembe, Expert technique national en Responsabilité Sociétale d'Entreprise
6. Monsieur Losembe Christophe, Directeur du Département de Social de Frontier
7. Monsieur Kabela Patient, Chargé du social de Frontier
8. Monsieur Mwilye Pierre, Chef de village
9. Les autres membres de la communauté locale (Cfr.liste de présence)

Après débat et discussions entre membres de la communauté locale, il a été retenu les projets ci-après soumis à Frontier pour analyse minutieuse en interne pour délibération et une réunion de compromis trouvé entre parties est prévue le 25 Aout 2021.

Au cours de la réunion, il a été soumis les projets ci-après :

1. Appui en Agriculture commerciale
2. Construction d'une école au cycle primaire complet
3. Equiper le centre de santé existant en équipement et en matériels adéquats
4. Transformer deux puits de forage mécanique en forage muni d'un système solaire
5. Création d'une coopérative agricole et renforcement des capacités sur les pratiques agricoles.
6. Construction des maisons pour tous les membres des communautés comme promis par Frontier les années antérieures

Nous jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

YAMUKOKO YAMUKOKO Gilbert

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

Les O.P.J

Pour les représentants des communautés locales

1. Monsieur Kitonge Kishiba, CDV
2. Monsieur Tshola Kibanda Alain, CDV
3. Madame Kunda Mupeta, membre
4. Madame Kabunda Konde Marie, membre



PROCES-VERBAL DE COMPROMIS N 26/190/002/RTE/SEC-BAI/MMKSD/VVG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE KIMFUMPA ET LA SOCIETE FRONTIER SA

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-et-quatrième jour du mois d'Aout, vers 11 heures 00.

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village Kimfumpa, Groupement KATALA, Secteur des BALAMBA, situé à 10 kilomètres de la mine de Frontier SA.

Avons réuni, les quatre membres du comité local de développement, représentants les communautés locales de Kimfumpa comptant 350 ménages, et la société Frontier SA.

Après avoir trouvé un compromis avec Frontier SA autour des besoins prioritaires identifiés en date du 17 Aout 2021, il a été conjointement décidé que les projets ci-après sont retenus dans le cadre du cahier des charges de la société et seront exécutés au cours de cinq prochaines années, soit de 2022 à 2026 :

1. Culture agro-industrielle de maïs consistant à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative de 8 hectares,
2. Culture agro-industrielle du haricot avec une approche commerciale en champs regroupés sur une superficie approximative de 9 hectares
3. Culture agro-industrielle diversifiée maraîchère avec une approche commerciale en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative de 15 hectares
4. L'aviculture avec la construction d'un (1) poulailler en matériaux durables d'environ 78m² pouvant élever 500 poules
5. Transformation de deux (2) puits existants de forage mécaniques en les dotant chacun des pompes photovoltaïque (panneaux solaires), de citernes d'eau surélevées.
6. Création d'une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles par l'entremise renforcement des capacités.

Ainsi, il a été convenu que la date du mercredi 1 Septembre 2021 soit la date de signature officielle du cahier des charges.

Jurons par la présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Pour les Officier de Police Judiciaire (OPI)

1. M. YAMUKOKO YAMUKOKO GILBERT

2. M. KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

Pour Frontier SA

1. M. CHRISTOPHE LOUMASSÉ

Pour les représentants du village

1. M. KITONGE KISHIBA

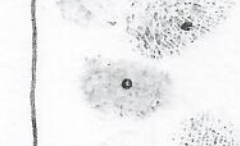
2. M. TSHOLA KIBANDA ALAIK

3. Mme. KUNDA MUPETA

4. Mme KABUNDA KONDE MARIA

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION AVEC LES MEMBRES DU VILLAGE
KIMFUMPA SUR LEUR BESOIN DANS LE DEVELOPPEMENT

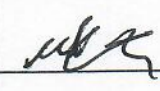
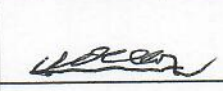
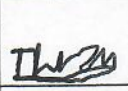
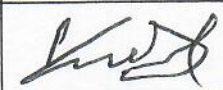
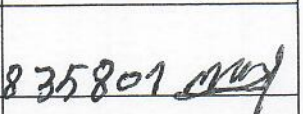
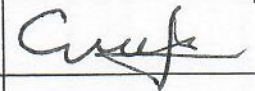
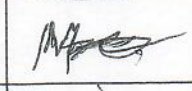
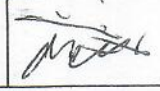
N°	NOM & POST-NOM	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
01	ILUNGA-NUMBI SYLVAIN	M	COORDO/NSCC	0993872229	
02	PABLO KABUYITA	M	COORDO/secteur	0995232372	
03	YAMUKOKO-YAMUKOICO	M	COORDONATEUR/sect.	0990415356	
04	COLA NKUMBWA	M	V.P. C.L.D	0995212213	
05	KUNDA LUSENDA	M.	Pr. service L.D	0972497666	
06	CHENGO KUNDA FELIX	M	COORDO AAA NSCC	09925506103	
07	NKONDE KYUNGU Nédard	M	AGRONOME DO SECTEUR	0998389495	
08	MUSHA OKIPA	F	CHEF VILLAGE	—	
09	BYATI KISHABA	F	—	—	
10	LISENTE KISENDA	F	—	—	
11	REBECA NKONDE	F	—	—	
12	MWASA MILLIAM	F	—	—	
13	DAINA KAKOMA	F	—	—	
14	JEANNE MUYEMBE	F	—	—	
15	MARIE SENGE BENNGE	F	—	—	
16	KATURUDI KASONGO	F	—	—	
17	MULYETI KASONGO	F	—	—	
18	KUNDA JOSEPHINE	F	—	—	
19	LUSIYA MWILYE	F	—	—	
20	FRIDA KUNDA	F	—	—	
21	ANITA NKONDE	F	—	—	FK
22	CELESTINE MWEMA	F	—	—	
23	JEANNE MAKOLIYA	F	—	—	
24	BRENDA TISEMBA	F	—	—	
25	ANNIE KITONGE	F	—	—	

6) ROSE MWILYE	F	-	-	-	K
27) CLEMENTINE KIMBALA	F	-	-	-	
28) RUSIE MULEWA	F	-	-	-	
29) KESIE MWAPE	F	-	-	-	
30) ELIZABETH MWEMA	F	-	-	-	
4) Jeannette MWANSA	F	-	-	-	
22) Jeanne RITONGO	F	-	-	-	
33) Louise KISHA	F	-	-	-	
31) SARHA MWILYE	F	-	-	-	
35) KITONGE KISHIBA	M	-	-	-	
36) SADRA NUMBI	F	-	-	-	
37) LIZI MUYEMBE	F	-	-	-	
50) D. MUWANA S	M	-	-	-	
39) KASAMA COLA	M	-	-	-	
40) MWASA KUNDA	M	-	-	-	
41) MUKEMENA BWALYA	M	-	-	-	
42) SHAIRO MUTOBA	M	-	-	-	
43) KIMBALA MWEMA	M	-	-	-	
44) EMILE CHAMBWE	M	-	-	-	
45) PITCHOU BWALYA	M	-	-	-	
47) GODEN KALENGA	M	-	-	-	
48) ENKI-CHOLA-CHIBANDA	M	-	-	-	
49) Costa Poudwe	M	-	-	-	
50) ANGE KANGUYA	F	-	-	-	
50) Jeannette Muiya	F	-	-	-	
51) KISHIBA DANIEL	M	-	-	-	
52) GABRIELINE COLA	F	-	-	-	
53) MIKA MUMBA	F	-	-	-	

4) JOHN MUTOYA	M	—	—	JOHN
5) HERITIER TIKELETE	M	—	—	IB
6) SHANGWE - EMMANUEL	M	—	—	EMMANUEL
7) PITA - MULUBWA	M	—	—	PITA
8) SHANGWE - GUSTAVO	M	—	—	GUSTAVO
9) KIMBALA - FELIDINA	M	—	09406645	FELIDINA
10) NGOSA YON MIBA	M	—	90	NGOSA
11) INZEMBA - KABANSHI	M	—	097554153	KABANSHI
12) MUEWA - NGOSA	M	—	—	MUEWA
13) MUFUMA KAPILYA OCTAVIE	F	PRESIDENTE CLOS	0895350887	MUFUMA

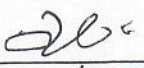
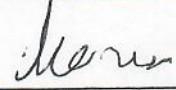
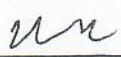
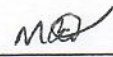
LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHGES

ENTITY: KIMFUMPA
 LIEU: 18/03/2014
 DATE: 18/03/2014

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	KIMBALA-FREDDY	SECRETEIR	0977284891	
2	INKI-CHOLA-CHIBANDA	CHARGE DE L'ADMINISTR...	0972906498	
3	NGOSAKAMBA	KIMFUMPA	- - -	
4	CHITONGE-KISHIBA	KIMFUMPA	- - -	
5	NTUMBA-ALBERT	CULTIVATEUR	0822606659	
6	SHAIPO-MUTOBI	KIMFUMPA	- - -	
7	CHANGWA-GUSTAVE	KIMFUMPA	- - -	
8	ALITIY-CHIKETE	KAMBULO	- - -	
9	KIMBALA-FERDINA	KIMFUMPA	0970664590	
10	KASAMWA-CHOLA	KIMFUMPA	- - -	
11	KUNDA-MWANA	KIMFUMPA	- - -	
12	MWANGI-KISANGA	KIMFUMPA	0996835801	
13	MWENA-EDI	KIMFUMPA	- - -	
14	MUMBA-MWANA	KIMFUMPA	0978107568	
15	MARITA-KUNDA	KIMFUMPA	- - -	
16	KISHIBA-DANIEL	KIMFUMPA	- - -	
17	ELIZA-BETI-MWANA	KIMFUMPA	- - -	
18	OSHIYA-MWANA	KIMFUMPA	- - -	

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY: KIMFUMPA
LIEU: TERRAIN 15700
DATE: 19/08/2021

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
19	ANNI.....	KIMFUMPA	-	
20	JENIFA-KISHIBA	KIMFUMPA	-	
21	JOHN-MUTOHWA	-KIMFUMPA	-	JOHN
22	EMILI-CHAMBWE	KIMFUMPA	-	
23	Costa Gondwe	KIMFUMPA	-	Gondwe
24	LUSHYA-GASTO	KIMFUMPA	-	
25	Mwengwe-Victor	KIMFUMPA	-	
26	MESS-KINSENGA	KIMFUMPA	-	
27	LIZI-MUYEMBE	KIMFUMPA	-	
28	ANNIE-CHANGWA	CULTIVATRICE	-	
29	LUCIA-MULEWA	CULTIVATRICE	-	
30	LUCIA-MWIRIE	CULTIVATRICE	-	
31	LUNDA-JOSEPHINE	CULTIVATRICE	-	
32	SAORE-NUMBI	CULTIVATRICE	-	
33	KANKULU-MUTIGA	CULTIVATRICE	-	
34	LOSI-MWILIE	CULTIVATRICE	-	
35	LISIE-CHOLA	CULTIVATRICE	-	
36	CELESTINE-MWEMA	CULTIVATRICE	-	

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY: K.M.F.U.M.P.A

LIEU: TERRAIN DE FOOT

DATE: 29/08/2024

[illegible]

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY: KIMFUMPA

LIEU: TERRAIN DE FOOT

DATE: 19/08/2024

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	CHRISTOPHE LOSEMBE	AIR SEC RSE FRONTIER	0821537269	
2	ILUNGA-NUMBI SYLVAIX	COORDO/NSCC	0993872229	
3	MUFUMA OCTAVERE	PATE CLOS	0985350887	
4	KALAMBAJI JEAN-JACQUES	DIR. D.H. NSCC	0992403091	
5	BEATRICE-KISHIMBA	CULTIVATEUR	-	
6	OLIMPA-MUSHA	CHEF	-	
7	KASONGO-DIULOTE	CULTIVATEUR	-	
8	KAKOMA-DAWA	CULTIVATEUR	-	
9	REBEKA-MUSHA	CULTIVATRICE	-	
10	CHOLA-KABREINA	CULTIVATRICE	-	
11	MWAMBA-DAINESE	CULTIVATRICE	-	
12	BRENDA-KINZEMBA	CULTIVATRICE	-	
13	DIEKIFE-KITONGE	CULTIVATRICE	-	
14	MESIE-MWAMPE	CULTIVATRICE	-	
15	JANNEFE-LWIMPA	CULTIVATRICE	-	
16	ANNITA-NKONDE	CULTIVATRICE	-	
17	MICO-MWAMBA	CULTIVATRICE	-	
18	KAPIA-MWIRIE	CULTIVATRICE	-	



TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

N°556/04/125/02/SEC-BAL/MMKSD/yyg/2021

Transmis copie pour Information à :

- Monsieur l'Administrateur de Territoire de Sakania
 - Monsieur le Chef d'Antenne de la division des Titres
 - Monsieur le Chef de Division de Cadastre
 - Monsieur le Directeur Général de Frontier SA
- (Tous) De et à **SAKANIA**

Objet : **Acte de cession des Terres**

**A Monsieur le Chef du Village de Kimfumpa, à
Kimfumpa**

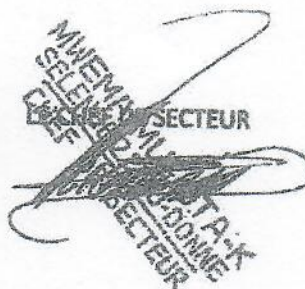
Madame le Chef du Village,

J'ai l'honneur de vous informer que par la présente, la communauté de Kimfumpa est autorisée d'occuper la portion de terre d'une superficie de 32 hectares située dans le village Kimfumpa pour y ériger des projets socioéconomiques à des fins d'intérêts communautaires comme convenu avec Frontier SA lors des négociations et de l'élaboration de son cahier des charges des responsabilités sociétales.

Les coordonnées géographiques de chaque projet se présente de la manière que voici :

1,663140.745,8596375.823,1315.236, Champ, potager et poulailler
2,664312.955,8596789.358,1318.501, Poste de santé
3,664284.227,8596968.616,1323.477, Puit de forage
4,664280.745,8596969.535,1323.505, Puit de forage
5,665235.161,8597865.703,1316.662, Ecole Kabumba-Kimfumpa

Je vous en souhaite plein succès.





PROCES-VERBAL D'APPROBATION COMMUNAUTAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES N 030/190/004/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 A LUKANGABA MASHIMU

L'an deux mille vingt-et-un, le quatrième jour du mois d'Aout, vers 14 heures 36

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village Lukangaba Mashimu, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 18 kilomètres de la mine de Frontier.

Autour de trente-six membres de la communauté locale de Lukangaba Mashimu (Cfr liste de présence en annexe), dont 21 hommes et 15 femmes approuvant les besoins communautaires prioritaires dans le cadre du cahier des charges de responsabilités sociétales à remettre à la société Frontier, il a été identifié 20 besoins de développement communautaires que voici :

1. Construction d'une école primaire
2. Equipement de cette école
3. Construction d'un centre de santé
4. Equipement de ce centre de santé
5. Appui de l'agriculture
6. Forage de quatre puits d'eau
7. Appui de l'apiculture
8. Forage de quatre puits d'eau
9. Aménagement d'un terrain de football
10. Equiper le terrain de football
11. Appuyer la pisciculture
12. Appuyer la culture moderne
13. Soutenir la création d'emploi
14. Facilitation du marché des produits maraichers
15. Connexion au réseau de la SNEL pour l'électrification du village
16. Réhabilitation de la route reliant la commune de Sakania et leur village
17. Facilitation de vente des maïs en grain
18. Construction d'un dépôt de gardiennage des produits champêtres
19. Distribution des intrants et des outils aratoires
20. Respect du calendrier dans la distribution des intrants et

Mwamba Jean-Pierre Mwamba
MONSHA MABE ROSE

MWEMA MARIE ROSE
Mupeta ngandwe Doribet

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

YAMUKOKO YAMUKOKO GILBERT

Les témoins :

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

1. Monsieur Ilunga Sylvain : Coordonnateur de la société civile (NSCC)
2. Monsieur Médard Nkonde Kyungu : Agronome du Secteur de Balamba
3. Monsieur Kilufya Konde: Président CDV Lukangaba Mashimu



PROCES-VERBAL DE LA REUNION N°35/190/005/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE LUKANGABA MASHIMU ET CEUX DE FRONTIER SA AUTOUR DU CAHIER DES CHARGES

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-troisième jour du mois d'Aout, vers 16 heures 07.

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n°49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 14 Aout 2021.

Nous trouvant au village Lukangaba Mashimu, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 18 kilomètres de la mine Frontier, dans les négociations entre Frontier et le village de Lukangaba Mashimu subsidiairement au procès-verbal d'approbation communautaire des besoins prioritaires n°030/190/004/rte/sec-bal/mmkdsd/yyg/2021 en date du 14 Aout 2021 à Lukangaba Mashimu.

Ont pris part à la réunion :

1. Madame Mwema Marie-Rose, membre du comité local de développement de Lukangaba Mashimu
2. Monsieur Mwamba Jean Pierre, membre du comité local de développement de Lukangaba Mashimu
3. Madame Musha Mwema Marie, membre du comité local de développement de Lukangaba Mashimu
4. Monsieur Mupeta Floribert, membre du comité local de développement de Lukangaba Mashimu
5. Monsieur Serge Kayembe, Expert technique national en Responsabilité Sociétale d'Entreprise
6. Monsieur Mwape Kisenga Christophe ; Chef de village
7. Monsieur Losembe Christophe, Directeur du Département de Social à Frontier
8. Monsieur Kabela Patient, Chargé du social à Frontier
9. Les autres membres de la communauté (Cfr.liste de présence)

Après débat et discussions entre membres de la communauté locale, il a été retenu les projets ci-après soumis à Frontier pour analyse minutieuse en interne pour délibération et une réunion de compromis trouvé entre parties est prévue le 25 Aout 2021.

Au cours de la réunion, il a été soumis les projets ci-après :

1. Appui en Agriculture commerciale et diversification des cultures
2. Forage de quatre puits (5) équipés d'un système de panneaux solaires à Mashimu et à Kachaso
3. Transformer un puit (1) de forage mécanique en forage muni d'un panneau solaire
4. Construction d'un centre de santé ainsi que son équipement complet à Kamalacha
5. Construire une route en terre battue, tronçon entre le centre de santé FM et le pont de la rivière Lubembe
6. Construction d'une école primaire à Kamalasha
7. Création d'une coopérative agricole et renforcement des capacités sur les pratiques agricoles.

Nous jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus

YAMUKOKO YAMUKOKO Gilbert

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

Pour les représentants du village

1. Mme MWEMA MARIE ROSE

2. M. JEAN PIERRE MWAMBA

3. Mme. MUSA MWEMA MARIE ROSE

4. M. MUPETA
FLORIBERT



PROCES-VERBAL DE COMPROMIS N 24/190/001/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE LUKANGA MASHIMU ET LA SOCIETE FRONTIER SA

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-et-quatrième jour du mois d'Aout, vers 16 heures 23.

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village Lukangaba Mashimu, Groupement KATALA, Secteur des BALAMBA, situé à 18 kilomètres de la mine de Frontier SA.

Avons réuni, les quatre membres du comité local de développement, représentants les communautés locales de Kimfumpu comptant 250 ménages, et la société Frontier SA.

Après avoir trouvé un compromis avec Frontier SA autour des besoins prioritaires identifiés en date du 21 Aout 2021, il a été conjointement décidé que les projets ci-après sont retenus dans le cadre du cahier des charges de la société et seront exécutés au cours de cinq prochaines années, soit de 2022 à 2026 :

1. Culture agro-industrielle de maïs consistant à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative de 19 hectares,
2. Culture agro-industrielle du haricot avec une approche commerciale en champs regroupés sur une superficie approximative de 22 hectares
3. Culture agro-industrielle d'horticulture maraichère avec une approche commerciale en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative de 36 hectares
4. L'aviculture avec la construction d'un (1) poulailler en matériaux durables d'environ 78m² pouvant élever 600 poules
5. La construction d'un centre de santé à Mashimu et son équipement.
6. Forage de quatre (quatre) puits dotés chacun des pompes photovoltaïques (panneaux solaires), de citernes d'eau surélevées dont 2 à Mashimu et 2 à Katshasu.
7. Transformer un puits de forage mécanique en forage muni d'un système solaire
8. Création d'une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles par l'entremise renforcement des capacités.

Ainsi, il a été convenu que la date du mercredi 1 Septembre 2021 soit la date de signature officielle du cahier des charges.

Jurons par la présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Pour les Officier de Police Judiciaire (OPJ)

1. M. YAMUKOKO YAMUKOKO GILBERT

2. M. KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

Pour Frontier SA

1. M. CHRISTOPHE LOSEMBE

Pour les représentants du village

1. Mme MWEMA MARIE ROSE

2. M. JEAN PIERRE MWAMBA

3. Mme. MUSA MWEMA MARIE ROSE

4. M. MUPETA
FLORIBERT

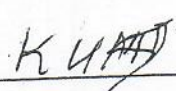
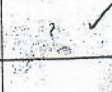
LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CHARGES

ENTITY: LUKANOABA IILIEU: TERMINAL F1 201DATE: 23/08/2021

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
①	Mwamba Jean-Pierre	cultivateur	0978 321476	
②	Bwalya KAPALU	cultivateur	—	
③	MULENGA, AIBR	cultivateur	—	
④	Mwewa Chimbala	cultivateur	—	
⑤	CHEWE FRANCOIS	cultivateur	—	
6)	Mulenga John	cultivateur	—	
7	Kapuluha	cultivateur	—	
⑧	Mambwe NKONDE	cultivateur	—	
⑨	Mwamba Paswelo	cultivateur	—	
10)	MUSONDA JEAN	cultivateur	0855006259	
11)	Mwewachakop.	cultivateur	—	
12)	Mwansa Sebastian	cultivateur	—	
⑬	KEO KAPALA	cultivateur	—	
⑭	WILIKA SEBA	cultivateur	0967704366	
15	Mwape. Estela			
16	Dyulgeti. Kaporona			
17	CHARISOTHE LOSEME	FRONTIER	082 1537269	
18	PATIENT KABOLA	FRONTIER / CSR	0823960392	

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CHARGES

ENTITY: LUKANGABA II
LIEU: TERRAIN DE FOOT
DATE: 23/08/2024

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	mupeta floribet		0971698840	
2	Lulu kuminda			
3	mupeta AMBERS			
4	muleba leotina			
5	kilufya mariza			
6	kisengo. vili veru			
	NIWE MA. MARE			
	MUNSHAMABIOS			
	MBALALA CHEMBO			
	Cremetina eola			
	MAWALA- SAGE			
	MUKUBIA KUNDA			
	masebe victorina			
	Kuminda elena			
	kilufya. EDWINA			
	KUNDA PATRICIA			
	CHUMBALA marisera			
	beatrise. morini			

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CHARGES

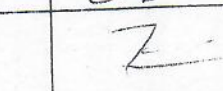
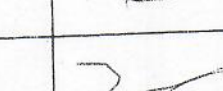
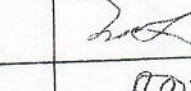
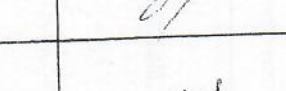
ENTITY: ~~LUBA NGABA II~~LIEU: ~~BARAUN~~ 7001

DATE: 23/08/2021

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
	Kristina Kendo			
	Mili Kendo			Kendo
	Kalunga Tabita			
	Mwape Sesile			
	Mwarisa lobi			
	Kalenga Guyllain	Culturatena	→	Kendo
	Mwengwe Mafico			Mwengwe
	Kalunga Jolista			
	Prosperita Mwape			
	Jrista Kundo			
	Chirida Membo			
	Chirida Franca			
	Cembo Justino			
	Prinda E. bwalya			
	Membo Marizea			
	Angires Mwilye			
	blondine Mwape			
	Makuriza Chimbele			OK.

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CHARGES

ENTITY: LUKAMBA II
 LIEU: ERRAIN DE FOOT
 DATE: 23/08/2024

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
01	KABUMBA PABLO	CPT/BALAIRO	0811781706	
02	YAMUKOKO-YAM G.	CP/COORDINAT/SECT.	0990415958	
03	Cela MUMBU LA	V.P CLDS	0995712213	
04	KALAMBAJI-JEAN-J.	DIR. DROITS-HUMANI NSCC	0992407091	
05	ILUNGA-NUMBI SYLVAIN	COORDO/NSCC	0993872229	
06	SERGE KAYENBE	ENTECO	0905738415	
07	MUTUMA KAPHYA	POTE CHDS	0995350887	
08	SYDINE-CIBWE			
09	CHEMBO-BENOIT			
10	MAMBWE CRISTOPHE			
11	OSCAR HENDOCK			
12	CANDA			
13	KISENGA-MARICLOM			
14	KIRUYE-DENISE			
15	KUWA JENN.			
16	MWELWA SAIDI		096874842	
17	PLISCA CEMBO		089763025	
18	KINAMA JOSEPH	CHAUFFEUR	0998487927	



N°556/04/125/02/SEC-BAL/MMKSD/yyg/2021

Transmis copie pour Information à :

- Monsieur l'Administrateur de Territoire de Sakania
 - Monsieur le Chef d'Antenne de la division des Titres
 - Monsieur le Chef de Division de Cadastre
 - Monsieur le Directeur Général de Frontier SA
- (Tous) De et à **SAKANIA**

Objet : Acte de cession des Terres**A Madame le Chef du Village de
Lukangaba Mashimu, à LUKANGABA**

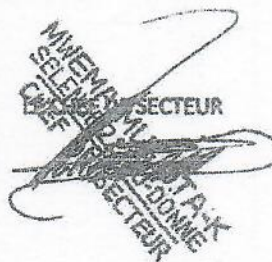
Madame le Chef du Village,

J'ai l'honneur de vous informer que par la présente, la communauté de Lukangaba Mashimu est autorisée d'occuper la portion de terre d'une superficie 77 hectares situé dans le village Lukangaba pour y ériger des projets socioéconomiques à des fins d'intérêts communautaires comme convenu avec Frontier SA lors des négociations et de l'élaboration de son cahier des charges des responsabilités sociétales.

Les coordonnées géographiques de chaque projet se présente de la manière que voici :

676488.366,8589498.714,1245.596 : Puit de forage
676381.356,8589522.271,1245.324 : Puit de forage
676304.342,8589653.194,1241.045 : Puit de forage
676154.378,8589621.901,1241.689 : Puit de forage
674951.300,8589756.820,1254.246 : Puit de forage
6,674613.131,8589709.723,1261.881 : Puit de forage
676363.080,8588296.690,1244.602 : Champ de maïs, potager et poulailler
676725.410,8589284.880,1253.148, Ecole primaire et secondaire et Poste de Santé

Je vous en souhaite plein succès.





PROCES-VERBAL DE DESIGNATION N 19/190/001/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 DES REPRESENTANTS DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE KALOKO

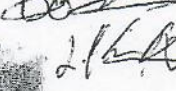
L'an deux mille vingt-et-un, le quinzième jour du mois d'Aout, vers 15 heures 40

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant dans le village Kaloko, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 25 kilomètres de la mine de Frontier SA.

Nous nous sommes réunis autour de trente-six (36) membres de la communauté dont 21 hommes et 15 femmes ayant choisi à l'unanimité quatre membres dont trois hommes et une femme, comme membres du comité local de développement et les représenter dans l'identification des besoins prioritaires des communautés du village de Kaloko dans le cadre du cahier des charges des responsabilités sociétales des entreprises minières conformément aux prescrits de la législation minière en vigueur en République Démocratique du Congo:

Ont été désignés les personnes ci-après au regard de leurs noms et titres respectifs :

1. Monsieur Mumba Kalaba Innocent, CDV 
2. Monsieur Konde Kakinka Donatien, CDV 
3. Monsieur Kafwanda Tshijika Jean, membre 
4. Madame Konde Kakinka Marie, membre 

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

YAMUKOKO YAMUKOKO Gilbert



KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN





PROCES-VERBAL DE LA REUNION N°35/190/006/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE KALOKO ET CEUX DE FRONTIER SA AUTOUR DU CAHIER DES CHARGES

L'an deux mil vingt-et-un, le dix-huit unième jour du mois d'Aout, vers 14 heures 43.

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n°49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 14 Aout 2021.

Nous trouvant au village Kaloko, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 25 kilomètres de la mine Frontier, dans les négociations entre Frontier et le village de Kaloko subsidiairement au procès-verbal d'approbation communautaire des besoins prioritaires n°030/190/005/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 en date du 14 Aout 2021 à Kaloko.

Ont pris part à la réunion :

1. Mumba Kalaba Innocent ; membre du comité local de développement de Kaloko
2. Monsieur Konde Kakinka Donatien, membre du comité local de développement de Kaloko
3. Monsieur Kafwanda Tshijika Jean, membre du comité local de développement de Kaloko
4. Madame Konde Kakinka Marie, membre du comité local de développement de Kaloko
5. Monsieur Losembe Christophe, Directeur du Département de Social de Frontier
6. Monsieur Kabela Patient, Chargé du social de Frontier
7. Monsieur Kilufya Konde ; Chef de village
8. Les autres membres de la communauté locale (Cfr.liste de présence)

Après débat et discussions entre membres de la communauté locale, il a été retenu les projets ci-après soumis à Frontier pour analyse minutieuse en interne pour délibération et une réunion de compromis trouvé entre parties est prévue le 25 Aout 2021.

Au cours de la réunion, il a été soumis les projets ci-après :

1. Appui en Agriculture commerciale et diversification des cultures
2. Construction d'un centre de santé et maternité et leurs équipements adéquats
3. Mise sur pieds d'une coopérative agricole

Nous jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

YAMUKOKO YAMUKOKO Gilbert

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

Pour les représentants du village Kaloko

M. MUMBA KALABA Innocent

M. KONDE KAKINDA Donatien

M. KAFWANDA TSHIJIKA Jean

Mme KONDE KANKIKA Marie



PROCES-VERBAL D'APPROBATION COMMUNAUTAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES N°030/190/005/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 A KOLOKO

L'an deux mille vingt-et-un, le quatrième jour du mois d'Aout, vers 11 heures 32

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village Kaloko, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 25 kilomètres de la mine de Frontier.

Autour de quarante-quatre membres de la communauté locale de Kaloko (Cfr liste de présence en annexe), approuvant les besoins communautaires prioritaires dans le cadre du cahier des charges de responsabilités sociétales à remettre à la société Frontier, il a été identifié 9 besoins de développement communautaires que voici :

1. Construction d'un centre de santé et maternité
2. Installation des antennes de télécommunications de réseaux de télécommunications
3. Electrification à la haute tension de la SNEL
4. Création de l'emploi
5. Appui de l'agriculture
6. Aménagement du terrain de football de la place
7. Dotation des équipements à l'équipe de football de la place
8. Construction d'une école technique de menuiserie ; et
9. Construction d'un marché moderne

NKONDE KAKINKA DONATIEN

NKONDE KAKINKA MARIE

KAFYANSA BAHITIKA JEAN J. KALOKO

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

MUMBA KALABA INNOCENT

Les O.P.J

YAMUKOKO YAMUKOKO GILBERT

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

Les témoins :

1. Monsieur Ilunga Sylvain : Coordonnateur de la société civile (NSCC)
2. Monsieur Médard Nkonde Kyungu : Agronome du Secteur de Balamba
3. Monsieur Kilufya NKonde: Président CDV Kaloko



PROCES-VERBAL DE COMPROMIS N 20/190/002/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE KALOKO ET LA SOCIETE FRONTIER SA

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-et-quatrième jour du mois d'Aout, vers 13 heures 14.

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village Kaloko, Groupement KATALA, Secteur des BALAMBA, situé à 25 kilomètres de la mine de Frontier SA.

Avons réuni, les quatre membres du comité local de développement, représentants les communautés locales de développement, comptant 350 ménages,

Après avoir trouvé un compromis avec Frontier SA autour des besoins prioritaires identifiés en date du 21 Aout 2021, il a été conjointement décidé que les projets ci-après sont retenus dans le cadre du cahier des charges de la société et seront exécutés au cours de cinq prochaines années, soit de 2022 à 2026 :

1. Culture agro-industrielle de maïs consistant à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative de 27 hectares,
2. Culture agro-industrielle du haricot avec une approche commerciale en champs regroupés sur une superficie approximative de 30 hectares
3. Culture agro-industrielle diversifiée maraichère avec une approche commerciale en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative de 51 hectares
4. L'aviculture avec la construction d'un (1) poulailler en matériaux durables d'environ 78m² pouvant élever 600 poules
5. La construction d'un centre de santé ainsi que son équipement en matériels adéquats.
6. Création d'une coopérative agricole et renforcement des capacités.

Jurons par la présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Pour les Officier de Police Judiciaire (OPJ)

1. M. YAMUKOKO YAMUKOKO GILBERT

2. M. KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

Pour Frontier SA

1. M. CHRISTOPHE LOUMBE

Pour les représentants du village Kaloko

1. M. MUMBA KALABA Innocent

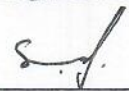
2. M. KONDE KAKINDA Donatien

3. M. KAFWANDA TSHIJIKA Jean

4. Mme KONDE KANKIKA Marie

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY: Ka. Kwa...
 LIEU: Ch. K. Kwa...
 DATE: 18/08/2024

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	KASKTI, BUNDA	MEMBRE	✓	
2	MWAMBA CHOUCHO	MEMBRE	0887582631	
3	KRISTIIMAKICHIBA, C. RIL.		✓	
4	CHRISTOPH Mwamba CHOUCHO		0823378410	
5	MABELON DELPHIN	MEMBRE	0992136037	
6	MWENGE EVELINA	MEMBRE	✓	
7	LEONIE KCHIBA	MEMBRE	—	OK
8	MWAMBA MEDI	MEMBRE	—	OK
9	KILUFU KILA	MEMBRE	—	
10	BEJA TRISKIBA			
11	JOÏS TSHOLA	MEMBRE	—	OK
12	PORIMAKILA	MEMBRE	—	
13	KWUNGO	MEMBRE	—	OK
14	MWAPANA	MEMBRE	—	OK
15	TSHOIA MWILE	MEMBRE	—	
16	KIMBALA -	MEMBRE		
17	INNOCENT -W	MEMBRE	0896128781	
18	SHOMKA - BULETY JEN	MEMBRE	0996334646	

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CHARGES

ENTITY: KALOKO

LIEU: École Kaloko

DATE: 18/08/2021

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	MASITA KAMBONA	C.R.L	—	
2	VITOLWAMAMBO	C.R.L	—	
3	LUSIYABUMBA	M.C.B	—	2, Lunche
4	COHLA, MIRA	MEMBRE	0976568134	<u>[Signature]</u>
5	MIREYI KIZIBA	C.R.L	—	
6	KIBUYE STEPHEN	MEMBRE	—	<u>[Signature]</u>
7	Chibuya Ntande	Symphonicien		<u>[Signature]</u>
8	MOTYA-MWENO	MEMBRE	—	<u>[Signature]</u>
9	SHIZE MIEKASIMDE (K, T, M)		—	
9	LUKATELE	C.R.L	—	
10	CHELWE CRISTIANI	C.R.L	—	
11	NGO SA COBELA M. B		—	<u>[Signature]</u>
12	Abbot maloba	MEMBRE	—	<u>[Signature]</u>
13	KABUNDA-MOTYA	MEMBRE	—	<u>[Signature]</u>
14	MOLINE MUCOMDA	C.R.L	—	<u>[Signature]</u>
15	FELISTA MWEWA	MEMBRE		MWEWA
16	MELAMIMWAPE	MEMBRE	—	
17	ICIKANOBELE	MEMBRE	—	<u>[Signature]</u>

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY: KALOKO

LIEU: Ecole KALOKO

DATE: 18/08/2021

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	UMBAWANGUY ERICK	MEMBRE	0990842580	
2	NGIOY KISUKA	MEMBRE	0996485885	
3	BWALYA DOBUE	MEMBRE	---	
4	KISIM NGIA	MEMBRE AAABA	---	
	KATUTA	MEMBRE	---	
5	MUCUMA OCTAVE	PDTE CLDS	0993350887	
6	KALAMBADI-JEAN-JAC	NSCC	0992407091	
7	ILUNGA-NUMBI SYLVAIN	COORDO/NSCC	0993872229	
8	KABUNDA PAOLO	CPT/secteur	0821781706	
9	YAMUKOKO-YAMUKOKO	CP/ECONAT/SEC	0990415958	
10	NONY PERMANIC	MEMBRE	-	
11	SERGE KADENBE	ENTECO	0819043559	
12	CP LOSEM BE	FRONTIER	0821537269	
13	PATIENT KABOLA	FRONTIER	0823960392	

LUKANGABA

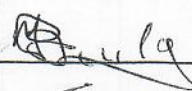
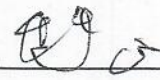
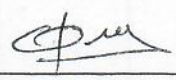
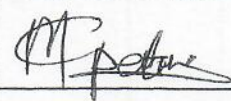
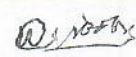
NASHIMU

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY: LUKANOBA II

LIEU: TERMINAL DE KOT

DATE: 23/08/2021

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
①	Mwamba Jean-Pierre	cultivateur	0978 32 14 76	
②	Bwalya KAPALA	cultivateur	—	
③	MULENGA, AIBR	cultivateur	—	
④	Mwewa Chimbala	cultivateur	—	
⑤	CHEWE FRANCOIS	cultivateur	—	
6)	Mulenga John	cultivateur	—	
7	Kaputula	cultivateur	—	
⑧	Mambwe NKONDE	cultivateur	—	
⑨	Mwamba Paswalo	cultivateur	—	
10	MUSONDA JEAN	cultivateur	0855 00 62 59	
11)	Mwewachop.	cultivateur	—	
12)	Mwansa Sebastian	cultivateur	—	
⑬	KEO KAPALA	cultivateur	—	
⑭	WILIKA SEBA	cultivateur	096770 43 66	
15	Mwape. Estelo			
16	Dyulpeti. Kaponde			
17	CHRISTOPHE LOSEMBA	FRONTIER	082 1537269	
18	PATIENT KABILA	FRONTIER / CSR	082 3960392	

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : LUKANGABA II
 LIEU : TERRAIN DE FOOT
 DATE : 23/08/2024

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	mupeta floribet		0971698846	
2	Lali kuminda			
3	mupeta ANGENS			
4	muleba leotina			
5	kilubya marizea			
6	kisanga. Vile Vile			
	NIWE MA. MARE			
	MUMSHAMAZIBO			
	MBALALA CHEMBO			
	Cremetara eola			
	MAWALA-SABE			
	MUKUBIA KUNDA			OK
	masebe Victorina			
	Kunda Eleno			
	kilubya. EDUINA			
	KUNDA PATRICIA			KUNDA
	CHIMBALA malisera			
	beatrise. morini			

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CHARGES

ENTITY: LUBA NGABA II
 LIEU: FORAUX
 DATE: 23/08/2011

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
	Kristina Kendo			
	Mili Kendo			
	Kalunga Tabita			
	Mwape Sexile			
	Mwansa lobi			
	Kalenga Guyllain	Cultivateur		
	Mwengwe Mafico			
	Kalunga Jalisto			
	Prosperita. murtha			
	Prisla. Kunda			
	Chinda. membo			
	Chinda. France			
	Cembo Justino			
	Prinda s. bwalya			
	Membo. marizea			
	Angeres mwilye			
	blanoina. mwape			
	Makwiza Chimbala			OK.

PROVINCE DU HAUT-KATANGA



TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

N°556/04/125/02/SEC-BAL/MMKSD/yyg/2021

Transmis copie pour Information à :

- Monsieur l'Administrateur de Territoire de Sakania
 - Monsieur le Chef d'Antenne de la division des Titres
 - Monsieur le Chef de Division de Cadastre
 - Monsieur le Directeur Général de Frontier SA
- (Tous) De et à **SAKANIA**

Objet : Acte de cession des Terres

A Monsieur le Chef du Village de Kaloko, à Kaloko

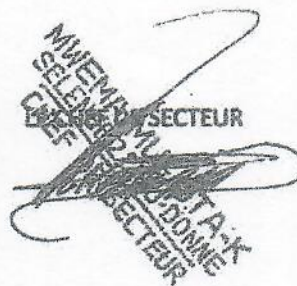
Monsieur le Chef du Village,

J'ai l'honneur de vous informer que par la présente, la communauté de Kaloko est autorisée d'occuper la portion de terre d'une superficie de 108 hectares située dans le village Kaloko pour y ériger des projets socioéconomiques à des fins d'intérêts communautaires comme convenu avec Frontier SA lors des négociations et de l'élaboration de son cahier des charges des responsabilités sociétales.

Les coordonnées géographiques de chaque projet se présente de la manière que voici :

663908.828,8605977.998,1318.703 : Poste de santé
664223.175,8607127.258,1317.562 : Champ de maïs, potagers et poulailler

Je vous en souhaite plein succès.



FRONTIER

Lubumbashi, le 11 Mars 2022

N/Réf : DM/FNR/20220311/01

Transmis copie pour Information à :

- Son Excellence, Monsieur le Gouverneur de la Province du Haut-Katanga
- A Son Excellence, Monsieur le Ministre Provincial des Mines
- A Monsieur le Chef Secteur des Balamba (Tous) dans la Province du Haut-Katanga

A Monsieur le Président de la Commission d'Instruction du Cahier des Charges
A Lubumbashi / Haut Katanga

Concerne : Transmission du Cahier des Charges révisé de Frontier SA

Monsieur le Président,

Ayant pris en compte les observations et recommandations formulées par la Commission Permanente d'Instruction dans ses notes techniques N° CPI/CC/HK/022/2021 du 29 octobre 2021 et N° CPI/CC/HK/022/2021 du 07 décembre 2021, nous avons l'honneur de vous transmettre en annexe à la présente le cahier des charges révisé de Frontier SA.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.


Dory MULANG YAV
Président Directeur Général

